

Nouvelle série - N° 151

ISSN 0755-8805

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NÎMES

Année 2010

ACADÉMIE DE NÎMES
16 rue Dorée
Nîmes
2010

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2010

Président d'honneur : M. Hugues BOUSIGES, Préfet du Gard

Président : M. Jean-Marc ROGER

Vice-président : M. Jacques LÉVY (décédé 2/09/2010)

M^{me} Hélène DERONNE(à partir du 3/12/2011)

Secrétaire perpétuel : M. Alain AVENTURIER

Secrétaire adjoint : M. Henri HUGUES

Trésorier : M. Charles PUECH

Trésorier adjoint : M. Bernard FONTAINE

Bibliothécaire : M^{me} Monique KUNTZ

Archiviste : M^{me} Christiane LASSALLE

Adresses utiles :

Académie : Tél. 04 21 66 55 93

Courriel : academiedenimes@wanadoo.fr

Tous les envois de fond doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.
Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, Nîmes.

COMMUNICATION DE L'ANNÉE 2010

8 janvier : *Albert Truphémus, de Remoulins au Sersou : un enseignant libéral dans l'Algérie coloniale*, par M. Guy Dugas, correspondant.

22 janvier : *Louis Raoul et l'avocaterie des pauvres*, par M. Bernard Fontaine, membre résidant.

5 février : *Pierre Viret, réformateur de la Suisse romande, de la Navarre, de Nîmes et de la Vaunage en 1561-1562*, par M. Jacques Galtier, membre résidant.

5 mars : *Vauvert et l'Atlantique, les placements de Madame de La Pinquetterie à Cadix (1751-1755)*, par M. Robert Chamboredon, correspondant.

19 mars : *Il était une fois le thon rouge*, par M. Jean-Jacques Brès, correspondant.

9 avril : *Ce que l'art roman doit à la Tour Magne, aux portes romaines de Nîmes et au Temple de Diane*, par M. Victor Lassalle, membre honoraire.

23 avril : *De l'école communale de Congénies à la Sorbonne : La carrière exemplaire du germaniste Edmond Vermeil (1878-1964)*, par M. Jacques Meine, correspondant.

7 mai : *Les premiers dessins égyptiens étaient-ils déjà un langage*, par M. Jean Krebs, correspondant.

28 mai : *Esquisse de portrait psychologique de Gabriel-François de Brueys, dernier baron d'Aigaliers. Présentation d'un manuscrit autographe*, par M. Charly-Sam Jallatte, membre résidant

25 juin : *Une personnalité nîmoise controversée, le Père Emmanuel d'Alzon (1810-1880) à l'occasion de son deuxième centenaire*, par Madame Catherine Marès, membre résidant.

1^{er} octobre : *Calvisson : une communauté languedocienne parmi d'autres, prise dans la tourmente des guerres de M. de Rohan (1624-1629) d'après les délibérations de ses consuls*, par Madame Anny Herrmann, membre non-résidante.

15 octobre : *La naissance du dialogue interreligieux au XX^e siècle*, par M. Christian Salenson, membre résidant.

5 novembre : *Le regard et la joie. Pierre-Marie MICHEL, poète*, par M. Jean-Louis Meunier, correspondant.

19 novembre : *Deux météores dans le ciel de la peinture du XIX^e siècle : Frédéric BAZILLE (1841-1870) et Henri REGNAULT (1843-1871)*, par Madame Michèle Pallier, membre résidant.

3 décembre : *Plantes et saints : la pharmacie de Llivia. XVIII^e siècle*, par M. Gabriel Audisio, membre résidant.

17 décembre : *Florestine de Clausonne (1803-1834), une femme témoin de la vie des notables de Nîmes au XIX^e siècle*, par Madame Danielle Bertrand-Fabre, correspondant.

Ajouter à cette liste la communication du 6 mars 2009 : *La République française est-elle laïque*, par M. Gabriel Audisio, membre résidant (communication omise par erreur en 2009).

FAITS ACADÉMIQUES

Élection du président, M. Jean-Marc Roger, du trésorier, M. Charles Puech et du trésorier adjoint, M Bernard Fontaine	7
Décès du professeur André Gouron, membre de l'Institut et membre non-résidant.....	8
Décès de M. Fernand Léonard, correspondant.....	11
Élection du vice président, M. Jacques Lévy	13
Décès de M. Edmond Reboul, membre non -résidant.....	19
Élection de Madame Hélène Dubois de Montreynaud, de MM Michel Auguglioro, René Domergue, Michel Fournier, Dominique Hooreman, Claude Larnac, Pierre Morisot, Alain Penchinat au titre de correspondants	20
Remise à Madame Christiane Lassalle par Monsieur Robert Debant de l'insigne de chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres.....	22
Monsieur Alain Aventurier est élu secrétaire perpétuel.....	23
Décès de M. Armand Brunel, correspondant	29
Élection du secrétaire adjoint, Monsieur Henri Hugue	36
Élection de M. Jean-Pierre Gardelle comme membre résidant au fauteuil de Monsieur Aimé Bonifas devenu membre honoraire	41
Accueil des huit nouveaux correspondants	41
Réception de M. Jean-Pierre Gardelle, éloge de M. Aimé Bonifas ...	74
Éloge funèbre de M. Jacques Lévy, par M. J.M. Roger	103
Conférence Nationale des Académies, Metz, 6 -8 octobre 2010, compte rendu de Madame Michèle Pallier, membre résidant	109
Décès de M. Jean Charles Lheureux, membre honoraire.....	113
Accueil des représentants des Académies du Gard : M. le président Robert Thillier de l'Académie Cévenole, M. le président Charles Reboul de l'Académie des Hauts Cantons, ainsi que M. Jean Jacques Verda président de l'Académie de Lascours	117
Compte-rendu, par Madame Michèle Pallier de la 1 ^{ère} réunion de préparation du forum des sociétés historiques et scientifiques du 16 septembre 2010.....	120
Élection de Madame Hélène Deronne à la vice-présidence laissée vacante par le décès de M. Jacques Lévy	126
Présentation de M. Hugues Romano, correspondant	126

HOMMAGES

Bulletin 2008 de la Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard	9
Un ouvrage sur les templiers de la société des antiquaires de l'Ouest	15
<i>Prémices de la révolution de 1789</i> , par M. André Haon et son livre de contes traduit en anglais : <i>Tales from around le Pont du Gard</i>	16
<i>La ville et ses étrangers : Quelle culture pour demain</i> , par M. Gabriel Audisio	24
<i>Objectifs croisés sur La Camargue</i> ,de Gaston Bouzanquet et Carle Naudot	36
Deux ouvrages offerts par La Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard et par M. Robert Chamboredon : <i>François Guizot (1787-1874) - Passé-Présent</i> , Actes réunis par R. Chamboredon et <i>Le quartier cathédral</i> , par MM.R. Debant, G. Caillat, O. Maufra et F. Pugnère.....	36
<i>L'invention des genres lyriques français et leur redécouverte au 19^e siècle</i> , ouvrage coordonné par Agnès Terrier et Alexandre Dratwicki, auquel a contribué Madame Sabine Teulon-Lardic, membre non-résidant, qui en a fait don à l'Académie	68
<i>Archéologues, collectionneurs et érudits du Midi rhodanien</i> , éd. La Shab, par M. Maurice Contestin, membre non-résidant	108
<i>Un demi-siècle de tauromachie à Nîmes</i> , édité par La Peña Antonio Ordoñez	116

SÉANCE DU 8 JANVIER 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues.

Sont présents : Mesdames Hermann, Pallier, Plouvier, Teulon-Lardic, Messieurs Audisio, Aventurier, Debant, Emmery, Fabre, Fontaine, Hugues, Lévy, Maubon, Puech, Roger, Valade.

Sont excusés : Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Chausse, Chalavet, Costabel, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi Jallatte, P. Marès, Pradel, Salenson, Sapède, Stéphane, Mesdames Deronne, Kuntz, Lassalle, C. Marès, Poujoulat, Viala.

Sont absents : Monsieur Mounier, Madame Maurin.

Correspondants présents : Messieurs Meine, Meunier.

M. le président présente ses meilleurs vœux aux membres de l'Académie, fait part des nombreux messages des académiciennes et académiciens demandant à être excusés du fait des intempéries. Il présente également les excuses de madame le Secrétaire Perpétuel.

Le procès verbal de la séance du 18 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité, 3 membres ordinaires ne participent pas au vote.

ÉLECTIONS

M. le président fait procéder à l'élection des nouveaux membres du bureau pour l'année 2010.

Votants : 16 membres

M. Jean-Marc Roger, élu président à l'unanimité moins deux abstentions.

M. Charles Puech élu trésorier à l'unanimité moins une abstention.

M. Bernard Fontaine élu trésorier-adjoint à l'unanimité moins une abstention.

M. le président signale à nouveau la candidature de M. Jacques Lévy pour le poste de vice-président ; l'élection aura lieu lors de la prochaine séance du 22 janvier.

M. le président donne finalement la parole à M. Jean-Marc Roger qui remercie l'assemblée pour son élection et rappelle les circonstances de sa candidature (soucis de santé et émotion face à l'épisode électoral du 8 décembre).

CORRESPONDANCE :

Nous avons reçu les vœux :

du président Claude Lamboley et du Secrétaire perpétuel Philippe Viallefont de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.

de M. Yvan Lachaud, député de la 1^{ère} circonscription du Gard.

Nous avons reçu un courrier de notre confrère Gabriel Audisio, président de l'Institut Européen Séguier qui nous informe :

de la 12^e rencontre Séguier le vendredi 5 février à 19h, à la Maison du Protestantisme, 3 rue Claude Brousson, sur le thème : *La Bioéthique. Qu'est ce que c'est ? Pourquoi une loi ?* avec le docteur Pierre Marès et Catherine Tamburini-Bonnefoy comme intervenants. À la fin du débat, les discussions pourront se prolonger autour d'un buffet (Inscription avant le 31 janvier).

de la convocation de l'assemblée générale de l'IES le mardi 9 mars à Carré d'Art.

Nous avons reçu également le programme des associations de l'IES pour le premier trimestre 2010.

Suite au décès de Madame Lauret, épouse de notre confrère le Docteur Jean Lauret, nous avons reçu les remerciements des enfants de Madame Lauret.

Nous avons appris également de décès du professeur André Gouron, membre de l'Institut et qui a été membre non-résidant de notre Compagnie.

OUVRAGE REÇU

La Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard et son Président nous offrent le N°7 de leur Bulletin annuel 2008 avec leurs cordiaux messages Juin 2009.

INVITATIONS

L'Académie a été invitée par :

le Premier Président et le Procureur général pour assister à l'audience solennelle de la rentrée de la Cour d'Appel le mercredi 6 janvier. M. Charles Puech a représenté notre Compagnie à cette occasion.

le Président pour assister à l'audience solennelle de la Rentrée du Tribunal de Commerce le jeudi 7 janvier. M. le Président Henri Hugues a représenté l'Académie pour cette cérémonie.

Mardi 19 janvier, à 18 h à Vauban, le Président de l'Université de Nîmes, M. Jacques Marignan, nous invite à la conférence de Stéphanie Sagot sur le thème : *Quand l'Art et le Design se mêlent de cuisine*.

Vendredi 22 janvier, à 11 h 30, à la bibliothèque universitaire section Lettres de l'Université Paul Valéry - Montpellier III, notre confrère Guy Dugas nous invite à l'inauguration de l'exposition *Albert Memmi, une vie dans le siècle*.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Le groupe protestant se réunira le vendredi 22 janvier à 15 h 30

Monsieur le président donne ensuite la parole à Monsieur Guy Dugas, correspondant, pour sa communication intitulée :

Albert Truphémus, de Remoulins au Sersou : un enseignant libéral dans l'Algérie coloniale.

Le conférencier présente l'œuvre et l'action d'Albert Truphémus (1873-1948), Rémoûlois de sensibilité socialiste qui, comme tant d'autres enseignants, quitta la France au début du xx^e siècle avec l'espoir

d'aller inculquer dans notre colonie la plus proche les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité apprises sur les bancs de l'École Normale Primaire supérieure et qui, en Algérie comme en Métropole, ornent alors le fronton de toutes les écoles.

Hélas, une fois sur place, il se rendra compte que la misère est partout, la corruption gangrène l'univers politique, l'exploitation régente l'économie, et qu'au milieu de ces extrêmes l'élite indigène qu'il fréquente de près « pense, parle et sent en français » mais « vit en porte-à-faux, assise entre deux chaises ». Ce n'est pourtant qu'après sa mise à la retraite (1927) et les fastueuses et aberrantes célébrations du Centenaire (1930) qu'Albert Truphémus prendra la plume pour évoquer ce malaise colonial, à travers trois romans moins anticolonialistes que « d'inexorable sincérité et de simple justice humaine ».

Au delà de la présentation de ces trois œuvres et de l'action d'un instituteur gardois, républicain et socialiste, dans l'Algérie coloniale, c'est le statut profondément tragique de l'éducateur à la Colonie qui sera ainsi mis en évidence.

SÉANCE DU 22 JANVIER 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Herrmann, Kuntz, Lassalle, C. Marès, Pallier, Poujoulat, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Debant, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, Jallatte, Lévy, P. Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Stephan, Valade.

Sont excusés : Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Mounier, Mesdames Deronne, Leroy, Maurin.

Sont absents : Messieurs Chausse, Costabel.

Correspondants présents : Mesdames Béné, Bertrand-Fabre, Messieurs Bourrat, Chamboredon, Chillet-Pijac, Krebs, Launay, Magdelaine, Matouk, Meine, Moreau, Souriou, Trarieux.

Le procès verbal de la séance du 8 janvier est adopté à l'unanimité, huit membres ordinaires ne participent pas au vote.

Nous avons reçu :

Les vœux de Monseigneur Wattebled, ceux de Monsieur Clary, ceux de l'Académie de La Rochelle

Nous avons appris avec regrets le décès de Monsieur Fernand Léonard, correspondant, le 8 décembre

Nous avons appris aussi le décès de Monsieur Folcher, frère du mari de Brigitte, notre gardienne.

INVITATIONS

- Nous avons reçu le programme de l'Académie d'Arles ;
- le 17 janvier une conférence de M. J. M. Rouquette : *Les Véran , une famille de patriotes et érudits arlésiens* ;
- Le 31 janvier *L'abbé Jacques-Marie Trichaud et le livre de piété* par M. Michel Baudat ;
- Le programme de l'Académie d'Arles ainsi que celui de l'Académie de Versailles est affiché au premier étage.
- Le 21 janvier au cercle des bibliophiles de Nîmes et du Gard conférence de M. Raymond Huard sur *Jeanne Galzy*
- Nous sommes invités au salon de la biographie le 29, le 30 et le 31 janvier.
- Le 2 février à 18h au vernissage de l'exposition *Vis-à-vis*.
- Le 2 février à 17h 30 à la séance publique de l'Académie de Montpellier pour la conférence de M. Paul Bernard : *Quel avenir pour la France ?*

OUVRAGES REÇUS :

- Le bulletin de l'Académie d'Aix pour 2008-2009 ;
- Le bulletin de la société d'émulation du Bourbonnais ;
- Le bulletin historique et scientifique de l'Auvergne ;
- Le bulletin histoire et archéologie du Pas de Calais ;
- La Société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées orientales nous offre un bel ouvrage : *Mélanges roussillonnais* ;
- La revue scientifique Bourgogne nature.
- Le bulletin de la société archéologique d'Eure et Loir.

Nous avons reçu aussi le recueil toujours aussi passionnant qui annonce les célébrations nationales pour l'année et je vous invite à le consulter à la bibliothèque.

Monsieur le président donne la parole à notre confrère Monsieur Matouk qui nous informe de l'action qu'il mène depuis plus de vingt ans avec son épouse dans des projets associatifs à Haïti. Le séisme qui vient de ravager l'île oblige à la reconstruction d'écoles et d'orphelinat que son association a permis de créer et donc de financer. Une affiche est apposée au premier étage pour plus d'information.

ÉLECTION du vice président pour l'année 2010 : Monsieur Jacques Lévy est élu par vingt-trois oui, deux non et une abstention.

Monsieur Hugues donne ensuite la parole à Monsieur Bernard Fontaine, membre résidant, pour sa communication

Louis Raoul et l'advocaterie des pauvres.

C'est par testament du 25 février 1459, que Louis Raoul, bachelier es lois, originaire de Bernis, a institué l'advocaterie des pauvres à Nîmes.

Cette institution était destinée à la défense bénévole des indigents, orphelins et veuves de la ville.

C'est après la mort de son créateur en 1484 qu'elle commencera à fonctionner son budget étant alimenté par les revenus de l'importante succession de Louis Raoul destinés à l'entretien des avocats des pauvres auxquels il avait été assigné d'exercer leur charge dans la maison de la rue Fresque sur le fronton de laquelle était apposée une plaque de pierre gravée de inscription latine DOMUS ADVOCATI PAUPERUM.

Cette institution a perduré plusieurs siècles et après la Révolution les biens légués par Louis Raoul furent attribués au Bureau de Bienfaisance de Nîmes devenu le Centre communal d'Action Sociale.

Quant à la charge d'avocat des pauvres elle a toujours été exercée par des avocats choisis par le Conseil de l'Ordre et depuis 2004 par le bâtonnier en exercice.

Cette institution préfigurait avant l'heure l'assistance judiciaire puis l'aide juridictionnelle

Cette communication à laquelle assiste Maître Durand, représentant le bâtonnier de l'ordre des avocats, suscite un grand intérêt. M Valade, membre résidant, adjoint à la culture, annonce les projets de la municipalité : restauration et ouverture au public de la maison de Louis Raoul.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR L'ANNÉE 2010.

Monsieur Hugues remet ensuite la grande clé de l'Académie et la clochette des séances à Monsieur Jean-Marc Roger qui remercie avec émotion l'assemblée et évoque les grandes lignes de son programme de présidence.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames Kuntz, Lassalle, C. Marès, Pallier, Poujoulat, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chausse, Debant, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, Lévy, Maubon, Puech, Roger, Sapède, Valade,

Excusés : Monsieur Bruguerolle, Madame Deronne

Absents : Messieurs Costabel, Emmery, Fabre, Grossi, P. Marès, Mounier, Pradel, Salenson Madame Maurin

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Bertrand-Fabre, Messieurs Bourrat, Krebs, Meine, Ventura, Simon, Meunier, Matouk, Magdelaine

M. le président prend la parole pour annoncer la démission de Madame le Secrétaire perpétuel Micheline Poujoulat. Il salut et remercie notre consœur pour le travail accompli au cours de ses deux années de mandat.

Le procès verbal de la séance du 22 janvier est adopté à l'unanimité, deux membres ordinaires s'abstiennent.

OUVRAGES REÇUS

Un ouvrage sur les templiers de la société des antiquaires de l'Ouest.

La revue historique et archéologique du Maine.

La revue de l'Agenais

M. André Haon nous a offert deux de ses ouvrages : *Prémices de la révolution de 1789* et son livre de contes traduit en anglais : *Tales from around le Pont du Gard*.

INVITATIONS

Ce soir, 5 février, à la Maison du protestantisme : La rencontre Séguier sur la bioéthique avec la participation de notre confrère M. Pierre Marès.

Ce soir, 5 février également, à Junas à 18h 30 Monsieur Moreau, correspondant, commentera *Les élections aux États généraux de 1789 dans la région de Nîmes*.

Le 11 février, à 18 h. au lycée Daudet conférence du cycle Urbanisme, Habitat, Architecture :

Le paradoxe environnement-écologie par Gilles Clément jardinier.

Jeudi 11 février également, Les Bibliophiles de Nîmes et du Gard nous invitent à la conférence de notre consœur Michèle Pallier sur *Les éditions illustrées de Mireille*. Cette conférence aura lieu dans la salle de conférences de Carré d'Art à Nîmes.

Le 13 février à Aigues-Vives, à 15 h, les amis de Gaston Doumergue nous invitent à la conférence : *Réhabiliter Félix Faure par Jacques Vigier*.

Le 13 février également à 16 h, dans la salle du château à Caveirac, dans le cadre de l'Association Maurice Aliger, notre confrère Gabriel Audisio s'exprimera sur le thème *L'écrit dans un pays d'oral*.

Le jeudi 4 mars à 18 h 45 à l'auditorium du **Novotel Atria** : L'Association Gard Québec organise la conférence thématique : *Le Marquis de Montcalm : trait d'union entre le Gard et Québec* animée par le *Baron Georges Savarin de Marestan*.

Nous sommes cordialement invités à cette conférence. Après la conférence, pour les personnes le désirant, il y aura possibilité de dîner avec le Baron Savarin de Marestran. Je fais circuler plusieurs exemplaires du coupon-réponse qui a été transmis informatiquement aux membres et correspondants disposant d'une adresse électronique.

M. le président donne ensuite la parole à M. Jacques Galtier, membre résidant, pour sa communication intitulée :

**« Pierre Viret, réformateur de la Suisse romande, de la Navarre,
de Nîmes et de la Vaunage
en 1561-1562 »**

Le cinquième centenaire de la naissance de Calvin a été très largement célébré. C'est le plus connu des réformateurs francophones. Le moins connu est Pierre Viret. C'est un théologien catholique qui l'a remis récemment à sa juste place.

Sa théologie est celle de Calvin sur les grandes affirmations de la Réforme. Dans les domaines de la prédestination et de l'organisation des églises, ses vues sont plus équilibrées.

Pierre Viret, natif du pays de Vaud, est remarqué par Farel qui le consacre au ministère. Il devient pasteur de la cathédrale de Lausanne, puis à Genève, le compagnon de Calvin, de Farel et de Bèze.

Des raisons de santé le font venir à Montpellier d'où il rayonne surtout à Nîmes et en Vaunage. Son séjour sera bref (neuf mois), mais il arrive dans cette région au moment où, après la prédication évangélique des premiers martyrs, il est nécessaire de « dresser » (c.à.d. organiser) une église locale.

Le nouveau consistoire est divisé quant à la nomination du pasteur Mutonis. Pierre Viret apaise et accompagne la fin du conflit.

Sa prédication à la cathédrale de Nîmes et dans les fossés de cette ville attire de grands auditoires et la ville devient à forte majorité protestante. Il consacre les premiers pasteurs pour la Vaunage et contribue à la création de ses églises.

Au printemps 1562, il est appelé à être le réformateur de Lyon. Il sera expulsé trois ans après.

Jeanne d'Albret, reine de Navarre, l'invite à devenir le réformateur de ses états. Son action aboutit à la constitution d'une Église réformée officielle, mais la minorité catholique peut subsister discrètement. En 1571, Viret meurt et est enterré au milieu des tombeaux des rois de Navarre. Sa mort lui épargnera de connaître les événements surtout douloureux de la Saint Barthélémy et de la recrudescence en France des guerres de religion.

Cette communication a suscité un vif intérêt avec les interventions de Madame C. Marès, Messieurs Audisio, Cavalier, Debant, Fougères, Matouk, Valade, Ventura.

SÉANCE DU 19 MARS 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames Deronne, Lassalle, Kuntz, Poujoulat, Viala, Herrmann, Leroy, Plouvier, Messieurs Aventurier, Cavalier, Chabert, Chausse, Costabel, Debant, Emmery, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Salenson, Valade, V. Lassalle, Contestin, Delmas.

Excusés : Mesdames C. Marès, Pallier, Messieurs Audisio, Bruguerolle, Lévy, Sapède, Chalavet, Stephan.

Absents : Madame Maurin, Messieurs Emmery, Fabre, P.Marès, Mounier.

Correspondants présents : Mesdame Agussol, Messieurs Bourrat, Chamboredon, Krebs, Magdelaine, Matouk, Meine, Meunier, Moreau, Trarieux, Ventura.

Le procès verbal de la séance du 5 mars est adopté à l'unanimité, quatre membres ordinaires ne participent pas au vote.

L'Académie des Hauts Cantons nous a informés vendredi dernier de la disparition de leur président fondateur, notre confrère, M. Edmond Reboul, membre non résidant de notre Compagnie séjournant à Bandol.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 13 mars en l'église Saint-Pierre du Vigan à 11 heures.

M. le Président et M. Alain Girard, membre non résidant, ont représenté l'Académie pendant les obsèques. Nous nous sommes associés à la douleur de son épouse à qui nous avons adressé nos plus sincères condoléances.

M. le Président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

ÉLECTION DES CORRESPONDANTS :

Nombre de votants : 29 – Bulletins exprimés : 28 – Bulletin nul : 1.

Madame Hélène Dubois de Montreynaud, Messieurs Michel Auguglioro, René Domergue, Michel Fournier, Dominique Hooreman, Claude Larnac, Pierre Morisot, Alain Penchinat ont été élus à l'unanimité.

Les nouveaux correspondants seront reçus le vendredi 14 mai.

M. Hugues Romano, correspondant élu en 2008, sera reçu à cette occasion.

OUVRAGES REÇUS :

Le Bulletin 2006-2007 de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.

La Revue de janvier 2010 d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard.

Les Annales 2007-2008 de l'Académie Cévenole.

Le programme pour la période mars à juillet de la Société Scientifique, Archéologique et Littéraire de Béziers.

Les mémoires 2005-2009 de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François.

Le bulletin de l'année 2009 de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve.

Les mémoires de la Société Académique de l'Aube pour l'année 2009.

L'Académie Royale de Belgique nous a adressé les actes du Colloque d'octobre 2007 : *L'artiste et les divers visages de la guerre du début du xx^e siècle à nos jours*.

INVITATIONS :

Vendredi 19 mars à 21 heures, M. Thierry Martin, correspondant, nous invite au Grand Temple de Nîmes, à assister au concert donné par *L'Ensemble Instrumental Sinfonietta et le Chœur de Lozère*, sous la direction de Marie-Claude Chevalier, avec Thierry Martin, orgue, Pascal Canitrot, baryton et Véronique Boyer, soprano.

Vendredi 19 mars à 20 h 30, l'Académie des Hauts Cantons du Vigan nous invite à la communication du docteur André Teissier du Cros intitulée : *Secrète à Valleraugue... Janet Teissier du Cros , l'Écossaise de la Coustète, auteur de Divided Loyalties*. Cette manifestation se tiendra à l'Espace Lucile Aubrac au Vigan.

Les 26, 27 et 28 mars 2010, sur le site du Pont du Gard, M. Jean-Louis Meunier, correspondant, nous informe de l'organisation d'un cycle de conférences par la « Communauté de Communes du Pont du Gard » en partenariat avec « Les Rencontres Méditerranéennes Albert Camus (Lourmarin) » sur le thème : *Albert Camus – Un hommage*.

Samedi 27 mars 2010 à 14 h. 30, à Nîmes au centre Pablo Neruda, la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard propose une table ronde avec Patrice Arnaud, Maurice Bouquet et Michel Boyer sur le thème : *Le Service du Travail Obligatoire à travers deux témoignages gardois*.

Notre consœur Hélène Deronne qui est également présidente de l'AAMAC : Association des Amis de musées, Art contemporain , Carré d'art et Beaux-arts de Nîmes, nous informe :

Dimanche 28 mars à 16 h, conférence au musée des Beaux-arts de Nîmes: *Peinture, architecture, littérature et musique: un écho baroque autour de la première moitié du XVII^e siècle, avec Antoine Bruguerolle, Hélène Deronne, Jean-Louis Meunier, Sabine Teulon-Lardic*. Cette conférence est une reprise de la prestation faite à l'Académie en juin 2009 avec les mêmes intervenants auxquels Antoine Bruguerolle est venu se joindre.

Mardi 30 mars, à 18h30, conférence au musée d'art contemporain, c'est-à-dire à Carré d'art, salle de conférences, en lien avec l'école des Beaux-arts de Nîmes et avec l'exposition que cette École organise. L'AAMAC a invité Céline Berchiche, doctorante, pour parler du peintre français *Auguste Herbin et le cercle d'Herbin*.

Samedi 10 avril, l'association Maurice Aliger, sous la présidence de M. Jean-Marc Roger, nous invite au colloque « Fernand Braudel, l'Homme ».

Le colloque proprement dit se déroulera d'abord à l'amphithéâtre de Carré d'Art à Nîmes de 9 h à 12 h puis de 14 h à 17 h, ensuite à Langlade à la salle polyvalente de 18 h à 20 h pour une table ronde animée par le journaliste bien connu Stéphane Ratinaud.

M. le président donne ensuite la parole à M. Jean-Jacques Brès, correspondant, pour sa communication intitulée :

Il était une fois le thon rouge

M. Jean-Jacques Brès a présenté avec un support iconographique particulièrement soigné tous les aspects en relation avec la biologie, les mœurs et la manière de vivre du thon rouge.

Très apprécié en termes de gastronomie orientale, cette espèce est aujourd'hui menacée de disparition.

De nombreux aspects de la pêche sont évoqués depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, en décrivant les différentes techniques mises en œuvre et leur évolution au cours des siècles.

Le problème de la « surpêche » est abordé ainsi que ses conséquences pour l'espèce et son biotope.

De nombreuses organisations internationales se préoccupent de ce dossier et les difficultés rencontrées sont importantes en raison des enjeux politiques et financiers.

De nouvelles idées semblent émerger pour la protection de cette espèce qui visent à une meilleure gestion de son exploitation mondiale.

M. le Président remercie l'orateur puis invite l'assistance à rejoindre le salon du premier étage pour la cérémonie en l'honneur de Madame Christiane Lassalle.

Monsieur Robert Debant, membre résidant, prend la parole pour la remise de l'insigne de chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres à Madame Christiane Lassalle.

Après un discours élogieux et chaleureux, Madame Christiane Lassalle lui répond avant de nous inviter, avec sa générosité coutumière, à un cocktail délicieux.

Entre-temps, M. le président remercie vivement M. Robert Debant, félicite Madame Christiane Lassalle et lui offre un magnifique bouquet de fleurs de la part de l'Académie.

SÉANCE DU 9 AVRIL 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames Deronne, Lassalle, Kuntz, Poujoulat, Viala, Herrmann, Leroy, Plouvier. Messieurs Aventurier, Cavalier, Chabert, Chausse, Costabel, Debant, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Salenson, Valade, V. Lassalle, Contestin, Delmas.

Excusés : Mesdames C. Marès, Pallier, Messieurs Audisio, Bruguerolle, Chalavet, Stephan, Lévy, Sapède.

Absents : Madame Maurin, Messieurs Emmery, Fabre, P.Marès, Mounier.

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Bertrand-Fabre, Bénéel, Messieurs Bourrat, Chamboredon, Chillet-Pijac, Krebs, Launay, Martin, Matouk, Meine, Meunier, Ventura.

ÉLECTION du Secrétaire perpétuel

M. Alain Aventurier est élu à la majorité absolue en conformité avec l'article 8 des statuts.

Il remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée. Il prononce une courte allocution pour préciser son engagement et les différentes résolutions qui seront mises œuvre, en particulier au niveau de la communication, mais aussi de l'aménagement des locaux de l'hôtel de l'Académie. (Texte de l'allocution à la fin de ce compte rendu).

Adoption du procès verbal de la séance du 19 mars :

Nombre de votants : 29

Ne participent pas au vote : 4

Abstention : 1

Pour : 24

ANNONCES

Nous avons appris le décès de l'épouse de notre confrère Rüdiger Stephan, membre non résidant. Plusieurs de nos consœurs et confrères Madame Pallier, Messieurs Audisio, Aventurier, Galtier membres résidants, et Monsieur Meunier, correspondant ont assisté aux obsèques au temple de Cruviers-Lascours. Au nom de l'Académie, nous avons exprimé à notre confrère nos condoléances attristées en l'assurant de notre amitié la plus sincère. Le président a également adressé à notre confrère un message de condoléances et d'amitié au nom de l'Académie.

Monsieur Jean-Louis Meunier, correspondant, a été élu président de l'Institut Européen Séguier. Nous lui adressons nos félicitations et nos plus vifs souhaits de réussite.

OUVRAGES REÇUS

Notre confrère Gabriel Audisio, président sortant de l'Institut Européen Séguier nous offre le livre dédié aux actes de la rencontre internationale qui se déroula du 27 au 29 novembre 2008 intitulée : *La ville et ses étrangers : Quelle culture pour demain.*

Le catalogue des périodiques en cours 2010 de la Bibliothèque de Nîmes.

Le bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes pour l'année 2009.

La revue trimestrielle de l'Agenais, revue d'Histoire, Sciences, Lettres et Arts du Lot et Garonne.

La revue pour l'année 2010 de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence.

Les Annales pour l'année 2010 de la Société Scientifique et Littéraire de Cannes.

INVITATIONS

Nous rappelons que demain, samedi 10 avril, l'Association Maurice Aliger, sous la présidence de M. Jean-Marc Roger, nous invitent au colloque « Fernand Braudel, l'Homme ».

Le colloque proprement dit se déroulera d'abord à l'amphithéâtre de Carré d'Art à Nîmes de 9 h à 12 h puis de 14 h

à 17 h, ensuite à Langlade à la salle polyvalente de 18 h à 20 h pour une table ronde animée par le journaliste bien connu Stéphane Ratinaud.

L'Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres de Metz vient de nous adresser le programme de la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts sous l'égide de l'Institut.

Ce colloque qui se tiendra les 6,7 et 8 octobre, célébrera le 250^e anniversaire de leur Compagnie. Le thème retenu est *L'urbanisme, image du pouvoir*.

Le programme et le bulletin d'inscription ont été adressés par messagerie électronique. Des exemplaires sont disponibles au secrétariat.

M. le président donne ensuite la parole à M. Victor Lassalle, membre honoraire, pour sa communication intitulée :

Ce que l'art roman doit à la Tour Magne, aux portes romaines de Nîmes et au Temple de Diane.

Comme la Maison Carrée, les Arènes et le Pont du Gard, dont il a été question dans les précédentes communications de l'orateur, d'autres monuments antiques ont inspiré, eux aussi, les bâtisseurs de l'époque romane dans le Midi de la France.

C'est ainsi que la Tour Magne a fourni le modèle de l'enveloppe extérieure du chevet de Notre-Dame de Montmajour, sans doute au terme d'une réflexion sur les moyens permettant de donner, à l'exemple des modèles romains, la forme la plus épurée à l'aspect extérieur d'un édifice dont la structure est pourtant assez complexe. Le même monument antique montrait clairement, quoique d'une façon discrète, la superposition d'étages égaux différant par leur décor, si caractéristique des compositions architecturales que révèlent les constructions romaines de la région. Il a dû contribuer à suggérer le recours à de telles compositions dans des édifices tels que le clocher de Saint-Trophime d'Arles.

C'est au contraire par une disposition qui était insolite dans l'architecture romaine que la Porte d'Auguste mérite une mention particulière parmi les modèles antiques de l'art roman provençal. Sa

façade, trop simple pour comporter davantage qu'un unique registre peut sembler en superposer deux, au regard de la colonnette qui, en son centre, s'élève à partir des impostes des arcs des deux portes qui viennent s'y juxtaposer.

La Porte de France, monument fort modeste, a cependant été l'objet d'une imitation littérale à la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux, un des édifices romans qui combine le plus grand nombre d'emprunts à des monuments antiques de la région.

Quant au Temple de Diane, édifice voûté à nef unique qui, depuis 991, était utilisé comme église par le monastère des religieuses de Saint-Sauveur-de-la-Font, il est resté à peu près intact jusqu'au XVI^e siècle. Il est certainement à l'origine du choix qui a été fait de la nef unique pour de grands édifices méridionaux : cathédrales d'Avignon, d'Aix-en-Provence, de Cavillon, d'Orange et même d'Agde. La composition assez singulière du mur de fond du Temple de Diane était insolite dans l'architecture antique et n'a pu manquer d'être remarquée par ceux qui ont fréquenté l'église installée dans le monument romain.

Cette communication était illustrée par la projection de nombreuses photographies réalisées par M. Victor Lassalle. Madame Poujoulat, M. Krebs prennent tour à tour la parole à la fin de l'exposé.

M. le président remercie M. Victor Lassalle pour cette communication savante et didactique. Il invite l'assemblée à rejoindre les salons du premier étage pour partager le verre de l'amitié, suite à l'élection de M. Alain Aventurier à la fonction de secrétaire perpétuel.

Intervention de M. Alain Aventurier suite à son élection à la fonction de secrétaire perpétuel.

Mes chers consœurs et confrères,

Je vous remercie pour cette belle marque de confiance.

En cet instant, je pense à ce dimanche soir du mois de mars 1997, à cette conversation téléphonique avec mon ami Daniel Jean Valade pour m'apprendre qu'il avait eu cette idée singulière de proposer ma candidature de correspondant à vos suffrages et qu'elle avait été retenue. Merci, cher ami.

J'ai donc appris à découvrir notre Compagnie, son fonctionnement

et ses codes – et je mesure leur importance. J'ai réalisé cet apprentissage d'abord aux côtés de Christiane Lassalle, mais aussi de Micheline Poujoulat. L'expérience n'est pas forcément transmissible, elle est même, selon Confucius, une lanterne accrochée dans le dos.

Dans le cadre de la fonction de secrétaire adjoint, j'ai découvert le niveau d'investissement que cette fonction implique mais je sais que je peux m'appuyer sur les membres du bureau et de son président – à qui j'adresse aussi mes plus vifs remerciements pour la confiance qu'il veut bien m'accorder.

Je sais aussi que je pourrai m'appuyer sur les Anciens Présidents, sur chacune et chacun d'entre vous au travers des engagements que vous avez acceptés au sein des commissions.

Je voudrais dire enfin que, suite au relevé de décisions de notre dernière séance administrative, l'année 2010 va être une année importante pour notre Compagnie.

Nous allons en effet procéder aux travaux indispensables qui doivent être réalisés dans cet Hôtel. Ils visent dans un premier temps à améliorer significativement le confort de la salle des séances en procédant à la mise en place d'une sonorisation efficace – qui va être effectuée dès la semaine prochaine – et dans un second temps à réaliser les aménagements des locaux du premier étage. Il s'agira de transformer la salle de réunion située à côté du secrétariat, en bureau, pour les membres du bureau. La salle de réunion sera transférée dans la salle Villeperdrix. La pièce adjacente au salon de réception va devenir accessible en réalisant deux ouvertures dans le salon de réception doublant ainsi la capacité d'accueil. Nous allons réaliser une porte d'accès pour accéder au salon de réception directement depuis l'escalier au niveau du premier étage.

Je remercie tout particulièrement Antoine Bruguerolle et Hélène Deronne, rapporteur de la commission du patrimoine qui sont en charge de ce dossier.

Ces travaux vont pouvoir être programmés car la gestion de l'hôtel Davé vient de retrouver un équilibre et une lisibilité budgétaires indispensables grâce à l'action conjuguée de Micheline Poujoulat, Bernard Fontaine et Antoine Bruguerolle que je remercie vivement pour leur dévouement et leur efficacité.

Finalement, je souhaite apporter une attention particulière pour tous les aspects de la communication.

Les membres et correspondants qui disposent d'une adresse électronique vont obtenir en temps réel toutes les invitations transmises

à notre Compagnie. Ils seront également destinataires des comptes-rendus des séances ordinaires.

Ces dispositions seront l'opportunité de conserver des liens étroits avec toutes celles et tous ceux qui seront absents ou momentanément éloignés de la rue Dorée.

Voilà, chers amis, ce que je souhaitais vous dire aujourd'hui : vous pouvez compter sur moi et je compte sur vous. Merci.

SÉANCE DU 23 AVRIL 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames Kuntz, Marès, Pallier, Poujoulat, Viala, Herrmann, Messieurs Aventurier, Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Chausse, Costabel, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Valade, Chalavet.

Excusés : Mesdames Deronne, Lassalle, Leroy, Messieurs Audisio, Debant, Fontaine, Salenson, Lévy, Delmas, Stephan.

Absents : Madame Maurin, Messieurs Emmery, Fabre, Fougères, P.Marès, Mounier.

Correspondants présents : Madame Agussol, Messieurs Chamboredon, Chillet-Pijac, Krebs, Magdelaine, Marechal, Meine, Ventura, Vermeil.

Adoption du procès verbal de la séance du 9 avril :

Nombre de votants : 23

Ne participent pas au vote : 4

Abstention : 1

Pour : 18

À l'ouverture de la séance, M. le président informe l'Académie de la disparition de M. Armand Brunel, correspondant, président de la Société Littéraire « La Tour Magne » et invite l'assemblée à observer une minute de silence.

Nous avons appris que notre confrère Jacques Lévy a dû subir une intervention chirurgicale la semaine dernière. Le président Jean-Marc Roger a pu le joindre au téléphone, s'entretenir avec notre confrère et nous rassurer sur son état de santé.

Nous avons reçu un courrier de notre confrère Rüdiger Stephan, membre non-résidant, remerciant l'Académie de l'attention avec laquelle elle a pris part au deuil de son épouse.

INVITATIONS :

Nous avons reçu :

l'invitation de la ville de Nîmes pour le 9^e Salon Européen de la Bande Dessinée qui se déroulera du **vendredi 23 avril au dimanche 25 avril** dans les jardins de La Fontaine.

L'invitation pour la conférence de Claude Andréa à l'Université Vauban de Nîmes le **mardi 27 avril**. Le thème est : « Le travail du traducteur, Shakespeare, Byron, Dante... ».

Judi 29 avril à 15 heures, la Commission Archéo-logique et Littéraire de Narbonne tiendra une séance solennelle salle des Synodes du Palais des Archevêques à Narbonne. La conférence du jour sera donnée par **Monsieur Luc Long, archéologue**, découvreur des fameuses sculptures retrouvées dans le Rhône près d'Arles, dont le magnifique buste de Jules César. Le titre de la conférence est : *Le Rhône et ses secrets, histoire de la découverte récente des trésors antiques d'Arles*.

Judi 29 avril à 18 heures, à Carré d'Art, les Bibliophiles de Nîmes et du Gard nous invitent à la conférence de M. Michel Lafon, prix Valéry Larbaud 2009 et de René Ventura, intitulée « Pierre Ménard- Borgès ».

Autre information concernant la visite de Carpentras organisée conjointement par Hélène Deronne et Jean-François Delmas. La visite est programmée pour **le mercredi 16 juin**. Les informations complémentaires seront communiquées dès que nous connaissons les coûts du car et du restaurant.

Je rappelle finalement que nous avons reçu un courrier de Monsieur Michel Woronoff concernant l'organisation de la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts qui se tiendra en octobre 2011 à l'Institut de France. Le thème retenu est « La découverte de la Terre ».

Un calendrier est proposé par M. Woronoff.

Il s'agit :

Pour le 30 juin 2010, manifestation d'intérêt et proposition de participation.

Confirmation au moment de la réunion de la conférence en octobre 2010.

Remise des manuscrits et envoi des textes par internet pour le 30 avril 2011.

L'appel à communication est donc ouvert.

Présentation de l'orateur

Jacques Meine, vous êtes né à Berlin d'un père allemand, professeur de français, et d'une mère vaudoise. Dès l'âge de cinq ans, les turbulences de la guerre vous ont amené à vivre en Suisse romande. La langue française est donc à double titre votre langue maternelle. Après vos études à l'Université de Lausanne, vous avez rejoint la Suisse alémanique pour une thèse de doctorat à l'Université de Zurich. Vous avez poursuivi votre formation médicale et toute votre carrière de chirurgien à la clinique universitaire de Bâle, dont je rappelle que vous êtes devenu un spécialiste de la chirurgie de la main. Votre excellence dans ce domaine vous a valu une reconnaissance internationale, puisque vous avez mis en place les cadres de validité de l'expertise médicale, sujet ô combien sensible. En effet, vous étiez à la fois reconnu par les assureurs et vos pairs, les médecins, devenant en quelque sorte le trait d'union entre des partenaires généralement opposés. Tous ces travaux ont débouché sur plus de cinquante publications scientifiques, en allemand, en français et en anglais. Et vous avez été l'organisateur de plusieurs congrès aux plans national et international, qui ont permis d'institutionnaliser vos pratiques. Je mesure la chance pour l'Académie d'avoir un correspondant de votre qualité.

Vous avez choisi de vivre en France dans la région nîmoise, d'abord pour des vacances depuis 30 ans, puis vous y passez une retraite heureuse depuis dix ans. Vous avez conjugué votre goût pour l'histoire et vos connaissances médicales à l'occasion du colloque *La Vaunage au XVIII^e siècle*, présidé par Emmanuel Le Roy Ladurie.

La communication que vous nous proposez aujourd'hui montre votre double attachement aux deux cultures, allemande et française. Elle s'inscrit dans un projet plus vaste, dont vous êtes l'un des moteurs, à savoir un hommage international qui sera rendu à Edmond Vermeil, dans le cadre d'un colloque prévu pour 2012. Vous allez tenter de cerner la personnalité et la vie intellectuelle du grand germaniste que fut Edmond Vermeil. Je n'ai qu'un regret pour la richesse de la discussion, c'est l'absence de notre confrère Robert Debant, fin connaisseur de l'œuvre de Vermeil. Le calendrier l'empêche précisément pour cette date d'être parmi nous et d'animer le débat, mais il a tenu à être le premier lecteur de votre communication.

M. le président donne ensuite la parole à M. Jacques Meine, correspondant, pour sa communication intitulée :

***De l'école communale de Congénies à la Sorbonne :
La carrière exemplaire du germaniste Edmond Vermeil (1878-
1964)***

Edmond Vermeil compte parmi les pères fondateurs de la germanistique française. Pourtant rien ne prédestinait le jeune écolier d'un village du Languedoc dans le XIX^e siècle finissant, à s'intéresser à l'Allemagne, jusqu'à devenir titulaire de la chaire d'études germaniques à la Sorbonne.

Le manuscrit non publié de ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* nous livre les clés d'une carrière exceptionnelle. L'environnement familial et villageois marqué par un protestantisme rigoureux, et l'éducation scolaire sous l'égide d'un maître d'exception sensibilisèrent le jeune homme à une éthique sociale respectueuse des valeurs de la République, faisant de lui un intellectuel engagé. Ses mentors, un pasteur féru de culture allemande, et un jeune maître d'allemand dynamique au lycée de Nîmes, ont, d'une manière décisive, éveillé son intérêt pour le pays voisin.

De longs séjours Outre-Rhin conférèrent au jeune homme une connaissance profonde de la littérature et de la culture allemandes. Le scientifique était doublé d'un observateur influent qui, à la suite de son maître Charles Andler, considérait la germanistique comme une science *globale* de l'Allemagne, incluant outre les fondements philologiques, une analyse *politique*, lucide et critique, de la société. Admirateur de la culture allemande, à laquelle il a voué de nombreux ouvrages, Vermeil fut, dès la première heure et au risque de sa vie, un pourfendeur décidé de l'idéologie nazie, ouvrant sa porte aux opposants du régime hitlérien. Entré en Résistance, il avait rejoint Londres, appelé à un poste au sein d'une commission interalliée chargée de préparer l'après-guerre.

L'intérêt pour l'œuvre d'Edmond Vermeil a été ravivé tout récemment par la biographie monumentale que vient de lui consacrer une politologue allemande, Katja Marmetschke. Par la richesse de son œuvre et la durée de son action comme médiateur et conseiller politique influent, Edmond Vermeil s'impose comme un modèle pour l'analyse de la perception identitaire d'une nation par une autre. Comme professeur

de philologie allemande à l'Université de Strasbourg dès 1919, puis à la Sorbonne dès 1934, ainsi que par ses innombrables conférences et publications, il a fait partager sa vision de l'Allemagne à deux générations de Français. Ses deux ouvrages majeurs, *Les doctrinaires de la révolution allemande*, et *L'Allemagne. Essai d'explication*, faisaient autorité, constituant pour un large public sa base de référence pour son regard sur le voisin d'Outre-Rhin.

Cette communication était illustrée par la projection de nombreuses photographies. Madame Kuntz, Messieurs Galtier, Valade, Claude Vermeil, François Vermeil prennent tour à tour la parole à la fin de l'exposé.

SÉANCE DU 7 MAI 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames, Lassalle, Leroy, Marès, Pallier, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chausse, Costabel, Debant, Fontaine, Fougères, Gouget, Hugues, Jallatte, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade.

Excusés : Mesdames Deronne, Kuntz, Maurin, Poujoulat, Messieurs Bruguerolle, Chabert, Galtier, Grossi, Maubon, Lévy, P. Marès, Salenson, Chalavet, Delmas, Stephan.

Absents : Messieurs Emmery, Fabre, Mounier.

Correspondants présents : Madame Agussol, Bénéel, Bertrand-Fabre, Messieurs Bourrat, Chamboredon, Krebs, Marechal, Matouk, René Maubon, Meine, Meunier, Moreau, Ventura.

Adoption du procès verbal de la séance du 9 avril :

Nombre de votants : 21

Abstention : 6

Pour : 15

Nous avons appris le décès de l'épouse de notre confrère M. Roger Grossi, membre résidant. Nous venons d'assister aux obsèques qui se sont déroulées au Petit Temple.

Au nom de l'Académie, nous avons exprimé à notre confrère nos condoléances attristées.

Le secrétaire perpétuel a également adressé un courrier pour exprimer notre compassion et assurer notre confrère de notre amitié la plus sincère.

M. le président informe l'assemblée de l'état de santé de M. Jacques Lévy, vice-président.

ÉLECTION DU SECRETAIRE ADJOINT

Monsieur Henri Hugues est élu à l'unanimité moins une abstention.

La composition du bureau est donc finalisée :

Président :	M. Jean-Marc Roger
Vice-président :	M. Jacques Lévy
Secrétaire perpétuel :	M. Alain Aventurier
Secrétaire-adjoint :	M. Henri Hugues
Trésorier :	M. Charles Puech
Trésorier-adjoint :	M. Bernard Fontaine
Archiviste :	Madame Christiane Lassalle
Bibliothécaire :	Madame Monique Kuntz

DONS D'OUVRAGE

Madame Michèle Pallier, membre résidant, a fait don de l'ouvrage « Objectifs croisés sur La Camargue » de Gaston Bouzanquet et Carle Naudot.

La Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard et M. Robert Chamboredon, correspondant, offrent à l'Académie deux ouvrages intitulés « François Guizot (1787-1874) : Passé-Présent » et « Le quartier cathédral... » qui pourront être acquis par les membres au prix de 25 euros pour le premier (36 euros en librairie) et 15 euros pour le deuxième (18 euros en librairie) ; pour ce faire, il suffira de libeller un chèque du montant correspondant à l'achat réalisé au nom de la SHMCNG ; Robert Chamboredon effectuera la livraison à la rue Dorée.

INVITATIONS :

Lundi 10 mai à 18 h 30, au cinéma le Sémaphore, L'Institut Européen Séguier nous invite à la présentation du livre de notre confrère Gabriel Audisio, membre résidant « La ville et ses étrangers : Quelle culture pour demain ? ». Ce livre représente les actes de la

rencontre internationale qui a lieu à Nîmes les 27 au 29 novembre 2008. Cette présentation sera suivie de la projection du film de Michael Kurzweily « Semîn, une ville avec beaucoup d'accents ».

Rappel pour la visite de Carpentras qui est fixée au mercredi 16 juin: La fiche d'inscription est désormais disponible au secrétariat et a été adressée par e-mail. La participation est de 40 euros. En principe, le bus permet d'accueillir 50 personnes.

Présentation de l'orateur

Dans quelques instants nous allons écouter la communication de M. Jean Krebs, correspondant, qui a accepté d'intervenir en l'absence de notre confrère M. Jacques Lévy (hospitalisé). En votre nom à tous qu'il en soit remercié.

M. Jean Krebs est né dans la région parisienne où de solides études lui permirent d'entrer à l'École Centrale de Paris.

Jeune ingénieur, il va soutenir le Master de Sciences de l'Université de Princeton.

Le secteur de la production (Mobil Oil France) va le conduire à celui des services : la banque, en l'occurrence le Crédit Lyonnais, où Jean Krebs va rapidement accéder à la direction internationale à Berlin, Francfort, Hong-Kong et Pékin.

Sa passion pour l'histoire de l'art et plus précisément pour l'égyptologie va le conduire à rejoindre l'Association égyptologique du Gard.

Le sujet de la communication d'aujourd'hui est intitulé : *Les premiers dessins égyptiens étaient-ils déjà un langage ?*

À partir des informations que nous a confiées M. Jean Krebs, j'en conclus que les toutes premières manifestations de la culture de l'Égypte ancienne au IV^e ou au III^e millénaire avant notre ère vont être examinées selon une méthodologie basée sur l'organisation des structures du dessin. L'intervenant illustrera son propos à l'aide d'objets, mis au jour lors des fouilles menées en Haute Égypte, portant des stries et des gravures.

La question n'est pas, me semble-t-il, de savoir si ces hommes du Néolithique savaient parler, émettre des sons dotés de sens – l'anthropologie physique a démontré depuis des décennies que c'était chose acquise au cours du Paléolithique (autour de 100.000 ans environ) – mais si ces signes peuvent être interprétés comme le support d'un langage codifié ?

Vous n'ignorez pas que l'art pariétal et l'industrie sur os du paléolithique supérieur, français notamment, a déjà soulevé des questions similaires dans un contexte plus ancien mais selon toute vraisemblance tout aussi évolué.

À vous cher monsieur de nous plonger dans cette culture de l'Égypte ancienne et de nous faire part de vos réflexions.

M. le président donne ensuite la parole à M. Jean KREBS,
correspondant, pour sa communication intitulée :

« Les premiers dessins égyptiens étaient-ils déjà un langage ? »

En Égypte, au cours de la période prédynastique, à une époque où l'écriture n'existait pas encore, de nombreux objets finement décorés et sculptés, tels que des palettes à fard, des manches de couteaux, des massues, ont été retrouvés il y a déjà près d'un siècle. Les dessins qui recouvraient ces objets constituaient-ils les prémisses d'une écriture ? Malgré les nombreux travaux et commentaires qui leur sont consacrés, aucune interprétation définitive ne fait encore l'accord.

Supposant que les éléments du dessin ne sont pas à analyser séparément, mais qu'ils ne prennent de sens que les uns par rapport aux autres, une méthode décryptage de type structuraliste est suggérée. En postulant une parenté entre la structure de ces dessins et la structure des pratiques de la magie, on peut identifier visuellement divers opérateurs et reconstituer ainsi la trame de textes.

Des essais de traduction de plusieurs palettes fournissent un panorama de la vie rêvée des Égyptiens. Puissance, vitalité, vie sensuelle, exaltation du bonheur. Le manche de couteau du Gebel Tarif nous confie des scrupules devant les violences de la vie et son acceptation par voie

de soumission aux règles inéluctables de la nature, première manifestation d'une forme de sagesse, la Maat.

L'analyse de la palette de Narmer est reprise en suggérant de la centrer sur les deux opérateurs que sont les têtes hybrides homme-bovidé d'une part et le nom lui-même de ce souverain d'autre part. Nar renvoie à l'idée de crainte et Mer à celle d'un homme sans vigueur, d'un prisonnier. L'hybride suggère que la force du souverain provient du taureau. En combinaison, le nom de Nar-mer pourrait signifier « sois dans la crainte, homme faible, ma force est celle du taureau ». Les six autres vignettes ne sont que des illustrations ou des justifications de cette crainte.

L'analyse de la tête de massue du roi Scorpion est de son côté centrée sur la manipulation d'une grande houe par un souverain. On suggère de qualifier cette manipulation par le terme égyptien Skar qui, par jeu de mot, renvoie à Sokar, divinité de Basse Égypte. À nouveau les diverses vignettes sont des illustrations du rôle de Sokar, supervision du travail, perception de récoltes, et participation à de grandes fêtes.

En définitive la possibilité de traduire ces images en mots tend à prouver qu'il s'agissait déjà bien d'une sorte de langage. Certains des dessins présents ici deviendront plus tard des hiéroglyphes. En combinant ces apports avec les découvertes de proto-hiéroglyphes par G. Dreyer, sur des étiquettes de jarres, il serait tentant de suggérer que l'écriture hiéroglyphique se soit constituée à partir de plusieurs innovations trouvées séparément.

SÉANCE DU 14 MAI 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames Deronne, Kuntz, Marès, Pallier, Viala, Hermann, Leroy, Messieurs Audisio, Aventurier, Chausse, Debant, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Salenson, Sapède, Valade, Chalavet, Stephan.

Excusés : Mesdames Lassalle, Maurin, Poujoulat, Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Fabre, Grossi, Levy, P. Marès, Delmas.

Absents : Messieurs Emmery, Mounier.

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Bénéel, Bertrand-Fabre, Dubois de Montreynaud, Messieurs Auguglioro, Domergue, Fournier, Gondran, Hooreman, Krebs, Larnac, Magdelaine, Meine, Meunier, Moreau, Morisot, Penchinat, Souriou, Ventura.

Adoption du procès verbal de la séance du 9 avril :

Nombre de votants : 26

Abstention : 7

Pour : 19

ÉLECTION de Monsieur Jean-Pierre Gardelle, membre résidant

Monsieur Jean-Pierre Gardelle a été élu à la majorité qualifiée membre résidant sur le fauteuil de Monsieur Aimé Bonifas devenu membre honoraire.

Accueil de Messieurs les correspondants.

Monsieur le président Jean-Marc Roger prononce une allocution

de bienvenue pour les huit correspondants qui ont été élus lors de la séance ordinaire du 19 mars.

Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

L'Académie de Nîmes est heureuse de vous accueillir dans cet hôtel chargé d'Histoire où vous trouverez naturellement votre place. Vous avez été parrainés par nos confrères qui ont décelé en vous les qualités qui nous font espérer des échanges fructueux.

L'Académie, comme vous le savez, est un lieu où chacun peut s'exprimer librement dans la courtoisie et le respect des convictions des uns et des autres.

Mais sans doute vous demandez-vous « quelle va être ma place désormais ici ? »

Rassurez vous les contraintes qui pèseront sur vous sont tout à fait supportables pour preuve la plupart d'entre nous sont passés par cette première étape.

En tant que correspondant vous pouvez assister à toutes les séances ordinaires et participer aux débats. Vous disposez du privilège de pouvoir communiquer selon les modalités communes à tous.

Chacun d'entre nous sera heureux de pouvoir vous entendre sur des sujets inédits qui enrichiront nos connaissances et pourront être publiés dans nos bulletins et mémoires.

Sachez aussi que depuis peu l'Académie autorise, en fonction de leurs compétences et de leur disponibilité, les correspondants à participer aux commissions, c'est-à-dire à la vie de notre Compagnie.

Institution fondée par Lettres patentes de Louis XIV en 1682, elle est la seconde Académie de Province et siège à ce titre à la Conférence Nationale des Académies où nos membres présentent régulièrement des communications dans le cadre du sujet proposé par l'Institut de France.

Ces instances reconnaissent notre spécificité unique en France : la composition tripartite de l'Académie de Nîmes avec un collègue catholique, un collègue protestant et un collègue des indépendants qu'entre nous nous appelons amicalement « sauvages ».

Vous savez tout ou presque. Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous.

Chers amis soyez les bienvenus.

Monsieur le président invite tour à tour chaque correspondant à rejoindre la place de l'orateur et rappelle de manière synthétique leur parcours universitaire et professionnel.

Madame Hélène de Montreynaud,

Madame, votre formation de linguiste, votre doctorat de sociologie, vous ont orientée vers des activités culturelles à l'étranger et vous ont certainement préparée à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine de la moyenne vallée du Vidourle. Études qui nous incitent à vous demander de nous les faire partager.

Madame Hélène Dubois de Montreynaud prend à son tour la parole :

Monsieur le Président,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Chers amis,

Je vous remercie de m'accueillir au sein de votre compagnie.

La ville de Sauve est connue pour sa situation au pied de la mer des rochers d'où elle domine le fleuve Vidourle, pour le charme de son urbanisme médiéval ponctué de quelques vestiges de remparts en grand appareil, pour le souvenir encore vivace de sa production de fourches de micocouliers, de ses bonneteries ou de ses vergers de cerises, la dure de Sauve, qui régalaient au début du 20^e siècle les grands de l'Europe.

Sauve est aussi la ville natale de Jean Astruc, le grand médecin, né en 1684¹ et de Jean Pierre de Claris de Florian, le fabuliste, né en 1755, membre de l'académie de Nîmes.

Où en sommes-nous aujourd'hui de la connaissance de l'histoire de Sauve ?

En 1952, M. Jean Germain, amoureux de sa ville et passionné d'histoire, exposait dans un ouvrage intitulé « Sauve, antique et curieuse cité ² », les connaissances qu'il avait rassemblées pendant plusieurs années dans les documents d'archives et dans la mémoire populaire.

¹. Cf publication du D^r Jallatte.

². Réédition avril 1986.

À la même époque, Mr Pierre-Albert Clément, alors étudiant, aujourd'hui membre éminent de l'académie de Nîmes, rédigeait sa thèse de doctorat sur le Salavès³. Actuellement, après 60 années de recherches et de découvertes, il en prépare une version complète qui sera prochainement publiée.

Pour l'heure, nous savons que Sauve est mentionnée pour la première fois en 675, sous la dénomination de Sambia, dans une charte du roi wisigoth Wanda. Sambia se transformera en Salbia, puis Salvia puis Sauve.

Ainsi, en 898, apparaîtra un « castrum ⁴ » salviensis lors d'une donation par Louis le Simple à l'évêque de Narbonne.

Puis en 929, Sauve deviendra une baronnie appartenant aux Bernard de Sauve et d'Anduze, l'une des familles les plus puissantes du Languedoc.

Avant ces dates, poindre de repères documentaires.

Alors qu'en est-il de l'origine de cette cité qui semble tellement faire corps avec son environnement naturel ?

L'historien et académicien André Chamson émettait l'hypothèse que se dressait ici la cité de **Vindomagus** mentionnée par Ptolémée. Certains pensent plutôt à l'agglomération gallo-romaine de Mus, dont l'oppidum en ruines domine la vallée, face à Sauve.

Ce qui semble probable, c'est que la **fontaine vaclusienne** située au pied de la ville, où l'eau du Vidourle resurgit après plus de 7 kilomètres de vie souterraine, faisait l'objet de quelque **culte** dans des temps très anciens. Plusieurs légendes circulent sur le sujet.

Plus sérieusement, en 1761, lors de travaux de réfection du pont qui enjambait la résurgence, des **substructions** (fondations) de bâtiments antiques ont été mis à jour... par hasard...

D'autre part, les historiens affirment que **la voie antique** reliant Nîmes à Rodez, le chemin des Ruthènes, devenu sous les Romains la voie d'Aix à Montauban, franchissait à Sauve le Vidourle, par un gué, puis son affluent, le Rieumassel, par un pont dont il reste quelques vestiges (non répertoriés).

De plus, des sondages archéologiques, effectués récemment⁵, autour de ce qui était à l'époque médiévale la place du marché, dans le haut du

³. Par la suite, Gabriel Liotard en 1962 et Véronique Bisaro en 2001 ont apporté dans leurs mémoires des éléments complémentaires sur la période médiévale.

⁴. À l'époque romaine, le castrum est une place fortifiée, à l'époque médiévale c'est une entité administrative.

⁵. 2001 Maison de l'évêché - V Bisaro; 2006 Hôtel de la Monnaie, 2007 Tour de l'Horloge - M Ferrand.

village, au creux de la falaise, ont révélé des traces de **constructions** en bois (trous de poteaux) et la présence de **céramiques** datant du 6^e au 4^e siècle avant JC; parmi lesquelles des fragments d'amphores massaliottes et étrusques.

Ainsi les archéologues avancent-ils l'hypothèse d'une occupation du site très ancienne probablement liée à sa situation sur cet axe routier majeur et où l'on aurait pu trouver auberges, commerces, ateliers, relais pour les chevaux, et lieu de culte⁶.

Mais alors, quelles étaient les relations entre cette « station » des bords du Vidourle et l'agglomération de Mus ?

Mus était une cité importante, s'étendant sur 9 hectares, alimentée par un aqueduc long de 8 km... Objet de fouilles depuis des siècles⁷, le site a révélé des traces de constructions monumentales gallo-romaines et la présence de céramiques⁸, d'objets métalliques et de monnaies de bronze et d'argent attestant de l'activité de la ville du 1^e siècle avant JC jusqu'à la fin du 4^e siècle après JC.

Après cette date Mus semble avoir été abandonnée.

L'autorité administrative aurait-elle alors été transférée à Sauve ? Et le cas échéant où auraient été localisés les bâtiments officiels ?

Quelle importance la ville aurait-elle pris au cours des siècles suivants ?

Ces questions restent en suspens. Seules de nouvelles prospections archéologiques pourraient apporter des éléments de réponse.

L'association Sauve est là⁹ est prête à jouer un rôle de médiateur entre les chercheurs et la collectivité pour faciliter la mise en place d'un véritable programme de recherche sur Sauve.

Je ne voudrais pas terminer le rapide exposé de ce « sujet qui [me] tient particulièrement à cœur » sans rendre **hommage à Adrienne Durand-Tullou** (membre de votre académie) qui fut, pour toute une génération de militants de la culture populaire dont je fus, une inspiratrice et un guide.

⁶. Cf. Ambrussum, situé sur la via domitia.

⁷. Mentionné pour la première fois en 1737 par Astruc, médecin du roi.

⁸. Les premières fouilles officielles sur le site de Mus, menées par Féminier en 1885, ont permis de collecter un matériel abondant qui a, malheureusement, en grande partie disparu.

⁹. L'association a pour objet l'étude, la communication, la protection et la mise en valeur du patrimoine. Elle s'est donné pour axes de travail d'assurer l'**interface** entre les administrations et la collectivité pour sauvegarder le patrimoine, de communiquer aux habitants le goût de la préservation de leur patrimoine, par des animations, articles, expositions... de mettre en valeur les productions des chercheurs et l'expertise des spécialistes.

Monsieur Michel Auguglioro

Monsieur, votre carrière de chef d'établissement scolaire et de proviseur du Lycée Montaury de Nîmes, votre engagement dans le milieu associatif des hautes Cévennes et du Mont Lozère, vos romans historiques relatifs à l'intégration d'une famille sicilienne en Tunisie et vos nombreux projets, mais aussi votre fidélité à Nîmes nous font espérer des liens étroits et fructueux avec notre Compagnie.

Monsieur Michel Auguglioro répond en ces termes :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs.

Je vous remercie de m'accueillir au sein de votre compagnie.

Cinq minutes pour m'exprimer sur un sujet qui me tient à cœur...

Quelle gageure pour un enseignant!...

Curieux de tout, spécialiste de rien, j'ai difficilement dû faire un choix. Il porte sur le cheminement qui m'a conduit jusqu'à vous.

Je m'interroge depuis longtemps sur les raisons qui amènent les hommes à s'expatrier mais encore davantage sur leur parcours et sur la métamorphose consécutive au changement d'environnement naturel et surtout social.

Comment un paysan sicilien peut-il en une génération devenir Français et dans la forme et dans le fond ? Et de là, comment peut on être Français quand on n'est pas né en France ?

Cette interrogation m'a amené à écrire deux livres portant sur cette adaptation à une autre société.

Ils reconstituent l'histoire de gens qui quittent la Sicile pour s'établir en Tunisie où ils espèrent trouver de meilleures conditions de vie.

À La Goulette, où ils ont débarqué, ils découvrent immédiatement leur premier obstacle : la langue, ou plutôt les langues, car ici on parle arabe, français, maltais ou italien, et sicilien, leur langue maternelle.

Puis ils découvrent autre chose que la toute puissante église de leur terre natale.

Musulmans, juifs, protestants ou orthodoxes, les cultes se côtoient et souvent se mêlent en un syncrétisme que n'auraient pas renié les anciens colonisateurs romains vainqueurs de Carthage.

Et une autre administration, d'autres règles de vie.

L'intégration de ces Siciliens dans le tissu socio-économique du pays

sera facilitée par l'accueil que leur réservent leurs concitoyens établis là depuis des générations, mais se fera surtout par le biais de l'école publique que fréquentent leurs enfants.

Conversion à la France par l'apprentissage de la langue et par l'application des programmes scolaires français.

La République veut faire de ces migrants des Français, selon la même méthode qui a servi à faire des petits Bretons ou Occitans des Français.

Par les enfants, la culture française pénétrera dans ces familles, participant ainsi à une demande toujours croissante de naturalisations facilitées par la France qui trouve ainsi un moyen de rééquilibrer le nombre de ses ressortissants dans la Régence.

Résultat :

En 1881 on comptait 70 000 italiens et 12 000 maltais (britanniques...) établis en Tunisie au moment pour... 3 000 français.

En 1931 : 91 000 Français pour 97 000 Italiens. C'est dire l'importance de ces naturalisations.

Tout à leur installation dans ce pays en plein développement, ces néo-français n'ont pas conscience d'être les acteurs d'une colonisation.

Ils travaillent, beaucoup, ils peuvent désormais envoyer leurs enfants à l'école et envisager pour eux un avenir meilleur. Le reste n'entre pas dans leurs préoccupations politiques.

Ces néo-français, choisissent délibérément, une nouvelle « patrie » avec tout l'engagement que cela suppose. On les trouvera dans tous les secteurs économiques, les administrations, mais aussi, le moment venu, dans les armées d'Afrique, sur les fronts de l'Argonne ou sur les plages de Provence en 1944 pour libérer la « mère-patrie », pays idéal où, pour la plupart d'entre eux, ils n'avaient jamais mis les pieds.

La France est pour eux un phare, le point de référence, le modèle, l'idéal. Tout ce qui vient de là est nécessairement bon.

Il faut tenir compte de cette « idéalité » si l'on veut comprendre la métamorphose des Siciliens en Français et l'appropriation sans réserve de cette notion de Patrie.

La situation était pour eux difficile : un pied en Sicile, un autre en France, mais pas complètement en France, sur un territoire à la fois étranger à la Sicile et à la France.

Ils n'ont plus aucune racine sur l'autre rivage et ne connaissent pas la métropole. Dès lors ils éprouvent le besoin de s'affirmer dans une communauté plus grande que la leur, ils choisissent celle dont ils parlent

déjà la langue, dont ils partagent des valeurs humanistes.

Ce sera la France. Sans réserves.

De ce fait ils s'inscrivent dans cette *communauté humaine ... dont le trait commun supposé est la conscience d'appartenir à un même groupe*, selon la définition des Nations Unies, c'est à dire qu'ils entrent dans un processus d'échanges économiques et sociaux, de pratiques sociales et de partage de symboles qui caractérisent une « nation ».

Le Sicilien devenu Français reste sentimentalement attaché à ses origines lointaines, mais pas plus que le Corse ou le Breton. Il est avant tout un citoyen de la République.

Il est fier de son île, c'est sa province.

Si la Corse a vu naître Napoléon, la Sicile se réclame d'Archimède, d'Empédocle, de Mazarin, de Pirandello, Bellini, Sciascia ou Dario Fo, et aujourd'hui d'Alagna ou Santoro pour n'en citer rapidement que quelques uns.

Il a dans sa mémoire collective les Phéniciens et les Grecs, les Romains, les Arabes et les Normands, mais aussi les Bourbons d'Espagne et les républicains de Garibaldi.

Fidèle aux traditions d'origine, il n'en reste pas moins avant tout très attaché aux manifestations patriotiques, politiques et culturelles de la société française. Sa langue est le français, le sicilien est oublié, tout au plus un folklore.

« Mon pays c'est ma langue » a récemment écrit Thierry Lemonnier, résumant en cette formule le parcours de l'émigré « intégré », qui peut être un Sicilien métamorphosé en Français...

Aussi puis-je m'étonner, ou m'émerveiller, de voir que si mon grand père était un journalier illettré ne parlant que son dialecte de Trapani en arrivant à Tunis, j'ai pu, une génération plus tard, faire des études universitaires et transmettre aux petits Français le savoir acquis dans le cadre de cette école de la République qui fut au commencement de cette métamorphose. (Et que je ne manque jamais de saluer à chaque occasion...).

Ce cheminement socio-historique, est souvent applicable à des populations issues de familles languedociennes, bretonnes ou basques dont le français n'était pas, a priori, la langue maternelle, qui ont accompli, à peu de choses près, la même démarche et connu la même métamorphose.

La recherche généalogique plus que jamais au goût du jour exprime le besoin de savoir d'où l'on vient pour pouvoir expliquer ce que l'on est

aujourd'hui. Elle vient inconsciemment éclairer une métamorphose.

Le Sicilien de Trapani a délibérément choisi cette voie d'intégration dans une communauté nationale dont il a dès lors partagé l'histoire, les symboles et la culture qui font que, ce soir, je me trouve parmi vous.

Je suis particulièrement sensible à l'honneur qui m'est fait en m'accueillant parmi vous, et vous comprenez pourquoi.

Je ne sais pas encore ce que j'apporterai à votre société, n'étant pas un érudit, historien, géographe ou scientifique, tout au plus un peu linguiste.

Mais je suis surtout très curieux de tout, cherchant à établir des liens entre les faits, et non pas un « spécialiste », un *Monsieur qui sait de plus en plus de choses sur de moins en moins de sujet, tant et si bien qu'à la limite il sait tout sur rien*, selon le mot de G.B.Shaw.

Toutefois, rassurez vous, je suis plein d'admiration et de reconnaissance pour ces « spécialistes », ces chercheurs, ces passeurs de savoir et de mémoire sans lesquels je ne pourrais satisfaire ma curiosité.

Je sais seulement une chose : je mettrai cette curiosité à votre service.
Je vous remercie.

Monsieur René Domergue

Monsieur, votre carrière de professeur agrégé de sciences économiques et sociales a été marquée par la passion de la recherche socio-ethnologique sur le pays nîmois. Vous avez publié de nombreux ouvrages issus de vos enquêtes. Les travaux que vous poursuivez et dont vous nous accorderez la primeur viendront enrichir nos débats.

Monsieur René Domergue prend la parole :

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,

Je vous remercie de m'accueillir au sein de votre compagnie.

Mon activité de chercheur consiste en l'étude de la vie quotidienne en pays nîmois, plus précisément dans les villages du pays nîmois.

Je travaille pour l'essentiel à partir de données de terrain, collectées auprès de la population.

L'approche est de type ethnosociologique.

L'étude de la société paysanne des années d'avant guerre, voire des années 50, fait apparaître de nombreux éléments permettant une mise en perspective de la société actuelle, tout comme on le fait habituellement à la lecture de travaux ethnographiques relatifs à des sociétés dites primitives vivant à l'autre bout du monde. C'est l'ethnologie à portée de main.

En restant dans notre périmètre, il est possible de repérer par exemple la variabilité de multiples normes, donc leur relativité. Normes de pudeur, normes esthétiques ou autres. Souvenons-nous, le *cagadou* au fond du jardin était la référence en matière de confort.

Les rapports sociaux peuvent être soumis à investigation. Ainsi, jusqu'au début des années 60, de la mer à la montagne, chacun est le *gavot* de l'autre (l'attardé, l'arriéré). Chaîne du mépris étroitement corrélée à la hiérarchie économique, à une époque où pour l'essentiel la richesse est issue de la vigne.

J'imagine que ces résultats recouperaient largement ceux d'un historien qui s'intéresserait à la même période et évoluerait sur le même terrain.

La spécificité est plutôt à chercher du côté de l'importance donnée à la parole des gens, que ce soit au moment de la quête d'information ou dans la restitution.

Dans les villages de chez nous, l'héritage culturel est manifeste. Certes, l'occitan (ou le provençal) des anciens n'est plus parlé que par une minorité, mais il a été réhabilité, et il ne s'est jamais autant écrit de livres dans cette langue.

Le parler populaire véhicule toujours des centaines d'expressions que les linguistes désignent comme francitan.

Le recueil de la parole des gens est aussi recueil d'un parler. Mes livres abondent donc en expressions que l'on qualifie usuellement de méridionales.

Le statut du francitan aujourd'hui me semble proche de celui de l'occitan ou du provençal jusqu'à une période récente, considérés comme patois sans importance.

Or j'ai la conviction que ce parler vaut d'être préservé. Car non seulement les expressions qu'il véhicule sont partie intégrante de notre héritage et forgent notre sensibilité, mais aussi parce qu'à partir d'elles il est possible de tirer le fil de la langue d'origine : *la lengo nostro*. Chacun pouvant à sa guise faire venir un peu de fil ou dérouler toute la bobine.

Démarche qui concerne aussi ceux que l'on nomme les *estrangers*. Ils se révèlent souvent très curieux en matière de langage, et lors des Fêtes du livre sont les premiers à questionner. Si nous pensons à l'histoire des *gavots, toujours plus hauts*, il sera facile de les respecter et de faire un bout de chemin avec eux.

C'est dans le monde de la bouvine que ce parler méridional est le plus vivant. C'est ce qui m'a poussé à recueillir aussi ce que j'appelle le *parler des biòus*, et à le faire vivre dans de petits ouvrages, et même dernièrement dans un court-métrage, réalisé avec Jean-Michel Laszkewycz et mis à disposition sur internet.

Ce discours a un petit côté militant, en faveur de ce que Robert Lafont nommait des « peilhas de lenga », des chiffons de langue.

Ce n'est pas trop dans mes habitudes.

Merci de m'avoir procuré cette opportunité.

Monsieur Michel Fournier

Monsieur, nous saluons en vous votre attachement à la « *lenguo nostro* », à vos recherches et à votre capacité à rassembler, ceux qui militent pour la sauvegarde de ce patrimoine fait de textes et de chansons. L'Académie de Nîmes demeure très sensible à cet élément de notre culture que sont « Les parlers du Gard ». Permettez-moi d'évoquer ici la mémoire de quelques uns de nos confrères : Hubert Rouger, Pierre Hugues et Armand Brunel, décédé récemment. Nous comptons sur vous pour nous faire partager le fruit de vos recherches.

Monsieur Michel Fournier répond en ces termes :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,

Je vous remercie de m'accueillir au sein de votre compagnie.

J'ai souhaité dédier cette première et brève intervention à un manduellois pour qui j'ai un profond respect, il était comme moi félibre, mais portait la cigale d'or de majoral ; il était à l'Académie de Nîmes, dont il était Secrétaire perpétuel, il s'appelait Pierre Hugues.

Je vous propose une toute petite partie du travail de recherches que

j'effectue depuis trois ans sur la *Mirèio* de Mistral et la Mireille de Gounod et vous ramène dans la dernière année du XIX^e siècle

Nîmes s'était mis le cœur en fête pour ce dimanche 18 juin 1899, afin que cette journée soit l'événement de l'été. La compagnie P.L.M. avait même programmé des trains spéciaux pour amener les « *estrangers* ». L'avenue Feuchères et les arènes étaient pavoisées d'oriflammes tricolores. Le vieil amphithéâtre, consacré alors à la tauromachie espagnole, allait recevoir, pour la première fois au cœur de ses vieilles pierres, la muse Érato... on allait y jouer l'opéra. Mais pas n'importe lequel, « Mireille » de Charles Gounod, tout un symbole pour cette représentation organisée afin d'aider la souscription que la ville de Nîmes avait ouverte en faveur de l'érection de la statue d'Alphonse Daudet.

Peu après 15 h, sous un brillant soleil une immense ovation s'élève, dans le vieil amphithéâtre ; en compagnie de Ducros, maire de Nîmes, le grand poète Frédéric Mistral, fait son entrée. Un an auparavant, à la veille de la représentation au Théâtre de Nîmes le 15 janvier 1898, de l'opéra « Calendal » sur une musique de Maréchal, *l'Académie décide d'élever à cette occasion M. Frédéric Mistral, déjà correspondant au rang de membre honoraire. Le bureau est chargé de se rendre auprès de cet éminent confrère quand il viendra à Nîmes*¹⁰...

Dans le calme revenu, les voix mâles de l'orphéon Némausa entonnent *L'Estelo di Felibre*, hymne composé spécialement pour l'occasion par le nîmois Louis Bard, le félibre *di Coupèu e de Tourniquet*¹¹. Et c'est une nouvelle salve d'applaudissement qui jaillit.

Enfin les premières notes de la célèbre musique de Gounod, que beaucoup de nîmois découvrent, s'élèvent. Les spectateurs ne sont pas au bout de leur surprise ni au comble de leur émotion. Au deuxième acte, après le duo de Mireille et de Vincent, la jeune soprano s'avance au devant de la scène. Elle est visiblement émue, elle n'a que 26 ans, elle s'appelle Jane Marnigan, elle est nîmoise et, a cappella, entonne la célèbre chanson *O Magali ma tant amado*. Et c'est un nouveau tonnerre d'applaudissements qui salue à la fois l'artiste et le poète. Dans la presse, les critiques saluèrent cette belle réussite et un journaliste ajouta même :

¹⁰. Extrait du procès-verbal de l'Académie de Nîmes du 4 décembre 1897.

¹¹. Le Félibre des Copeaux et du Tourniquet. Louis Bard né à Nîmes le 18 mai 1826 avait travaillé comme tourneur sur bois dans la maison Bernassau, célèbre pour la confection de ses billards. Entré au Musée de Nîmes, alors à la Maison Carrée le 20 février 1875, il fut nommé gardien-chef le 1^{er} janvier 1880, lors du transfert du musée dans les anciens bâtiments de l'Hospice d'humanité.

... Cette grande manifestation d'art, en tous points admirablement réussie, aura servi à prouver d'abord une chose : c'est que l'acoustique est parfaitement suffisante dans nos arènes pour y remplacer de temps en temps la mise à mort des taureaux par de grandes solennités musicales...

En cette dernière année du XIX^e siècle, Nîmes honore une fois encore Mistral et *Mirèio*. Le conseil municipal, lors de sa séance du 11 février, avait voté un budget de 10.000 F. pour la rénovation du foyer du Théâtre construit en 1827. Le devis est confié à M. Lahaye directeur de l'École des Beaux-Arts de Nîmes, et au peintre nîmois de renommée internationale, Gabriel Ferrier ; il révèle une dépense de 30 000 F. *si l'on désire faire quelques chose de réellement digne de la ville de Nîmes* avait précisé le maire lors d'une séance du conseil municipal. La municipalité s'adresse alors à M. le Ministre des Beaux-Arts, afin d'obtenir une subvention, les sénateurs du Gard et MM. Delon-Soubeyran et Doumergue alors députés soutiennent cette demande.

Une subvention de 15 000 F. est accordée par le gouvernement qui impose un troisième artiste. Ils se partagent alors le travail de décoration et à Gabriel Ferrier échoit celle du plafond.

C'est en effet un grand spécialiste qui a déjà participé à la décoration de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Paris, de la salle à manger de l'hôtel de l'Ermitage à Monte Carlo et décorera le plafond de l'hôtel d'Orsay, encore visible au restaurant du Musée d'Orsay. Sa spécialité des grands portraits le conduira, en 1904, jusqu'à Rome pour réaliser celui du Pape Pie X en grand costume pontifical.

Ce nîmois, devenu parisien se souvient alors un dessin au fusain qu'il avait réalisé pour la Société des Félibres de Paris. Tout un symbole, il représente la poésie provençale présentant *Mirèio* à la poésie de France qui la couronne de lauriers. Une consécration qui n'est pas sans rappeler celle de Lamartine en faveur du poète de Maillane auquel il avait consacré son 40^e Entretien. C'était en mars 1859, quelques semaines seulement après que Mistral ait lu pour la première fois en public des extraits de Mireille, à l'invitation de Jean Reboul, dans le grand salon d'honneur de la Mairie de Nîmes.

Depuis l'inauguration du plafond, en 1901, et jusqu'à l'incendie criminel qui détruit le théâtre en 1952, Nîmes a rendu hommage à cet

(Renseignements pris dans la « notice biologique » de son recueil de poèmes *Li Coupèu de Tourniquet* paru en 1911.)

éternel symbole de la Provence qu'est *Mirèio*. Elle figurait au centre du plafond, entourée de rappels de monuments antiques comme le Pont du Gard et les arènes avec références espagnoles. La maquette fut présentée à Paris au Salon de 1901 et Arsène Alexandre écrivit dans le Figaro : *M. Ferrier expose un vaste plafond pour le foyer du Théâtre de Nîmes, Carmen et Mireille en font les frais et les allusions aux courses de taureaux n'y sont point épargnées.*

Mais avec *Mireio*, la ville de Nîmes se souvenait qu'elle avait été choisie par le grand poète de Maillane pour symboliser la renaissance de la langue provençale dans ces vers immortels :

*Soun mort li disèire,
Mai li voues an clanti,
Soun mort li bastissèire,
Mai lou Temple es basti.
Vuei pòu boufa
L'aurouso malamagno
AU FRONT DE LA TOUR-MAGNO
LOU SANT SIGNAU ES FA.*

Monsieur Dominique Hooreman

Monsieur, vous avez su préserver, au cours de votre carrière active d'économiste et de juriste de grande valeur, du temps pour la réflexion, l'écriture et la participation à la vie de *l'œuvre montpelliéraine des enfants à la Mer*. Sans doute pourrez-vous nous faire partager de votre expérience pour le plus grand bien de notre région et de l'Académie.

Monsieur Dominique Hooreman prend à son tour la parole.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs,

Votre Académie a bien voulu me choisir comme correspondant. J'en

suis heureux et confus et vous en remercie d'autant plus que je ne suis pas sûr de mériter cet honneur a priori.

En effet mes origines familiales tout d'abord ont bien peu à voir avec Nîmes. Pour la plus grande part, elles se situent en effet nettement au Nord de la Loire et même au delà du Quiévrain. Si je voulais les escamoter, mon nom de toute façon trahirait mes racines flamandes.

Ma belle famille, à laquelle je dois de vivre le plus clair de mon temps près de Bellegarde, à quelques kilomètres de Nîmes, ne rachète que partiellement ce lourd passif.

Mon beau-père, Jacques Delassus, fut Nîmois d'adoption, exploita pendant quarante ans le mas de Campuget à proximité de Manduel, fut Président du Crédit Agricole du Gard et participa de près aux activités professionnelles et coopératives des agriculteurs gardois. S'il fut sensible à la chose artistique, à la peinture notamment, quel rapport malgré tout entre la promotion de l'agriculture et les activités de votre Académie ?

Un oncle par alliance, Bernard Dalle, m'en rapproche davantage, puisque, latiniste et juriste, il fut correspondant de votre Académie pendant plusieurs années. Il me faut cependant admettre que les lois de Mendel n'assurent en aucune manière la transmission de gènes d'oncle à neveu, surtout par alliance !

Mes études et mes écrits pourraient-ils me servir de gage pour justifier votre choix ? Il y a là un espoir, malheureusement vite évanoui. Avant d'aborder le droit et les sciences politiques, j'ai consacré plusieurs années à l'apprentissage du latin et du grec ancien, sans en avoir gardé hélas une pratique récente. Quant à mes écrits, ceux qui sont lisibles sont anciens, tandis que les récents ne le sont guère car, s'ils portent sur des sujets d'importance pour les économistes ou les entrepreneurs, votre Académie les jugerait sans doute rébarbatifs et utilitaristes.

Utilitariste, c'est aussi la caractéristique de mon parcours professionnel, malgré l'ambition de défendre les grands principes indispensables à la vie en société, la veuve et l'orphelin, en un mot le droit, qui allait à l'origine de pair avec mes études. Les contraintes pratiques de l'existence m'ont obligé à y renoncer au profit du lucre qu'assurait davantage la défense des droits particuliers de quelques grandes entreprises dans la jungle de règlementations foisonnantes, incertaines et parfois même contradictoires. Dans ce cas encore, j'ai dû sacrifier le sens de la gratuité et de l'élévation d'esprit qui sont associés aux travaux de votre Académie.

Dernier espoir de justifier a priori votre décision de me choisir

comme correspondant, les livres. J'aime les livres, d'un amour compulsif, encombrant et ruineux selon mon épouse. Je lis ces livres, les relis et les fait relire à l'occasion, ce qui aggrave ma situation financière et par conséquent mon cas vis-à-vis de mon épouse. Aussi méritoires soient donc ces efforts à l'adresse de votre Académie, je n'en reste pas moins conscient que c'est une chose de lire des livres, une autre de les écrire.

Depuis quelques minutes je vous entretiens de mes insuffisances pour mieux tenter de m'assurer sournoisement votre indulgence et je prends soudain conscience que je pourrais bientôt me heurter à l'adage bien connu des juristes, selon lequel « *nemo auditur propriam turpitudinem allegans* ». Je vais donc me livrer à une dernière tentative de justifier votre choix, sinon a priori du moins a posteriori, en citant quelques travaux par lesquels je pourrais me racheter auprès de votre Académie, si elle devait leur trouver quelque mérite :

– on trouve au mas de Bions, où je réside, plusieurs pierres gallo-romaines, des cippes, qui comportent des inscriptions ; sans rivaliser avec les travaux d'épigraphie de Germer-Durand, peut-être serait-il intéressant d'en assurer la description, le déchiffrement et la traduction ?

– il existe une copie du recensement de la bibliothèque du mas de Campuget, déjà cité, telle qu'elle existait vers 1860, à l'époque où ce mas appartenait à une famille de protestants nîmois, les Maigre ; l'analyse de ce recensement pourrait permettre d'esquisser le portrait intellectuel, littéraire et même politique d'une famille de notables de la région au milieu du XIX^e siècle ;

– on relève quelques traces, dans l'Histoire de la révolution française dans le Gard de Rouveyre et dans certaines publications de la Convention notamment, d'un protestant nîmois oublié, Jean Scipion Sabonadière, qui fut successivement étudiant à Genève, avocat à Nîmes, victime d'une lettre de cachet, réfugié à Londres, combattant de la guerre d'indépendance américaine, lié à Rabaut Saint-Etienne, spécialiste des finances publiques puis représentant en mission de la Convention, avant de terminer son existence comme pasteur à Caen ; ce personnage aventureux pourrait mériter une esquisse de biographie dont j'ai rassemblé quelques bribes, par piété familiale puisqu'il s'agit d'un de mes ancêtres par les femmes. On n'en parlait guère dans ma famille, tant il sentait le fagot. Peut-être pourrais-je en revanche l'évoquer un jour devant votre Académie et me trouver ainsi, par un effort désespéré, quelques attaches nîmoises propres à justifier votre décision de m'accueillir comme correspondant.

J'allais oublier de vous mentionner mon appartenance à une association fondée en 1974 avec quelques amis étudiants, l'ASAM, Association d'Autosatisfaction et d'Admiration Mutuelle, qui se livre périodiquement à des travaux d'étude gastronomique comparée des restaurants parisiens. L'un des rituels de cette association comporte pour tout nouvel impétrant l'obligation de se présenter aux membres plus anciens et de leur expliquer combien ils ont eu raison de le recruter tant il est admirable. Devant votre Académie, ce soir, j'ai voulu me livrer à l'exercice inverse sans être assuré d'y être parvenu car les habitudes persistent et le naturel chassé revient vite au galop.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de votre patience et de votre indulgence.

Monsieur Claude Larnac

Monsieur, professeur de mathématiques, retraité, vous êtes un chercheur passionné et passionnant, rien de ce qui concerne le Pont du Gard et son environnement depuis la fontaine d'Eure n'échappe au président de l'association *Pont du Gard et Patrimoine*. Vous êtes aussi l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à ce monument majeur de la romanité dans notre département. Il est évident que vous avez beaucoup à nous faire découvrir.

Monsieur Claude Larnac répond en ces termes :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Madame, Messieurs mes parrains,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très honoré et vous exprime ma gratitude de me recevoir dans ce sanctuaire de la Culture.

Je tiens à associer à cet honneur tous ceux qui depuis avril 1990 m'ont aidé à participer au travail de fond que nous avons entrepris pour la sauvegarde du site du pont du Gard et pour sa mise en valeur culturelle. Il s'agit de plus de 2 000 personnes regroupées au sein du CIDS, le comité intercommunal de défense du site du pont du Gard, puis de l'association « Pont du Gard et Patrimoine » qui lui a succédé, mais aussi

de plusieurs personnalités politiques, administratives, des journalistes, de nombreuses compétences, sans oublier le personnel de l'EPCC, l'actuel établissement public de coopération culturelle du pont du Gard, qui œuvre sur le terrain. Sans l'effort de chacun, sans la continuité dans l'action, je n'aurais pas trouvé la motivation nécessaire et je ne serais pas parmi vous aujourd'hui.

Je reviens à mon sujet.

Apprendre, réfléchir, transmettre sont les fondements d'un humanisme auquel chacun aspire. Ainsi, parmi les sujets qui me tiennent à cœur, évoquerai-je un peu de cet immense potentiel de connaissances que j'ai découvert au pont du Gard, depuis mon enfance jusqu'à maintenant.

Ce n'est pas vers l'apport des Romains que je me tournerai mais plutôt vers les marques anonymes des Compagnons des Devoirs qui leur ont succédé. C'est à ces *œuvriers*, à ces facteurs de la *belle ouvrage*, que nous devons aujourd'hui le bonheur d'admirer ce monument dans son meilleur état de conservation.



Permettez-moi de contempler, très tôt, un matin d'été, lorsque le soleil rasant met en valeur le relief de la pierre et souligne les marges, ce bel ensemble de gravures alignées qu'un certain « FOUCHÉ DIT LA VERTU DE SAINTE » a dessiné pour nous au creux d'un galbe de deux à trois mètres de long sur une cinquantaine de centimètres de hauteur, une fresque pétrifiée en quelque sorte.

On distingue successivement, de gauche à droite, huit instruments utiles à la profession mais aussi porteurs de symboles :

- **un niveau de maçon** du genre de ceux qui illustraient jadis nos livres de physique, constitué d'un triangle isocèle muni d'un fil à plomb issu de son sommet principal ;
- **un ciseau à pierre**, peut-être bretté, c'est-à-dire garni de dents ;
- **une escoude**, ce genre de pic avec lequel les carriers extrayaient la pierre depuis l'âge du fer jusqu'au milieu du vingtième siècle où il fut détrôné par les machines ;
- puis un **autre ciseau** ;
- **une massette**, instrument de percussion ;
- **un compas** et **une équerre** entrelacés autour desquels l'artiste a distribué **cinq lettres** : C,P,T,D,P ;
- plus loin enfin, un **autre marteau**.

Le tout surmonté d'une inscription : « FOUCHÉ DIT LA VERTU DE SAINTE ». Ce dessin, admirable en tant que tel, est aussi porteur de témoignages qui peuvent nous échapper.

Quelques informations nous aideraient à mieux comprendre ce chef-d'œuvre.

Les cinq lettres ont un sens, elles nous apportent nombre de renseignements sur leur auteur. C.P.T.D.P. signifient Compagnon Passant Tailleur De Pierre. Plus haut son Nom, FOUCHÉ ; son surnom LA VERTU, sa ville, SAINTE (S).

Nous comprenons alors que la gravure est postérieure à la reconnaissance du compagnonnage, sinon Fouché n'aurait pas livré son nom. Son surnom, LA VERTU, permet de penser qu'il était apprécié par ses confrères, l'attribution du surnom faisant l'objet d'un cérémonial.

Il était compagnon, donc ouvrier accompli – et tailleur de pierre ! Il appartenait alors à la confrérie des maîtres, de ceux qui façonnaient les blocs, les ajustaient parfaitement et montaient les murs, les voûtes, les arches à joints secs, c'est-à-dire sans amalgamer la pierre, matière noble,

à du mortier. Un tailleur de pierre n'est pas un maçon ... André Pagnol, dit la SINCÉRITÉ DE MARSEILLE, grand-père paternel du célèbre auteur, le rappelle : « Un maçon, disait-il, c'est un noyeur de pierres, et il les cache parce qu'il n'a pas su les tailler ». Ainsi, la truelle, absente sur cette frise – c'est un instrument de maçon-, devient l'emblème de l'union ; on lui attribue la vertu de réunir deux entités qui, *a priori*, ne sont pas destinées à former un tout. Le **niveau de maçon**, ou **perpendiculaire**, est aussi l'emblème de l'équilibre, de la justice, on le retrouve gravé sur de nombreux sarcophages déposés le long de l'allée des Alyscamps, à Arles. **L'équerre** rigide par sa fonction, indéformable, symbolise la rigueur dans le raisonnement comme dans la vie. **Le compas** en revanche, est l'instrument du trait, du dessin. On l'utilise pour tracer des cercles mais aussi les lignes remarquables d'un angle ou d'un triangle. Il est encore l'outil avec lequel on reporte les distances et les angles. Croisé avec **l'équerre**, il évoque l'équilibre et le complémentaire.

Cette frise est porteuse de valeurs.

Que d'acquis oubliés et ignorés parce que jamais transmis. Certains définitivement, d'autres temporairement. Il fallut attendre, par exemple, le retour des Croisés pour que les moines guerriers rapportent le zéro du Moyen-Orient. Le zéro, symbole mathématique inconnu des Romains alors que les Babyloniens l'utilisaient déjà avant le troisième siècle précédant notre ère. Il est vrai que représenter l'ensemble vide par un symbole concret dépasse peut-être le sens commun.

Est-il nécessaire de rappeler que la connaissance et les progrès résultent du travail de tous et ne sauraient appartenir à quelques privilégiés ?

À l'instar de l'école comme du compagnonnage, apprendre des autres, critiquer, améliorer, transmettre le plus simplement possible, participe au développement de la pensée et à l'épanouissement du citoyen ; n'est-ce pas aussi l'un des objectifs fondamentaux de la culture ?

Monsieur Pierre Morisot

Monsieur, Vous êtes un militaire, un artilleur, général de corps d'Armée, vous avez servi la France qui a su reconnaître vos mérites. Vous êtes aussi l'auteur d'un recueil de nouvelles. Par ailleurs vous vous intéressez à l'histoire et à l'administration. Je ne doute pas que vous serez pour nous un témoin privilégié d'un demi-siècle d'histoire.

Monsieur Pierre Morisot prend à son tour la parole.

Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de m'accueillir au sein de votre
Compagnie.

On nous parle souvent par les temps qui courent de
service « civil » ou « civique »

Il semble qu'un des avantages attendus de la formule vise une
catégorie sociale dont la renommée devrait être brillante, mais qui a
malheureusement pris une tournure plutôt péjorative : les « jeunes » Il
s'agirait de lui inculquer quelques rudiments dans des sciences ardues
telles que la rigueur, la politesse et la ponctualité, domaines considérés
aujourd'hui comme défailants dans cette tranche de la population. Ce
faisant, le service en question serait mis à profit pour se consacrer à
quelques besognes utiles, comme récurer des caniveaux, apporter la
soupe aux vieux ou apprendre au moins le premier couplet de la
« Marseillaise ».

Un second apport espéré serait la réalisation d'une mixité sociale
que le service national de naguère était censé apporter même si,
incontestablement « universel » (en dépit d'accusations portées par des
critiques mal informés), il faut reconnaître qu'il était plus ou moins
« inégalitaire »; ceci en raison de la variété évidente des postes tenus et
de leur répartition géographique, et surtout de l'existence de formes
latérales, intéressant des effectifs peu nombreux mais constituant des
sortes de fuites, comme une certaine banalisation de l'objection de
conscience ou l'envoi en « coopération ». On pourrait mettre à profit le
nouveau melting-pot envisagé pour procéder à une pincée de
discrimination positive à l'avantage des plus doués parmi les « couches
défavorisées », car il est plus valorisant de dissenter sur Tocqueville rue
Saint-Guillaume que de brûler des voitures.

Au fond, on a connu autrefois des formules voisines comme les
« Chantiers de Jeunesse » de Vichy » qui n'étaient pas dénués de
certaines vertus sur les plans de l'ambiance et du moral.

Actuellement en France, surtout parmi les citoyens d'un certain âge et la gent féminine, on mettrait volontiers l'accent sur le premier aspect que nous avons présenté, en regrettant le «dressage» associé dans les esprits à l'ancien service, notamment sous sa forme purement militaire (très majoritaire), et en confiant à des adjudants le rôle de « hussards noirs» de la V^e République.

Mais attention de ne pas confondre ! La loi Jourdan du 19 fructidor an VI a, pour la première fois, annexé le service des armes à l'idéal républicain. Le citoyen est désormais associé à la direction du pays par son bulletin de vote. Mais cette notion de propriété entraîne des obligations. Qui possède un bien doit l'entretenir et le protéger contre les intrusions. De même, notre citoyen doit, en contrepartie de ses droits politiques, participer à l'entretien de la collectivité par l'impôt (nommons le plus élégamment : contribution) et à sa défense par le service des armes. Le mot « service » dit bien ce qu'il veut dire. Ce n'est pas un privilège mais une contrainte, ce que ne comprenaient pas toujours certains conscrits disant : « le service ne m'a rien apporté » ou « j'ai perdu mon temps ». Rappelons-nous la formule de Kennedy : « Ne cherchez pas ce que la Nation peut faire pour vous mais ce que vous pouvez, vous, lui apporter ».

Le service national n'avait pas vocation à être une colonie de vacances. Il n'était pas non plus chargé de corriger les lacunes de l'éducation familiale et scolaire. Certes, il était susceptible de produire quelques retombées, un développement physique, le sens de la camaraderie, des découvertes géographiques, voire un permis de conduire et éventuellement quelques séances bénévoles de rattrapage scolaire. Mais il ne s'agissait que de sous-produits.

Si, étant donné le contexte international, toute menace directe d'origine étrangère a été considérée, au moins à court et moyen terme, comme écartée et si en conséquence le service, fournisseur de « gros bataillons », a été suspendu, nous avons désormais une armée au « format » réduit ayant pour vocation actuelle de mener des « OPEX » en milieu multinational. On ne peut donc plus en attendre des activités latérales à fort contenu de main d'œuvre, comme au temps du plan « Polmar » sur les rivages bretons ou « aspirateur » avec ramassage de poubelles. L'opinion doit en prendre conscience et on ne doit plus entendre des « appels à l'armée » lors de diverses catastrophes.

Mais il peut survenir, dans l'esprit de l'ordonnance de 1959, des « formes d'agression », soit de nature hostile (terrorisme par exemple, si l'on exclut le terme honni d'« ennemi intérieur ! » soit d'origine climatique ou industrielle (inondations, tempêtes, séismes, épidémies, canicules, ruptures de barrages...). Face à ces risques, nous disposons de forces spécialisées entraînées et efficaces (CRS, gendarmerie mobile, pompiers et sécurité civile, SAMU, équipes d'intervention de l'EDF, Croix Rouge...) qu'il faut bien entendu conserver et au besoin améliorer, mais dont les missions sont encadrées et les effectifs limités.

C'est dans ce cadre que pourrait intervenir une garde nationale (de type plus américain que louis-philippard !) pour la sauvegarde et l'entretien des personnes, des biens et des bâtiments publics. Constituée de volontaires dont le dévouement serait compensé par divers avantages réels (c'est-à-dire autre que des médailles et de bonnes paroles, fiscaux par exemple), formée au cours de périodes courtes mais denses et débarrassée de scories inutiles, équipée d'armement individuel léger et de matériels adaptés (déblaiement, vision nocturne, équipes cynophiles, hélicoptères, etc...) et non du rebut des unités militaires d'active, elle se situerait au niveau des régions avec priorité pour les missions éventuelles de niveau national. Rapidement disponible entre les mains du corps préfectoral sans attendre les conclusions des fameuses « cellules de crise » improvisées, ses cadres d'action seraient nombreux même en dehors d'un contexte catastrophique. Citons à titre d'exemples, libérant d'autres forces plus spécialisées ou aidant et préparant leur intervention : Vigipirate, contrôle routier de vitesse, surveillance aux abords des établissements scolaires et des sorties de matches...

Dans tout cela donc, en conclusion, des obligations au service du pays et non l'inverse. Évitions le mélange des genres. Des compléments d'éducation, une « deuxième chance » pour certains, un accès facilité à la maturité, la mise à profit enfin de la présence dans un cadre collectif organisé en vue d'actions socialement utiles, ce sont des intentions louables mais à condition de ne pas plonger dans le contresens. Encore une fois, ne pas confondre ! Les cadres militaires se croient humains et ouverts, ils le sont sans doute, mais leur métier est le maniement et l'usage des armes et les citoyens qui leur sont confiés le sont pour être des soldats.

Je vous remercie.

Monsieur Alain Penchinat

Monsieur, vous êtes Nîmois, sauf erreur le seul de cette promotion de correspondants. Diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris, vous êtes l'un des dirigeant du groupe les « Villégiales ». Nous avons été sensibles à vos activités extraprofessionnelles au sein de l'Église Réformée, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes, et du Comité régional du crédit coopératif ainsi qu'à votre engagement culturel qui couvre de nombreux domaines. Nous comptons sur vous pour nous les faire partager.

Monsieur Alain Penchinat prend à son tour la parole :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Je vous remercie vivement de me recevoir aujourd'hui comme membre correspondant de l'Académie de Nîmes.

Monsieur le Président, vous m'avez demandé de m'exprimer cinq minutes sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur et qui a donc pour moi de la valeur.

Ce sujet, c'est justement la valeur ; la notion de valeur.

Comme protestant réformé pratiquant, je veux évacuer, si j'ose dire, l'Homme et la Grâce.

L'Homme, parce que tous les hommes sont égaux et n'ont pas de valeur relative, c'est ce qu'ils font (ou ne font pas) qui a de la valeur ou pas.

La Grâce qui sauve pour la Vie éternelle, parce qu'elle est définitivement gratuite et n'a pas, elle non plus, de valeur relative. Sa valeur est absolue.

Tout le reste, tout ce qui fait le Monde, tout ce qui commande l'action de l'Homme dans le Monde, se définit, se commande, par rapport à la valeur relative des choses.

La guerre, la paix, les politiques, les comportements sociaux, en un mot la Vie, se font et se défont en fonction de l'appréciation individuelle et collective de la valeur des choses ou des situations.

C'est pour moi l'un des grands mystères de l'équilibre ou du déséquilibre des comportements humains dans l'espace et dans le temps.

Comment se fait-il qu'une même situation objective ait ou prenne une valeur identique ou différente pour deux êtres ou deux groupes, et partant, comment se fait-il que cela déclenche toujours un mouvement ? Un mouvement de paix, un mouvement de guerre, un mouvement d'adhésion, donc on travaille ensemble, un mouvement de répulsion, donc on se met en opposition.

Je pense aux Boudhas de Bamiyan détruits par les Talibans en 2001 mais aussi à la fresque de Puvis de Chavannes que nos camarades de mai 68 ont été à deux doigts de détruire à la Sorbonne. Un exemple trivial de la vie de tous les jours : pourquoi un tag sur mon mur est-il une œuvre pour son auteur et une horreur pour moi ?

Vous l'avez compris, je pense que se dissimulent derrière le mystère de la valeur les questions sur le racisme, l'exclusion, la xénophobie, l'intégration, le vivre ensemble etc....

Si on pense valeur, on ne peut pas éviter de penser Argent.

Pour moi, qui ne suis qu'un modeste chef d'entreprise qui utilise son temps libre à gérer les finances des autres, celles de son Église, et celles de la Chambre de Commerce, la plus géniale invention de l'Homme au même titre que la roue, c'est l'Argent.

On l'oublie, et cet oubli est à l'origine des crises, l'Argent a deux fonctions distinctes que l'on mélange à tort :

Il est d'abord un droit de tirage sur le travail des autres : en échange de mon travail, on me remet de l'argent que je donnerai moi-même plus tard pour jouir du travail d'un autre. De ce point de vue, l'argent, loin de puer comme le pensait Freud, est du travail en conserve, donc précieux et infiniment estimable.

Il est aussi une convention qui mesure la valeur : s'il est admis que la Coupole du Quai Conti représente plus d'argent que l'Hôtel de la rue Dorée, ce n'est pas parce que les locataires sont différents (les hommes sont égaux, je vous l'ai dit, et un académicien résident de Nîmes vaut bien un académicien de France), c'est parce que par convention l'adresse Quai Conti vaut plus que l'adresse rue Dorée (malgré son nom).

J'aimerais un jour développer devant vous ce thème de l'Argent. J'oserai vous dire, à l'expérience de deux mille ans d'histoire économique, qu'il manque un quatrième serviteur dans la parabole des talents.

Cinq minutes déjà.

Jusqu'à cet instant précis, je pensais naïvement que lorsque l'on aimait on ne comptait pas.

À votre contact, je me suis déjà enrichi ; je sais désormais que lorsqu'on aime, il faut savoir aussi compter jusqu'à cinq.

Je vous remercie.

À l'issu de cette séance, Monsieur le président Jean-Marc Roger a convié l'assemblée à rejoindre le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne en l'honneur de Messieurs les correspondants.

SÉANCE DU 28 MAI 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames, Deronne, Kuntz, Marès, Poujoulat, Viala, Hermann, Leroy, Plouvier, Messieurs Audisio, Aventurier, Chabert, Chausse, Costabel, Debant, Fontaine, Fougères, Galtier, Hugues, Jallatte, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade, Chalavet, Stephan.

Excusés : Mesdames Lassalle, Maurin, Pallier, Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Fabre, Gouget, Grossi, Lévy, P. Marès, Salenson, Delmas.

Absents : Messieurs Emmery, Mounier.

Correspondants présents : Madame Bertrand-Fabre, Messieurs Chamboredon, Launay, Magdelaine, Meine, Meunier, Moreau, Pincemaille.

Adoption du procès verbal de la séance du 9 avril :

Nombre de votants : 27

Abstention : 3

Pour : 24

M. le président Jean-Marc Roger informe l'assemblée qu'il a représenté samedi 22 mai l'Académie lors de l'hommage rendu à M. Edmond Reboul par l'Académie des Hauts Cantons. M. Robert Debant rappelle qu'il avait eu l'opportunité durant son mandat de président de recevoir M. Edmond Reboul en qualité de membre non-résidant de notre Compagnie.

Nous avons appris le décès de la mère de Monsieur Bernard Moreau,

correspondant à qui l'Académie a adressé un message de condoléances et de sympathie.

M. Roger Grossi, membre résidant a adressé une lettre de remerciements à notre compagnie et a été très sensible à tous les messages de sympathie qui lui ont été témoignés à l'occasion de la disparition de son épouse.

M. le président informe l'assemblée de l'état de santé préoccupant de M. Jacques Lévy, vice-président.

DONS D'OUVRAGE

Madame Sabine Teulon- Lardic, membre non-résidant, a fait don de l'ouvrage *L'invention des genres lyriques français et leur redécouverte au 19^e siècle*, ouvrage coordonné par Agnès Terrier et Alexandre Dratwicky auquel notre consœur a contribué.

INVITATION

Pascal Trarieux, conservateur du Musée des Beaux Arts invite notre Compagnie au vernissage de l'exposition « Lucien LAUTREC – Nîmes 1909/ Paris 1991 » le mardi 1^{er} juin à 18 h 30 en présence de M. le Sénateur Maire Jean-Paul Fournier et notre confrère membre résidant Daniel Jean Valade, adjoint au maire, Délégué à la Culture et à la Tauromachie.

Présentation de l'orateur par M. le Président Jean-Marc Roger

La communication de cette séance est présentée par notre confrère Charly-Sam Jallatte, membre résidant qui fut président en 2001, ensuite rapporteur de la commission des nominations.

Rappelons que reçu en 1992, au fauteuil de M. Jean-Charles Lheureux par M^{me} Lassalle, alors présidente de notre Compagnie, notre confrère fréquentait déjà l'hôtel de la rue Dorée depuis 1987, année où il avait été admis comme correspondant.

Permettez-moi de rappeler, cher confrère, que par votre famille paternelle, vous appartenez à une longue lignée de huguenots du Haut Vivarais. Nul n'ignore que c'est dans la manufacture des chaussures que votre grand-père, puis votre père excellèrent. Votre grand-mère, elle aussi huguenote, était originaire de Marsillargues (Hérault).

Après de solides études au lycée Alphonse Daudet, alors lycée national, titulaire d'un bac B en 1942, vous envisagez d'entreprendre des études de chimie. Mais la situation politique n'est guère propice au choix d'une formation. Vous entrez dans la résistance d'abord à l'intérieur du groupe nîmois des éclaireurs unionistes, ensuite vous prenez le maquis dans la Creuse. Il n'était plus possible pour vous de rester à Nîmes, où dénoncé, arrêté par la police allemande, emprisonné vous parvenez à vous évader lors d'un transfert.

En 1945 vous débutez des études de médecine qui permettent de vous spécialiser en gynécologie et obstétrique. Vous exercez à l'université de Tours où vous créez la chaire de pathologie sexuelle.

De retour à Nîmes, attiré par la médecine chinoise, vous pratiquez et enseignez l'acupuncture et l'auriculothérapie à la maternité de Montpellier.

Ces éléments biographiques, volontairement succincts, sont destinés à permettre à nos jeunes collègues de faire connaissances avec l'orateur.

Cher confrère, votre communication « Esquisse de portrait psychologique de Gabriel-François de Brueys, dernier baron d'Aigaliers », présenté à partir d'un manuscrit autographe, s'inscrit parfaitement dans une orientation académique qui m'est chère : approfondir la connaissance du département du Gard, et ce depuis les temps géologiques jusqu'à la période actuelle, dans une approche pluridisciplinaire.

Si votre communication intègre des notices biographiques, son originalité réside dans le portrait psychologique de Gabriel-François de Brueys, fondé sur des documents recueillis, annotés, rédigés par le baron en vue de donner de lui-même « une image proche de la réalité ».

Cher confrère vous avez maintenant la parole.

M. le président Jean-Marc Roger donne la parole à M. Charly-Sam Jallatte,
membre résidant, pour sa communication intitulée :

***Esquisse de portrait psychologique de
Gabriel-François de Brueys, dernier baron d'Aigaliers
Présentation d'un manuscrit autographe***

Le portrait psychologique du baron d'Aigaliers, que Ch.-S. Jallatte a esquissé et qu'il présente dans cette communication, a pu l'être grâce à

un ensemble de documents manuscrits autographes rédigés et colligés par le baron lui-même.

G.-F de Brueys a recueilli à partir de 1759 et jusqu'à la fin de sa vie toutes les notes historiques, remarques et observations qui lui paraissaient propres à offrir de lui-même une image proche de la réalité. Cette pièce exceptionnelle est donc à la base du travail de Ch.-S. Jallatte.

Ch.-S. Jallatte nous présente par le détail, l'évolution du caractère et de la personnalité du baron d'Aigaliers. Inconstant en amour comme il le fut dans toutes ses entreprises, poète et musicien à ses heures, G.-F de Brueys versa dans la religiosité à la fin de sa vie.

Cette communication était illustrée par la projection de plusieurs photographies issues du manuscrit autographe acquis par M. Ch.-S. Jallatte.

Mesdames Danielle Bertrand-Fabre, Catherine Marès, Messieurs Chabert, Galtier, Valade, Meunier, Moreau prennent tour à tour la parole à la fin de l'exposé.

Compte rendu de la séance en hommage à Edmond Reboul par M. le président Jean-Marc Roger.

L'Académie était invitée samedi 22 mai dernier, comme nous l'avons signalé lors de la séance du 14 avril dernier, à un hommage à notre confrère Edmond Reboul. Le président s'est rendu au Vigan à cette manifestation organisée par l'Académie des Hauts Cantons, avec M^{me} Dubois de Montreynaud rejoints par Laurent Puech et Romain Daudé (correspondants).

L'alternance de lectures, de sonnets ou de passages d'ouvrages rédigés par Edmond Reboul a évité à cette manifestation les travers d'une succession de discours agiographiques.

Le professeur Thierry Rogerot de l'Académie de Lyon, au nom du président Pageon, a présenté le cursus et le rôle d'Edmond Reboul.

Le président de l'Académie de Nîmes a évoqué les liens d'Edmond Reboul avec notre Compagnie et notamment sa réception en 1988 par M. Robert Debant (élection le 18 décembre 1987).

Le professeur Grasset, de l'Académie de Montpellier, président de la Conférence des Académies de Province, a rappelé la formation, la carrière militaire et l'ascension « du petit cévenol » au sein de l'Académie de Lyon. Redécouvrant l'ouvrage de Francisque Bouillet, qu'il fait éditer à Nîmes chez Lacour, il crée, avec le soutien de deux membres de l'Institut, MM. Albert Benoit et Edmond Bonnefous. la Conférence des Académies de Province, en 1989 dont il devient le président.

Le professeur Grasset termina son propos en invoquant l'ami cévenol : un homme droit, courageux, tenace, volontaire, et humaniste, « l'homme au regard tendre », à l'enthousiasme rare, ouvert aux valeurs humaines.

SÉANCE DU 11 JUIN 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames, Deronne, Kuntz, Lassalle, Marès, Pallier, Poujoulat, Viala, Hermann, Plouvier, Messieurs Aventurier, Chabert, Costabel, Fougères, Galtier, Gardelle, Gouget, Hugues, Jallatte, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade, Chalavet, Stephan.

Excusés : Mesdames Leroy, Maurin, Messieurs Audisio, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Debant, Fontaine, Fabre, Grossi, Lévy, Salenson, Delmas.

Absents : Messieurs Emmery, Mounier, P. Marès.

Correspondants présents : Madame Agussol, Messieurs Auglioro, Chillet-Pijac, Chamboredon, Marechal, Meine, Simon, Souriou.

Adoption du procès verbal de la séance du 28 avril :

Nombre de votants : 26

Abstention : 3

Pour : 23

M. le président Jean-Marc Roger informe l'assemblée de l'état de santé préoccupant de M. Jacques Lévy, vice-président qui est sensible aux témoignages d'amitié qui lui ont été adressés.

INVITATIONS

Vendredi 4 avril, Monsieur Henri Hugues, membre résidant et secrétaire adjoint, a représenté l'Académie à l'occasion de la

manifestation célébrant les dix ans d'aménagement du site du Pont du Gard.

Lundi 7 juin, Monsieur Henri Hugues, et Monsieur Pascal Gouget, membres résidants ont représenté notre Compagnie à la séance publique de l'Académie de Montpellier. Monsieur Jean-Pierre Dufoix s'est exprimé sur le thème : *Ils ont fait le terral*.

RÉCEPTION DE MONSIEUR JEAN-PIERRE GARDELLE

Monsieur Jean-Pierre Gardelle est accueilli dans la salle des séances, accompagnée par Madame Monique Kuntz.

Monsieur le président Jean-Marc Roger prend la parole pour remercier d'abord la présence de la fille de Monsieur Aimé Bonifas, membre honoraire, afin de le représenter à l'occasion de la réception de son successeur Monsieur Jean-Pierre Gardelle.

Discours de bienvenue Monsieur Jean-Marc Roger, Président de l'Académie

Monsieur,

Le pasteur Aimé Bonifas, atteint dans sa santé et désormais membre honoraire, a laissé son fauteuil vacant depuis janvier 2009. C'est tout naturellement que vous avez été retenu par le groupe protestant afin d'assurer la pérennité de ce siège, et ensuite élu par nos confrères.

À partir de nos entretiens, je perçois trois grands moments qui me semblent avoir déterminé votre destin : c'est d'abord votre vie de nomade – un héritage culturel de votre famille, si l'on peut dire – qui vous a jeté sur routes et chemins avec, pour toute fortune, une modeste valise ou un sac à dos. Puis, au terme de cette errance juvénile, une longue quête spirituelle au sein de communautés diverses. Enfin, votre engagement comme étudiant à la Faculté de théologie de Montpellier va vous sédentariser et vous donner la responsabilité d'une paroisse en même temps que celle d'une famille. Bref, un parcours d'une richesse peu coutumière. Fort de ces expériences, vous allez désormais marquer votre ministère pastoral de l'écoute attentive et de la vision sereine de l'Autre. C'est vous dire si je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui au nom de l'Académie à laquelle vous appartenez désormais.

Le nomadisme : un héritage familial

Vous êtes issu d'une double lignée. Votre père, Jean-Louis Gardelle, est originaire des Pyrénées, catholique, mais revendiquant son athéisme ; un artiste peintre, et sculpteur à l'occasion. Votre mère, Théodora Johnson, d'origine américaine, est née dans une famille luthérienne trop stricte pour qu'elle en revendique son appartenance religieuse. Violoniste passionnée de ballets, elle est venue en France au printemps 1953 pour assister à un festival chorégraphique, et c'est à cette occasion qu'elle rencontre celui qui va devenir son époux. Le couple a sept enfants, dont vous êtes l'aîné, voyant le jour à Alès en 1954. Jean-Marc naîtra à San Francisco en 1956, Philippe au Sénégal en 1958, Christian dans la région parisienne en 1960, Richard à Ajaccio en 1962, Éric toujours à Ajaccio en 1964 et enfin Kira, l'unique fille, à Valence (Drôme) en 1965. La dispersion des lieux de naissance des six frères et sœur – San Francisco, Dakar, Tremblay-Lès-Gonesse, Ajaccio, Valence – est un indicateur fort de la mobilité familiale. Cette vie de bohème, dites-vous, va avoir pour vous, comme conséquences, des études hachées, tant à l'école primaire, qu'au collège et au lycée.

Vous n'avez pas eu conscience d'avoir vécu une enfance malheureuse. Au contraire, trois épisodes de cette vie vous ont paru faciles : Dakar, au Sénégal, où la famille vit durant trois années, de 1960 à 1962, le père travaillant comme moniteur d'auto-école ; Ajaccio, durant trois ans, où le père, très habile de ses mains, sculpte des objets en bois d'olivier ; enfin Tremblay-en-France, où il est chauffeur de bus durant une année scolaire complète. Quand vous vous remémorez votre enfance, vous pensez plus à des trajets qu'à des lieux. Vos représentations mentales sont en quelque sorte opposées à celles des sédentaires, comme nous le faisait observer ici même notre regretté confrère Noël Cannat.

À dix-sept ans, vous décidez de couper le cordon ombilical et de prendre la route avec votre sac à dos. Vous poursuivez seul cette vie errante. Vous êtes d'abord attiré par la concentration de hippies venus de toutes parts, plus ou moins artistes. Nous sommes en 1972 à Tourettes-sur-Loup, village médiéval proche de Saint-Paul-de-Vence. Votre goût pour la peinture et la poterie vous fixe quelque temps dans ce milieu. Puis vous remontez la route Napoléon, et rejoignez Amsterdam en auto-stop. Ce trajet s'étend sur plusieurs mois, le temps ne compte pas. Jeune homme, vous vivez l'instant présent, fait d'opportunités plus que de choix réels.

Conscient que vous vous trouvez dans une impasse, vous devancez l'appel, condition pour réaliser un de vos rêves d'enfance, sauter en parachute. Vous rejoignez alors le 6^e RPIMA (Régiment parachutiste d'infanterie de marine) à Mont-de-Marsan. Vos qualités physiques et humaines vous permettent de devenir premier de la promotion, caporal-chef, chargé de l'instruction des recrues. Vous n'êtes cependant pas prêt à vous engager durablement dans l'Armée, bien que vous y découvriez une vie communautaire structurée, qui vous met en présence de personnalités attachantes, tel ce capitaine qui souhaiterait vous retenir au sein de son régiment. Mais, au bout d'un an, vous quittez l'Armée, repris par le besoin de bouger.

La vie communautaire : l'apprentissage de l'Autre.

En lisant *Actuel*, vous apprenez la création d'une communauté dans l'Aveyron, à Coupiac. C'est une ferme où tout est à faire, fondée sur une économie largement tournée vers l'autoconsommation et la restauration des bâtiments. À sa tête, Hubert Gonet, un écrivain publié chez Plon qui, semble-t-il, n'est pas totalement désintéressé. Cette vie foisonnante d'échanges, de rencontres éphémères, de services entre groupes, constitue un retour à la nature. Enrichie par les contacts avec les membres d'autres communautés dispersées dans la région, notamment celle de Lanza del Vasto, elle réunit des marginaux, mais aussi des scientifiques, des intellectuels et des passionnés. Hubert Gonet, un être asocial, bourru, préférant la vie d'ermite, est en quelque sorte aux antipodes de celui qui crée une communauté. Et c'est en réalité sa compagne qui constitue l'élément fédérateur. Votre emploi du temps est fixe : le matin, vous officiez au jardin, et l'après-midi vous vous consacrez à l'apprentissage de la poterie, sous la direction de la compagne d'Hubert Gonet. Vous donnez aussi un coup de main pour la traite des brebis et la fabrication du fromage, qu'on ira vendre sur les marchés avec la vieille 2CV. Vous appréciez les échanges, tout comme les moments de silence, favorables à la méditation.

À la fin de l'année, vous louez un garage à Réquista, village situé à quelques kilomètres de Coupiac. Vous n'entendez pas rompre avec la communauté comptant huit personnes, qui vous permet de vous former au métier de potier. Mais, n'étant pas encore prêt pour la vie communautaire, vous quittez la ferme et reprenez votre chemin. Lors d'une ballade à Avignon, vous rencontrez deux jeunes en 4L, des habitués

du « Coffee Bar » de Nîmes, qui adhèrent au « Renouveau charismatique », un mouvement dans lequel « l'esprit compte plus que la matière ». Et c'est dans ce cadre qu'en mai 1976, vous assistez à une soirée d'évangélisation. Vous ne souhaitez rester que quelques jours, mais l'entretien avec le pasteur Albert Berrus, chargé de la prédication, vous convainc d'adhérer à la communauté « La Barbe d'Aaron », au Château Silhol, un groupe d'inspiration protestante pratiquant l'œcuménisme à Nîmes. Ce sera votre premier contact avec la Bible. Vous y rencontrez notamment François Capelier, qui deviendra plus tard journaliste, et correspondant de notre Académie. Un an après, la communauté se dissout.

Entre temps, vous avez rencontré Marie-Hélène Pueyo, et vous vous êtes marié en 1977. Deux de vos enfants naissent à Nîmes, où vous travaillez comme potier tourneur : Christophe en 1978, puis Magali en 1979. La troisième, Anna, naîtra dans la région lyonnaise en 1981. Auparavant, votre jeune famille a rejoint la Communauté du « Chemin Neuf », à Lyon, un groupe catholique ouvert à quelques protestants. Là, on vous propose, en octobre 1979, une formation spirituelle à Anse, et en janvier 1980, vous devenez membre à part entière du « Chemin Neuf », que vous ne quitterez qu'au bout de seize ans. Votre expérience des « petits métiers » et votre maîtrise manuelle font de vous le responsable des travaux au sein du groupe. Pendant trois ans, vous partagez votre temps de travail avec celui d'une formation à la Faculté catholique de Lyon, où vous suivez notamment les cours du Père Maurice Jorjon (Histoire de l'Église), et ceux de Hugues Cousin (Nouveau Testament et textes grecs). Vous revendiquez toujours votre appartenance au protestantisme au sein de cette communauté à vocation œcuménique.

Vers la sédentarisation paroissiale.

En janvier 1982, vous souhaitez entrer à la Faculté de théologie protestante. Mais, n'étant pas titulaire du baccalauréat, vous devez donc vous mettre à niveau. Pour cela, vous achetez à Emmaüs des livres de classe et bachotez pendant moins d'un an pour être admis. Boursier de l'Église Réformée, vous pouvez entamer, en juin 1984, votre maîtrise, tout en conservant des liens avec votre communauté d'appartenance, celle du Chemin Neuf. Votre jury était composé d'André Gounelle et de Jean Ensaldi.

Le sujet de mémoire, que vous avez choisi, *Engagement à vie dans le protestantisme* est le double reflet des références à Luther par son *de votis monasticis* (des vœux monastiques), et des contacts avec les diaconesses de Reuilly, les sœurs de Pomerol, et d'autres encore de Suisse et d'Allemagne. Cette étude de la vie monastique, et/ou régulière, dans le protestantisme peut paraître une rupture par rapport au passé vagabond de l'étudiant. On peut y voir aussi une complémentarité. En effet, du nomadisme, vous passez progressivement à une vie communautaire, qui s'oriente vers des expériences religieuses.

La maîtrise obtenue, vous êtes nommé proposant (pasteur stagiaire) à Vienne près de Lyon, où vous restez cinq ans, dont deux de stages qui seront validés avec « reconnaissance de ministère », c'est-à-dire consécration, puis vous êtes maintenu sur place à la demande du Conseil presbytéral. Quittant ensuite la Vallée du Rhône pour l'Ouest, vous exercerez un ministère durant cinq ans à La Rochelle. Puis, dès 1996, vous desservirez la paroisse de Poitiers. Durant ces huit années, vous allez vous investir notamment dans la CIMADE, organisme œcuménique d'entraide qui se consacre à l'accompagnement d'étrangers migrants en voie d'expulsion, demandeurs d'asile ou réfugiés, ainsi qu'à l'ACAT. *L'Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture et des exécutions capitales* est une organisation œcuménique des droits de l'homme sans distinction idéologique, ethnique ou religieuse. En 2004, vous souhaitez vous rapprocher de Nîmes, où vivent les parents déjà âgés de votre épouse. Résidant au presbytère de Caveirac, vous partagez désormais le secteur Sommiérois-Vaunage avec votre consœur Nadine Py-Théodore.

Durant six ans, de 1990 à 1996, vous avez siégé au Conseil national de l'Eglise Réformée de France, puis participé à la Commission nationale de catéchèse, et enfin, dès 2006, vous appartenez à la Commission nationale des ministères.

Cher Confrère, je salue en vous cette vie où le contact avec la matière, la poterie en particulier, s'est toujours profondément harmonisé avec la recherche spirituelle.

Remerciements de Monsieur Jean-Pierre Gardelle

Éloge de son prédécesseur Monsieur Aimé Bonifas

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Comment vous dire l'étonnement que je ressens au moment d'être reçu officiellement à l'Académie de Nîmes ? Comment vous dire ma surprise lorsque m'a été proposé l'honneur de faire partie d'une « société savante », puisque c'est ainsi que l'on désigne parfois les Académies, dont le prestige et la renommée ne sont plus à démontrer ? C'est avec émotion – et une certaine crainte aussi – que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Dans un petit ouvrage, Alexandre Jollien raconte comment Paul Valéry ouvrait certaines de ses conférences : *je viens ignorer devant vous*¹²

Il pouvait le dire avec élégance, je ne puis que le confesser comme une réalité. Je n'ai jamais publié qui puisse vous montrer ce dont je suis capable, dans les domaines qui intéressent cette Assemblée, comme par exemple la valorisation du patrimoine littéraire, artistique, historique ou philosophique. Malgré cela, vous avez choisi de m'élire dans le fauteuil du pasteur Aimé Bonifas, qui a dû se retirer à cause de sa santé.

J'ai attentivement lu le « Discours de bienvenue » prononcé par M. Jacques Larmat ainsi que les « Remerciements » prononcés par le Pasteur Aimé Bonifas le 5 février 1982 lors de sa réception à l'Académie de Nîmes. Là encore, comment vous surprendre, vous étonner, éveiller votre curiosité, et vous donner le sentiment que vous avez eu raison de m'élire ? Vous ne serez donc pas surpris si je me reconnais dans les propos introductifs tenus par mon prédécesseur, lorsqu'il dit par exemple : *Acceptez donc l'aveu de mon étonnement à me trouver aujourd'hui parmi vous ; je vous prie de croire qu'il ne doit rien aux convenances.*

Ici encore, la tâche est difficile : exprimer d'une manière originale le sentiment d'étonnement que j'éprouve devant vous.

Le mieux est donc de rester simple.

¹². Alexandre Jollien, *Le métier d'homme*, Seuil 2002, p. 37.

Après l'évocation de quelques fidélités, une manière de remerciement adressé à tous ceux auxquels je dois beaucoup, nous en viendrons à l'éloge du pasteur Aimé Bonifas. Suivra une analyse d'un de ses ouvrages, puis nous poserons la question du mal, avant de conclure par deux maîtres-mots : résister et espérer.

Quelques fidélités

Je garde de mon histoire quelques fidélités qui me sont chères.

La première est peut-être la reconnaissance pour tous ceux qui m'ont donné, depuis ma naissance jusqu'à aujourd'hui, un peu d'eux-mêmes, parfois beaucoup, et dont j'ai été nourri. Ils sont très nombreux, car ma famille était sans cesse en mouvement, de déménagement en déménagement. Les circonstances de la vie ainsi que le caractère de mes parents nous ont entraînés dans bien des chemins de traverses. Si je suis né à Alès, je n'y ai que fort peu vécu. Si je me sens citoyen français, et avec fierté, je n'oublie pas que ma mère est Américaine. C'est un cadeau que je conserve précieusement. Mais ces fiertés ne sont pas exclusives. Si je suis Français, je ne comprends pas cette appartenance comme concurrente des autres, mais comme occasion de dialogue et d'enrichissement. Certes, je ne suis pas Espagnol, ni Sénégalais. Mais avec eux, nous sommes ensemble au bénéfice des richesses de la terre que nous donne Dieu, et qu'il souhaiterait nous voir habiter de manière plus solidaire, plus équitable.

La seconde fidélité va vers les gens simples. Vous imaginez bien qu'une vie aux multiples déménagements et aux voyages incessants ne m'a pas permis d'approfondir des études, quand parfois dans la même année je fréquentais deux écoles ou deux collèges différents. De plus nos moyens financiers étaient très faibles, et je peux dire que j'ai connu la faim et les souliers troués. Aucun professeur particulier n'a suppléé aux carences de mon enseignement, percé de plus de trous encore que mes pauvres chaussures. Très tôt, j'ai dû contribuer aux finances familiales par mon propre travail. Cela ne m'a pas donné le loisir de fréquenter de manière assidue le lycée, dont j'ai quitté définitivement les sièges avant même la fin de la classe de Première. Cela m'a permis, en revanche, de côtoyer des artisans, des ouvriers, des paysans, mais aussi des gens perdus, des clochards, des idéalistes du mouvement hippie ou des paumés de la vie, des exclus de toute sorte ainsi que des rêveurs un peu fous, des croyants de plusieurs religions et des athées de toutes sortes. De tous, je me suis toujours senti très proche, car j'ai vécu, travaillé et voyagé avec

eux, espéré avec eux, et nous avons souvent été déçus ensemble. Si ces compagnons de route n'ont pas toujours les mots recherchés, les expressions riches, les citations savantes qui ornent le langage des savants, ils n'en ont pas moins des sentiments, des amitiés parfois profondes, que l'on reçoit avec bonheur, le bonheur de l'instant sans illusion, mais total pourtant. Ce chemin chaotique que seule une bonne vieille « 2 chevaux » mythique peut franchir m'a donné surtout l'occasion de découvrir un métier qui m'a profondément transformé, nourri et façonné : le métier de potier. Car il faut être attentif à ce qui n'est que résidu de fond de carrière pour s'intéresser à ce métier. « Regarde ce menu tourbillon de poussière qu'un vent brûlant d'été déloge d'entre deux cailloux, et promène à l'aventure sur l'étendue désertique de la carrière. Regarde, si tu crois que cela en vaut la peine ». ²J'ai pris la peine d'observer, et cela m'a transformé au plus profond de moi, dans le même mouvement par lequel j'ai appris à façonner l'argile.

La troisième fidélité que je revendique aujourd'hui est plus tardive, puisqu'il s'agit d'une découverte faite à l'âge de 23 ans. C'est l'attachement à la personne de Jésus comme Christ, telle qu'on peut la découvrir à travers les paroles des Écritures ou les témoignages de ceux qui, autour de nous, cherchent Dieu. Cette découverte m'a permis – enfin ! – de mettre un nom sur ce que je cherchais sans le savoir, dans mes pérégrinations, mes errements d'adolescents et de jeune adulte. Le pasteur Albert Berrus en a été l'instrument décisif. C'est en effet une de ses prédications, que j'écoutais par le plus grand des hasards, qui m'a interpellé et mis en route sur un chemin totalement nouveau pour moi. Outre une présence fidèle et constante, il eut quatre fois¹³, de manière très précise mais sans peut-être en avoir été conscient, les mots pour m'orienter dans les labyrinthes de la vie. Ses encouragements m'ont conduit là où je suis aujourd'hui, il a été un serviteur fidèle de Dieu pour moi, comme pour d'autres sans doute.

Au bénéfice de la rencontre

De ces quelques modestes fidélités, je ne sais si vous pourrez tirer un profit substantiel. Car vous avez, vous aussi, vécu de telles rencontres,

¹³. Je les indique succinctement : la conversion, la stabilisation, le mariage, le choix entre m'installer comme potier ou comme serviteur de Dieu.

de tels tournants dans vos existences qui vous ont conduit où vous êtes aujourd'hui. Vous êtes vous aussi citoyens de l'humanité, héritiers de mille rencontres ainsi que de quelques paroles décisives que vous avez reçues en bonne terre comme semence d'avenir. Vous demeurez attachés à des valeurs philosophiques ou religieuses qui guident votre action et votre réflexion.

Par contre, de mon côté, il est évident que j'ai beaucoup à gagner dans la fréquentation aussi assidue qu'il me sera possible de votre assemblée. Vos travaux et réflexions me seront d'un grand profit, et me permettront de découvrir bien des richesses nouvelles à explorer ou à approfondir.

Ici encore je reprends une phrase prononcée par le pasteur Aimé Bonifas dans son allocution de 1982 : *En ce qui me concerne, jusqu'ici j'ai été avant tout un pasteur de paroisse – et heureux de l'être !* » (p.14). Car en effet depuis 1986, je suis moi aussi un simple pasteur de paroisse, et heureux de l'être. Avec le métier de potier, dont je crois pouvoir dire que je l'ai aimé et l'aime encore, la vocation de pasteur, simple pasteur de paroisse, me comble. Tout le reste vient par surcroît de grâce, en quelque sorte.

*Aimé Bonifas*¹⁴

Chronologie

Venons-en à mon prédécesseur, dont j'ai l'honneur de prononcer l'éloge puisque je lui succède. Vous le connaissez mieux que moi, je sollicite donc votre patience au moment de commencer cette partie de mon exposé. Après une première approche chronologique, nous pourrons dans ensuite approfondir l'ouvrage que j'ai choisi d'analyser avec vous, le récit de son expérience des camps de la mort. Dans un troisième moment, la question du mal surgira, douloureuse et – je dois le confesser – sans que je puisse vous offrir une réponse définitive, ni même provisoire, tant elle est redoutable.

J'ai eu l'occasion et le plaisir d'aller voir récemment Aimé Bonifas

¹⁴. Je remercie le pasteur Bonifas, qui a bien voulu relire cette partie et m'a aidé à préciser quelques faits.

pour évoquer plusieurs points de sa vie, et je le remercie du temps donné et des efforts consentis pour me recevoir.

Il a pour premier prénom Abel, mais ce prénom est inusité. Abel représente dans la Genèse la figure du pasteur dont l'offrande est agréée par Dieu. Le titre de « pasteur » par lequel nous nommons les personnes qui exercent un ministère en paroisse dans le protestantisme est inspiré de l'image du berger qui doit conduire son troupeau là où est la nourriture, et le protéger des prédateurs. Nous évoquerons la figure antinomique qui lui est associée, Caïn, dans la suite...¹⁵

M. Bonifas est né à Tirman, devenu depuis Teghalimet Wilaya, situé à une quarantaine de kilomètres au sud de Sidi-bel-Abès, le 26 janvier 1920, dans une famille d'agriculteurs. Son père était parti en 1905 en Algérie, comme volontaire, pour mettre en valeur une concession, et transformer des terres boisées en champs propres à la culture céréalière. En 1921, alors qu'Aimé a tout juste un an, sa mère décède, et son père est obligé de le rapatrier en France, où il est élevé par ses deux tantes.

Après le baccalauréat, Aimé Bonifas entreprend des études de droit à la faculté de Montpellier en 1938, qu'il poursuit malgré la guerre jusqu'en 1941. Il se met au service des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens¹⁶ comme animateur de jeunesse de 1941 à 1943 et, entre-temps, il accomplit un stage de six mois à l'école des cadres d'Uriage¹⁷.

Dès le mois de novembre 1940, il entre dans la résistance et participe avec le professeur Pierre-Henri Teitgen à l'organisation du groupe *Liberté* (qui deviendra *Combat* en novembre 1941)¹⁸ où il s'occupe de la propagande ainsi que du renseignement.¹⁹

En 1943, il veut passer en Algérie par l'Espagne, car il a entendu l'appel du Général de Gaulle, et souhaite rejoindre son armée en Algérie. Il utilise avec quelques autres une filière de passage des Pyrénées. Mais tous sont arrêtés le 13 juin par les Allemands, avant d'avoir franchi les Pyrénées. Tous sont emprisonnés à St-Girons, transférés à Toulouse puis

¹⁵. la citation de Gen 4, 6-7, voir page 115 (note 61).

¹⁶. U.C.J.G. : Sir George Williams (1821-1905) anglais, fondateur des YMCA en 1844, francisé en UCJG en 1855. Cet organisme est à l'origine du scoutisme unioniste (1911-1920), et ont été membres fondateurs de la Cimade en 1939.

¹⁷. L'École des Cadres d'Uriage est créée pendant la Seconde Guerre mondiale par le régime de Vichy. Active entre 1940 et 1942, elle avait pour but de former les nouvelles élites de l'État, mais elle devient vite un lieu de liberté de réflexion et de débats, se démarquant de la politique de collaboration du régime, jusqu'à devenir un vivier intellectuel de la Résistance.

¹⁸. Pierre-Henri Teitgen a été promu Compagnon de la Libération par décret du 27 août 1944, Ministre dans plusieurs gouvernements, notamment sous la présidence du Général de Gaulle.

¹⁹. *Les Protestants. Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, par Jean-Marie Mayeur, André Encrevé, Beauchesne/CNRS 1993, notice de Pierre Bolle

à Compiègne. De Compiègne, le 3 septembre 1943, Bonifas est déporté à Buchenwald par convoi ferroviaire²⁰.

Après quelques mois à Buchenwald, il est assigné successivement à divers *Kommandos*, ou camps disciplinaires : Laura, Mackenrode, Osterhagen, Wieda.

Le 11 avril 1945, profitant de la confusion de la débâcle Allemande, il réussit à s'échapper avec un camarade d'un transport qui fuyait l'avance des Alliés. Il ne sera véritablement libéré qu'après un mois d'errance en Allemagne, quand il est rejoint par l'avancée des Américains. Cette fois, c'est fait, il est définitivement libre.

Aimé Bonifas écrit son témoignage en 5 semaines, dès son retour en France, lorsque que sa condition physique s'est quelque peu améliorée²¹. L'on a dit que les rescapés des camps étaient restés silencieux, tant l'horreur vécue les avait traumatisés. Pourtant quelques-uns ont eu le courage de témoigner dès qu'ils ont pu récupérer suffisamment de forces pour le faire, comme cela a été souligné encore très récemment, lors de l'hommage solennel au Bâtonnier Charles Bedos, dans l'allocution de Jean Paul Boré : *Le Pasteur Bonifas, présent ce soir, prit également sur lui dès son retour des camps, d'écrire et de décrire ce qu'avaient été capables de faire des hommes envers d'autres hommes.*²². Tous ne sont donc pas restés silencieux.

La première édition de cet ouvrage, qui allait avoir une longue carrière, a été publiée au début de 1946.

Aimé Bonifas entreprend ses études de théologie à Montpellier, de 1945 à 1948, et obtient une dérogation de la Faculté pour épouser Éveline Causse à Lyon en 1947. Ils ont eu un garçon et trois filles, et il compte de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. L'un d'entre eux, Mathieu Joly, a d'ailleurs été baptisé à Pâques cette année, par son arrière grand père, qui était profondément ému, mais qui tint solidement son rôle de célébrant et de prédicateur ce jour-là, malgré son âge. L'assemblée

²⁰. Selon Aimé Bonifas, p 34 : « douze cent d'entre nous sont retenus à l'appel », nombre réitéré p. 152. Le transport parti de Compiègne le 3 septembre, arrivé à Buchenwald le 4 septembre 1943 comporterait selon d'autres un effectif recensé de 943 hommes, matricules extrêmes : 20001 – 20898. Source : *Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution 1940-1945*, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Editions Tirésias 2004.

²¹. Il possède encore les manuscrits. Seules quelques corrections ont été apportées entre la première rédaction dans ces cahiers et la première édition de l'ouvrage.

²². Hommage solennel au Bâtonnier Charles Bedos au Palais de justice de Nîmes, le 11 décembre 2008.

présente n'est pas restée insensible, loin s'en faut !

Bonifas est successivement pasteur aux Ollières (Ardèche) de 1948 à 1956, puis à Pau de 1956 à 1968, et à Perpignan de 1968 à 1974. Il réside à Nîmes depuis 1974.

Hispanisant, passionné par la situation du protestantisme espagnol, il est membre du comité « Pro Hispania » depuis 1961 ; il en devient le président jusqu'en 1977. Il est aussi le rédacteur de *l'Étoile du matin*²³.

Notons aussi qu'il est devenu Secrétaire général de la Conférence des Églises protestantes des Pays latins d'Europe²⁴ depuis 1974.

Il est aussi président d'honneur de la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.) et membre de la Fédération Internationale des Résistants. Il a des relations étroites avec les associations de déportés et les Églises protestantes de plusieurs pays d'Europe. Il a effectué de nombreux voyages pour donner des conférences ou participer à des séminaires partout où il était invité.

Aimé Bonifas reste un infatigable *artisan de la mémoire*, si je peux me permettre cette expression. Par exemple, en 1999, une longue procédure à laquelle il a contribué aboutit à l'inscription d'un nom oublié sur le monument aux morts de Pamiers : celui de Maurice Eychenne²⁵, qui faisait partie des huit hommes arrêtés en essayant de rejoindre l'armée de de Gaulle en Algérie, expédition dont faisait partie Aimé Bonifas.

Il n'hésite pas non plus à participer, autant qu'il le peut, à des conférences²⁶ sur les camps d'extermination, pour combattre la réécriture négationniste de l'histoire. Ces conférences l'ont amené bien au-delà des frontières : Allemagne, États-Unis d'Amérique, Espagne notamment. C'est tout ce travail inlassable pour lutter contre le négationnisme, contre l'oubli, qui lui valent d'être désigné en qualité de membre du « Comité national pour la défense de la mémoire des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite 'Gouvernement de l'État français' »²⁷.

²³. Revue d'information trimestrielle d'information sur le protestantisme espagnol, fondée en 1909.

²⁴. La Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe (CEPLE) est une organisation européenne rassemblant des églises protestantes de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie, du Portugal et de Suisse. Son but principal était la solidarité entre les Églises membres, et avec l'Église protestante espagnole confrontées à l'obstruction du pouvoir franquiste. C'est devenu depuis une structure d'aide et de coordination entre des Églises en situation de minorité.

²⁵. La Dépêche, 9 novembre 1999, article intitulé « La juste réparation d'un oubli », page Ariège.

²⁶. Par exemple le 7 octobre 2001, à l'abbaye St Michel, à Gaillac sur le thème « Camps d'extermination : combattre la réécriture négationniste de l'Histoire ».

²⁷. Arrêté du 5 mars 1993 portant désignation des personnalités qualifiées en application de l'article 5 de l'arrêté du 5 mars 1993 portant application de l'article 3 du décret n° 93-150 du 3 février 1993, JORF n°63 du 15 mars 1993, page 4114.

Travaux et publications

- *Détenu 20 801. Deux ans dans les bagnes nazis*²⁸ ;
- *Matamoros, l'aube de la seconde Réforme en Espagne*²⁹ ;
- *Quand fleurit l'amandier. Les protestants d'Espagne*³⁰ ;
- *Il fit route avec eux, jalons d'Évangile*³¹ ;
- *Les Protestants Nîmois durant les années noires, 1940-1944*³² ;
- *Les Églises d'Espagne*,³³ ;
- en collaboration avec Horsta Krum, *Les Huguenots à Berlin et en Brandebourg, de Louis XIV à Hitler*³⁴.
- La Résistance en Vaunage, 1940-1944, in *La Vaunage au xx^e siècle*³⁵ ;
- divers articles dans Foi et Vie, Réforme, Le Christianisme au xx^e siècle, et d'autres.
- Bulletin de la SHPF, dans un dossier intitulé « Les protestants et la II^e guerre mondiale »³⁶, il écrit notamment deux articles : « *Les protestants de Nîmes pendant la Seconde Guerre mondiale* » – « *Les déportés* ».

²⁸. *Détenu 20 801. Deux ans dans les bagnes nazis*, Paris FNDIRP. Cinq éditions en français, traductions en allemand, en anglais (notons 6 éditions aux États-Unis), une en espagnol

²⁹. *Matamoros, l'aube de la seconde Réforme en Espagne*, Pau, 1967, traduits en espagnol allemand et hollandais

³⁰. *Quand fleurit l'amandier. Les protestants d'Espagne*, Les Bergers et les Mages, 1976, 142 pages, traduit en Allemand, Anglais, Espagnol, Néerlandais

³¹. *Il fit route avec eux* « Jalons de l'Évangile » Nîmes, 1982, recueil de prédications

³². *Les Protestants Nîmois durant les années noires, 1940-1944*, Presses du Languedoc, 1993

³³. *Les Églises d'Espagne* Genève, C.O.E., 1984 (éditions en français anglais et allemand)

³⁴. Aimé Bonifas, Horsta Krum, *Les Huguenots à Berlin et en Brandebourg, de Louis XIV à Hitler*, Les éditions de Paris, coll. Bibliothèque protestante, 2000. Cet ouvrage fait une synthèse du refuge huguenot en Brandebourg, après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Le Grand Électeur Frédéric Guilhaume accueille les huguenots en promulguant l'édit de Potsdam le 29 octobre 1685. Environ 20.000 colons français immigreront, dont un bon quart à Berlin. L'édit de Potsdam accordait notamment le libre exercice de la religion réformée.

³⁵. *La Vaunage au xx^e siècle*, vol II, sous la direction de Jean-Marie Roger, de l'Académie de Nîmes, Association Maurice Aliger, Nîmes, 2000. Contribution de Aimé Bonifas, pages 167-227

³⁶. Bulletin de la SHPF Berlin. L'édit de Potsdam accordait notamment le libre exercice de la religion réformée. 1994, n°140/5 « Actes du colloque de Paris », 21 novembre 1992, réunis par André Encrevé et Jacques Poujol, respectivement page 263 et page 575.

Cette liste deviendrait vite fastidieuse, aussi je m'arrête là, renvoyant en notes de bas de page les références plus précises.³⁷

Détenu 20801.

Un souvenir personnel.

Revenons à la publication d'Aimé Bonifas que je souhaite approfondir avec vous aujourd'hui, *Détenu 20801, dans les bagnes nazis*³⁸. Ce livre a été traduit en allemand, en anglais et en espagnol.

Permettez-moi de commencer par un souvenir personnel. Il se trouve que lorsque j'avais autour de 15 ou 16 ans, j'ai participé au Concours de la Résistance et de la Déportation dans le département de l'Ariège. Le thème de cette année-là tournait autour de l'appel du 18 juin du général de Gaulle³⁹, appel dont nous avons fêté la semaine prochaine le 70^e anniversaire. Il se trouve que j'ai gagné le prix départemental. Je me souviens très bien que la récompense consistait en une journée passée à Foix, avec une assemblée d'anciens résistants et déportés. Parmi les choses dont je garde un souvenir très net, il y a une rencontre avec une dame ancienne déportée qui m'avait fortement impressionnée. Il y avait aussi, bien sûr, les cadeaux ; l'adolescent que j'étais les attendait avec impatience. Il y avait une sorte de diplôme, je ne saurais préciser plus, perdu depuis, ainsi qu'un ouvrage de Christian Bernadac, il me semble me souvenir qu'il s'agissait de : *Les médecins de l'impossible*⁴⁰. Et au stand de librairie, l'on m'avait offert un second livre...

Lors d'une rencontre récente avec le Pasteur Aimé Bonifas, avec lequel nous devons préparer un culte, il m'a donné quelques uns de ses livres. Parmi eux, *Détenu 20801*.

Ce n'est qu'après avoir lu deux ou trois chapitres de l'ouvrage que cette vieille histoire de concours m'est revenue en mémoire. Voilà où je

³⁷. Participations :

– Tragédie de la déportation, Hachette 1954.

– Églises et chrétiens dans la seconde guerre mondiale, La France, PUL 1982.

– La tolérance, république de l'esprit, Les Bergers et les Mages, Paris 1988.

– *In answer* (réponse aux négationnistes), Sylvan Publishers, West Chester, Pennsylvanie, 1988.

– Une première résistance, Liberté : le groupe de Montpellier, ESTP, Paris 1991.

– Charles Gide et l'École de Nîmes, SHPNG, Nîmes 1995.

– Mémoire de la Montagne, 1943 : Une épopée tragique, CDDP, Ariège 1998.

³⁸. Aimé Bonifas, *Détenu 20801, dans les bagnes nazis*, édition FNDIRP-Graphein, 5e édition, 1999.

³⁹. Je suppose que c'était en 1970, mais je n'ai pas pu retrouver la trace de cet événement, il faudrait aller aux Archives à Foix.

⁴⁰. Éditions France Empire, 1968.

l'avais lu pour la première fois : il s'agissait du second des deux ouvrages que j'avais ramenés de cette Journée de la Résistance et de la Déportation à Foix.

Quarante ans plus tard, j'ai donc retrouvé sans m'y attendre des souvenirs précieux.

Le contenu du livre

Allons un peu plus profond dans ce qu'il a vécu dans les camps, dans ce que personne ne souhaite vivre, mais que nous sommes obligés de regarder en face, puisque « l'abomination de la désolation » a eu lieu.

Les trois premiers chapitres décrivent les circonstances de l'arrestation lors du passage en Espagne ainsi que les étapes qui conduiront Aimé Bonifas jusqu'à Buchenwald, en passant par Saint-Girons, Toulouse et Compiègne. Les chapitres suivants égrènent peu à peu la longue descente dans les profondeurs de la douleur, de la souffrance, de l'abandon. L'auteur est jour après jour aux portes d'une mort omniprésente, qui pourtant ne l'engloutit pas. Puis vient le récit des étapes qui le conduiront vers la liberté. Un dernier chapitre tire : *la leçon du drame*. Dans l'édition qu'il m'a remis, une postface a été ajoutée comprenant deux parties : *Les déportés et le christianisme* puis *Les révisionnistes ou le « mythe » des camps*. Ces textes ont été ajoutés au fil des éditions successives, l'un après 1978, le second après une communication faite à l'Académie de Nîmes le 4 novembre 1983⁴¹.

J'aimerais souligner deux points avec vous aujourd'hui. Pour en prendre la mesure, il faut que l'on se rappelle que l'ouvrage a été écrit en cinq semaines au lendemain de la libération⁴², et l'on ne peut alors manquer de remarquer ces deux caractéristiques de l'ouvrage. Ce qui frappe le lecteur attentif, c'est d'une part la sobriété des descriptions, et d'autre part l'absence de haine ou de désir de vengeance à l'égard des bourreaux d'hier.

⁴¹. Contribution déjà citée, voir note 26.

⁴². Dès 1945, Aimé Bonifas écrit son expérience des camps. L'on a dit que les rescapés des camps étaient restés silencieux, tant l'horreur vécue les a sidérés. Pourtant certains ont eu le courage de témoigner dès qu'ils ont pu récupérer suffisamment de forces pour le faire, comme cela a été souligné encore très récemment, dans l'allocation prononcée à l'occasion de l'hommage solennel au Bâtonnier Charles Bedos, au Palais de justice de Nîmes Le 11 décembre 2008. L'intervention de Jean Paul Boré précise : « Le Pasteur Bonifas, présent ce soir, prit également sur lui dès son retour des camps, d'écrire et de décrire ce qu'avaient été capables de faire des hommes envers d'autres hommes. »

Servir l'Histoire

Sur le premier point, la sobriété des descriptions : elle est essentielle, et sert l'histoire mieux qu'on ne l'imagine. À aucun moment, l'auteur ne se laisse emporter par l'émotion. Il y a ici et là bien sûr l'évocation de quelques sentiments ressentis par les prisonniers, mais ceux-ci ne submergent jamais la volonté simple de témoigner : il faut rester dans l'équilibre difficile défini par les quatre mots : ni haine, ni oubli. Par exemple j'ai été saisi par un paragraphe : *Le camp se trouve juste à côté du village de Mackenrode, dont nous pouvons voir toutes les maisons, dominée par le clocher d'une église luthérienne. La flèche de cette église me sera souvent une énigme dans les jours suivants. Je n'ai pas à juger et je ne sais pas qui sont ceux qu'elle rassemble, mais comment peut-elle désigner le ciel si près de telles injustices*⁴³. Au lendemain même des événements synonymes d'une si grande souffrance, Bonifas demeure ferme quant au refus de juger, de condamner d'avance ceux dont il pouvait pourtant penser qu'ils étaient, sinon les complices, du moins les témoins de ce qui advenait sous leurs fenêtres. À l'exemple de ce passage, tout l'ouvrage reste autant qu'il est possible dans la description des faits⁴⁴, pour servir l'histoire, et non le ressentiment.

Vengeance ou justice ?

J'ai évoqué l'absence de haine ou de désir de vengeance comme seconde caractéristique. Je veux souligner avec vous un passage dans le chapitre *La leçon du drame*. Il y évoque la question des suites judiciaires à donner à ces événements : *Je crois que devant la justice humaine ce serait une faiblesse coupable d'envisager qu'un jour ils (les SS) puissent être absous comme si rien ne s'était passé. Ah ! Il n'est pas question de les traiter comme ils nous ont traités. Nous ne voulons pas de vengeance, mais un peu de justice et un peu de pudeur*⁴⁵. À la page suivante il dévoile les fondements qui étaient l'exigence de justice tout en refusant la vengeance : il s'agit de l'humanisme et des valeurs chrétiennes, deux fondements qu'il lie l'un à l'autre.

⁴³. *Détenu 20801*, déjà cité, p. 93, sauf pour les postfaces. L'auteur m'a confirmé de vive voix avoir terminé la rédaction, à quelques retouches près, dans le temps indiqué.

⁴⁴. Par exemple, Op.cité, p. 145, on peut lire, après le récit d'un geste d'humanité d'un sergent allemand : « À cause de ce geste-là, anonyme, anodin, dont les auteurs ont certainement perdu la mémoire dans la grande tourmente qui a dû les emporter, il sera beaucoup pardonné ».

⁴⁵. Op.cité, p. 156

Ces deux caractéristiques rendent cet ouvrage particulièrement important, car il a été écrit en très peu de temps et vraiment comme « au pied » des événements. L'auteur a lutté contre la tentation de l'oubli⁴⁶. Si le témoignage avait été écrit quelques décennies après, lorsque la mémoire a fait son travail de sélection, lorsqu'elle a réussi à sédimenter le pire pour qu'émerge le meilleur, nous serions en droit d'exiger l'analyse et la distance, à cause des valeurs dont il se réclame.

Mais là, les souffrances sont encore vives. Certaines blessures réclament encore des soins. La raison et la culture n'ont pas encore fait leur œuvre de pacification – ou d'érosion ! - sur la prégnance de l'émotion. Les sentiments n'ont pas encore été lénifiés par le temps, ou domptés par la volonté et l'analyse raisonnable. Il faut donc que ces valeurs aient été ancrées bien avant que l'horreur se produise. Ce fond culturel et philosophique constituait déjà le soubassement même de la personnalité d'Aimé Bonifas.

Il a résisté aux coups de boutoir des longs mois de captivité, aux privations, aux brimades, aux coups, aux souffrances de toutes sortes. Lorsque les bourreaux faisaient tout pour écraser la part d'humanité des prisonniers, certains d'entre eux ont su garder vivante et vibrante cette flamme qui faisait d'eux des hommes, et non des esclaves. Haïs, ils ont refusé de haïr en retour.

Bonifas cite Lamartine :

*C'est la saison où tout tombe,
Aux coups redoublés des vents ;
Un vent qui vient de la tombe
Moissonne aussi les vivants⁴⁷.*

L'humanité est ébranlée, secouée par ce qu'elle vient de vivre, et pourtant il se trouve toujours des humains pour garder la flamme.

Ces qualités sont le témoignage d'une foi revendiquée par l'auteur. Quand il écrit : *La foi est là ; une foi nue et simple, dépouillée des conventions, une foi solide, que les heures d'angoisse et de doute peuvent faire vaciller mais n'arrivent pas à éteindre ; au contraire, elle réapparaît dans les moments les plus sombres, quand tout menace de crouler⁴⁸.*

⁴⁶. Op. cité, p. 153 : *Il faut se faire violence pour essayer d'entrouvrir ce lourd secret lové à l'intérieur de notre chair et de notre esprit.*

⁴⁷. Op.cité, p 101. Lamartine, « Pensée des morts », *Harmonies poétiques et religieuses* (1830), partiellement mis en musique par G.Brassens, dans le disque « La Religieuse », 1969.

⁴⁸. Op.cité, p 123.

Voilà donc ce que je retiens comme leçon de courage, concernant le témoignage en lui-même.

Pour être complet, je devrais souligner le fait que la foi, déjà présente avant l'arrestation, et radicalement mise en question par les événements, si elle a chancelé plusieurs fois, elle n'a jamais été éteinte. Mieux encore, elle s'est concrétisée dans la vocation pastorale au sortir de la guerre. Qu'il me suffise ici de l'évoquer, pour ne pas lasser ceux qui ont une approche différente de la mienne sur les faits de religion.

La question du mal

Après avoir souligné les caractéristiques qui rendent cet ouvrage capital, venons-en à la question que nous nous posons souvent : d'où vient le mal ? Question redoutable s'il en est !

Aimé Bonifas a survécu à un voyage au plus profond de la haine, de la folie, de la souffrance et de la misère humaine. Il a survécu avec quelques autres qui ont pu témoigner de l'horreur. Un vers de Jacques Brel me servira d'introduction :

*Comme si la terre ne vous suffisait plus pour parfaire votre folie*⁴⁹.

Ce vers évoque l'indescriptible horreur, l'insondable folie, la haine la plus atroce, comme celles qui se sont exprimées dans la folie nazie, dans une économie de mots que seuls les poètes savent trouver. On peut entendre à travers ces quelques mots la sidération que provoque l'horreur. Non, ce n'est pas possible, ce ne peut être une horreur humaine, une horreur terrestre. Cette folie dépasse ce que la terre même semble capable de porter, elle doit venir d'ailleurs, n'êtes-vous pas d'accord ?

Négationnisme

À vrai dire, il n'est pas étonnant que la possibilité même de cette horreur soit niée. Elle l'est le plus souvent par la bêtise de ceux qui veulent défendre l'indéfendable. Fascistes, racistes, ils sont persuadés qu'il y a parmi les peuples des dominants et des dominés, et que les premiers ont tout pouvoir sur les seconds. Rien ne peut ébranler leur certitude que le mal vient du dominé qui refuse la soumission. Les

⁴⁹. Jacques Brel, *Chanson de Christophe II*, L'œuvre intégrale, éd. Robert Laffont, 1998 p52. Extrait d'une comédie musicale pour enfants, « *Le voyage sur la lune* », 1970, qui n'a jamais été représenté.

dominés ne sont-ils pas des sous-hommes, ne sont-ils pas là pour servir les dominants ? Cette idéologie permet de nier le prix de souffrance payé par les victimes, parce qu'elles ne valent pas mieux que des poulets qu'on égorge.

Il s'est toujours trouvé des gens pour céder aux sirènes de l'idéologie raciste et ségrégationniste. Mais le négationnisme cherche en plus à mettre le doute sur la réalité des chambres à gaz, et de la « solution finale ». Il faut défendre à tout prix l'idéologie nazie, quitte à falsifier les documents et à discréditer les témoignages : tel est le but poursuivi par les négationnistes.⁵⁰

Oubli

Du côté des victimes ou des témoins, parfois, l'horreur submerge à tel point l'esprit qu'il élabore des stratégies de défense inconscientes pour ne pas être noyé. Les témoins d'accidents épouvantables ont oublié, dans certaines circonstances, les horreurs qu'ils ont vues. Ces souvenirs ont été comme effacés de leur mémoire. Une sorte de barrière protectrice s'était élevée entre les signaux envoyés par leurs yeux et les circuits cérébraux, peut-être pour protéger le sujet et l'empêcher d'être écrasé par l'intensité des émotions ressenties, lui éviter d'être envahi par la folie de l'inimaginable. Mais ces situations sont exceptionnelles.

Le plus souvent, il s'agit de cacher l'horreur, de ne plus en parler pour essayer de l'oublier. Le souvenir est une plaie douloureuse et lancinante, il faut donc la cautériser en le brûlant, et n'en plus parler. Beaucoup de rescapés sont restés silencieux sur ce qu'ils avaient vécu, pour se protéger autant qu'ils le pouvaient, peut-être aussi pour protéger leurs proches.

⁵⁰. La stratégie visant à discréditer un fait pourtant avéré en multipliant les remises en question est encore largement utilisée pour semer le doute. Un exemple actuel nous est donné par un article paru dans le *Courrier International* du 26 mai 2010 : « Les fonctionnaires de Hawaïi débordés par les nativistes », traduction d'un article du 26.05.2010 de Michael Cooper dans *The New York Times*, cherchant à semer le doute quand à l'acte de naissance du président américain.

Mémoire

Pourtant, s'obliger au souvenir est la condition du témoignage. Assumant la souffrance vécue, le témoin raconte, pour que de telles atrocités ne se reproduisent pas. Le poète l'exprime à sa manière :

*De tant de morts donnez-moi la mémoire,
Que je ne puis avec des mots pleurer*⁵¹.

Il faut se souvenir pour chercher une réponse, au moins provisoire, à la question du mal. Le mal est-il quelque chose d'extraordinaire, d'étranger à l'homme, un envahisseur extérieur qui viendrait nous posséder ? Ou bien, le mal est-il *une banalité* ?⁵² Le mal ne serait-il qu'une parmi d'autres de nos compétences, de nos sécrétions, de nos œuvres ? Cela nous effraie. Lorsque l'on nous présente dans les médias la photo d'un criminel, ne sommes-nous pas étonnés de n'observer en lui qu'un visage ordinaire ? Qui n'a cherché à percevoir, dans cette figure, les stigmates du mal ? Chacun n'est-il pas étonné de constater à quel point ces personnes sont d'apparence ordinaire ? Nous aimerions bien qu'ils aient des visages torturés, reflétant la possession, signalant ainsi qu'ils portent *la marque de la bête*⁵³ sur leur visage. Nous pourrions alors dire, soulagés : « évidemment, il n'est pas tout à fait humain ! ». Le mal serait alors cet étranger, voire cet extra-terrestre que l'on peut espérer chasser loin de nous.

Le pasteur Bonifas reconnaît dans son livre n'avoir pas pu raconter toutes les horreurs dont il a été le témoin, car il s'est bien rendu compte qu'à un certain niveau elles ne sont plus acceptables. Son témoignage aurait été rejeté tant il serait devenu insoutenable⁵⁴. Les stratégies de défense s'élaborent très rapidement face à ce qui nous dépasse.

Oui, le mal est une question lancinante, qui nous ébranle d'autant plus profondément que nous nous sentons fragiles devant ses assauts.

Expliquer le mal ?

La Bible nous donne de multiples interprétations de la question du mal : entre la théologie de la rétribution et celle de la grâce, y a-t-il des

⁵¹. Isaïe Spiegel, « Donnez-moi la mémoire », *Anthologie de la poésie yiddish*. Gallimard, 2000, p. 442

⁵². Jean-Christophe Dortier, « La banalité du mal revisitée », *Sciences Humaines*, n°192, avril 2008

⁵³. Apocalypse 16, 2.

⁵⁴. Op.cité, p 152 : « Si nous en revenons, voudra-t-on nous croire ? » et p. 153 « Je n'ai pas voulu fouiller le détail, brasser sans pudeur toute cette sanie. La lecture en serait insupportable »

points communs ? Évidemment non, nous dit notre raison ! Elles sont pourtant toutes deux appuyées sur de nombreuses citations bibliques. De Daniel dans la fosse aux lions⁵⁵, le juste épargné par les flammes, ou de Job, terrassé par la maladie mais protestant de son innocence : qui témoigne vraiment de l'amour de Dieu ? Ils sont pourtant tous deux dans les textes bibliques. Et comment expliquer que Jésus ait pu mourir sur la croix ? Est-il un imposteur, pour que Dieu permette sa mort ? Le psaume ne dit-il pas : *Tu ne laisseras pas ton saint voir la corruption*⁵⁶ ? Mais peut-être Dieu n'existe-t-il pas, puisqu'il n'a pas su protéger son Christ ? Ou encore, peut-être que « le principe du mal gouverne le monde »⁵⁷, ainsi que le professe la Gnose ?

Ce sont des questions redoutables. Chaque génération doit reprendre la réflexion pour approfondir celle des générations précédentes à la lumière des acquis du temps présent. Le mal ne peut être expliqué, excusé ou justifié, ce qui appelle d'autant plus à la vigilance et à la lutte. Mais le croyant doit résister à deux tentations : faire de Dieu un despote qui nous détermine, aveugle et indifférent, ou bien le voir comme un Dieu faible et fragile. Le premier est inaccessible, le second inutile.

Énigme

Il y a toujours un point où la sagesse se brise face au mal. Il reste une énigme, que ce soit lorsqu'un événement de la nature provoque une catastrophe ou quand nous constatons que l'homme lui-même pille, viole, torture et tue.

S'il est vu souvent comme une fatalité quand un phénomène naturel provoque un désastre, le mal devient une énigme écrasante, quand nous constatons que l'homme est capable d'atrocités qui atteignent un paroxysme tel que celui qu'on a connu avec les camps nazis. Alors la raison proteste : non, ce n'est pas l'homme lui-même qui fait le mal à ce point là, il est sûrement possédé, dépassé par une force venue d'ailleurs... L'homme peut-il vraiment commettre de telles atrocités ?

⁵⁵. Daniel 6, 11ss.

⁵⁶. Psaume 16, 10 : « Car tu ne livreras pas mon âme au séjour des morts, Tu ne permettras pas que ton bien-aimé voie la corruption. » (trad. Nouvelle Édition Second).

⁵⁷. Albert Assaraf, *L'hérétique, Elisha ben Abouya ou l'autre absolu*, Balland 199, p. 55

*Comment se peut-il que de son éclat
S'échappe une telle noirceur ?⁵⁸*

La réponse claire, cinglante : oui, l'homme est capable de cette ignominie, il la porte en lui. S'il n'est pas vigilant, le mal peut dominer sur lui : *Et l'Eternel dit à Caïn : Pourquoi es-tu irrité, et pourquoi ton visage est-il abattu ? Certainement, si tu agis bien, tu relèveras ton visage, et si tu agis mal, le péché se couche à la porte, et ses désirs se portent vers toi : mais toi, domine sur lui.*⁵⁹

La tentation est forte de chercher l'oubli, quand la souffrance est trop grande :

*Oh ! Comme il sera bon le frôlement glacé
de la mort
Peut-être éteindra-t-il la souffrance amassée
Dans nos corps⁶⁰*

Souffrance et culpabilité sourdent et envahissent la pensée, lorsque l'on survit alors que l'ami, le voisin de chambrée, le compagnon de misère s'en va vers la mort, promesse de fin de la douleur d'être. Renoncer enfin et mourir pour être libéré ? C'est une tentation à laquelle cèdent certains, que la douleur écrase parfois.

Résister

Mais renoncer, n'est-ce pas reconnaître la victoire du mal, de la violence, sur la vie et l'amour ? Il faut donc apprendre à résister.

Ce mot, qui a une résonnance particulière pour les protestants depuis qu'il a été gravé sur la pierre dans la Tour de Constance, à Aigues-Mortes, par la prisonnière Marie Durand⁶¹, acquiert une profondeur nouvelle avec ceux qui ont résisté à la barbarie nazie. Il résonne partout où l'oppression,

⁵⁸. Hirsh Osherovitch, « Embrasement », *Anthologie de la poésie yiddish*, Gallimard, 1987 et 2000, p. 472

⁵⁹. Genèse chapitre 4, versets 6-7

⁶⁰. Katia Molodowski, « Une prière », in *Anthologie de la poésie yiddish*, Édition de Charles Dobzynski, NRF, poésie/Gallimard, 2000, p 282.

⁶¹. Emprisonnée 38 ans dans une tour d'Aigues-Mortes, du fait de son refus de renier la R.P.R. (*la Religion Prétendue Réformée*). Notons que le pasteur Bonifas a été plusieurs années président de la Maison Marie Durand, aux Ollières.

la haine, la dictature, la violence tentent d'écraser l'homme. Il faut que ce mot, *Résister*, continue de résonner partout où cela est nécessaire. Il faut que l'écho de cet appel résonne et résonne encore, pour que l'homme se relève avec persévérance. Mais contrairement à l'écho qui s'affaiblit de rebond en rebond, ce mot doit prendre de la force, de la vigueur, de la profondeur à chaque fois que l'être humain se redresse, renouvelle sa confiance en la justice, la paix, l'égalité, le respect mutuel.

Résister, car l'horreur est encore possible.

Les peuples en ont eu raison, mais il ne faut pas nous chanter victoire, il est encore trop tôt :

*Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde*⁶².

Résister, car l'espoir est toujours possible.

Le général de Gaulle, dans son appel du 18 juin 1940, portait l'idée de la victoire de demain malgré la défaite aujourd'hui. Au moment où le maréchal Pétain veut signer la capitulation française devant les nazis, il proclamait à la radio de Londres : *Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! (...) Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.*⁶³

Espérer

Résister, et espérer. Rien n'est jamais perdu, il faut encore et toujours résister partout où l'homme se laisse aller à l'inhumanité. Il faut lutter pour choisir la vie, comme un don merveilleux. Nous devons trouver le courage de poursuivre la route *dans une perspective d'espérance dynamique*⁶⁴, si peu que ce soit, si lentement que ce soit. Toujours mettre un pas devant l'autre, car une *espérance folle*⁶⁵ est toujours prête à jaillir du plus profond de l'homme pour rafraîchir son cœur.

⁶² *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, trad. Armand Jacob (1941), dans Théâtre complet, vol. 5, Bertolt Brecht, éd. L'Arche, 1976, p. 237.

⁶³, Charles de Gaulle, le 18 juin 1940.

⁶⁴ Poursuivre la route, car il y a encore à découvrir, à approfondir. Aimé Bonifas : *Vous savez que si la foi est une fidélité, fondée sur le donné scripturaire, son incarnation sociale n'est pas simple répétition, elle est constante adaptation au vivant et au vécu, dans une perspective d'espérance dynamique.* (Discours de réception à l'Académie de Nîmes du père Robert Dalverny prononcé par Aimé Bonifas en 1988)

⁶⁵, Chanson de Guy Béart : *L'espérance folle*, enregistrée en 1987, alors qu'il est déjà très malade. Ce disque obtient le Prix Balzac. *C'est l'espérance folle / Qui nous console / De tomber du nid / Et qui demain prépare / Pour nos guitares / D'autres harmonies...*

Dans la boue le potier trouve l'argile propre à la façon. De l'argile il fait naître la coupe qui apaisera notre soif. Désaltérés, nous trouvons la force de franchir une nouvelle étape⁶⁶, c'est ainsi que se construit l'humanité de demain. Laissons le dernier mot au potier Daniel de Montmollin :

*Alors la terre me donne à boire,
Et dans la coupe qu'elle me tend,
L'eau est une perle en sa nacre.*⁶⁷

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre patiente attention.

Après avoir félicité Monsieur Jean-Pierre Gardelle, Monsieur le président invite l'assemblée à féliciter notre nouveau confrère salle Lordat, puis rejoindre le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne.

⁶⁶. Jean Calvin, *Institution de la Religion Chrétienne*, Livre III, chap VI, 5, Éditions Kerygma-Farell, 1978, p 152 : *Allons chacun selon son petit pouvoir, et ne laissons point de poursuivre le chemin que nous avons commencé. Nul ne cheminera si pauvrement qu'il ne s'avance chaque jour quelque peu pour gagner pays.*

⁶⁷. Daniel de Montmollin, op.cité, p40

SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames Deronne, Lassalle, Marès, Pallier, Poujoulat, Viala, Hermann, Plouvier, Messieurs Aventurier, Cavalier, Chabert, Costabel, Debant, Fontaine, Fougères, Gouget, Hugues, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Salenson, Sapède, Valade, Contestin, Stephan.

Excusés : Mesdames Kuntz, Leroy, Maurin, Teulon-Lardic, Messieurs Audisio, Bruguerolle, Chausse, Fabre, Galtier, Gardelle, Grossi, Jallatte, P. Marès, Chalavet, Delmas.

Absents : Messieurs Emmery, Mounier.

Correspondants présents : Madame Dubois de Montreynaud, Messieurs Auguglioro, Bourrat, Chamboredon, Chillet-Pijac, Magdeleine, Maréchal, Martin, Meine, Moreau, Penchinat, Simon, Souriou, Trarieux, Ventura.

Monsieur Carol Iancu – représentant la communauté juive – a été invité par notre Compagnie afin d’assister à l’hommage rendu à notre regretté confrère Jacques Lévy qui s’est éteint le 2 septembre.

Monsieur le président Jean-Marc Roger s’exprime en ces termes :

Chères consœurs et chers confrères,

L’Académie est en deuil : Jacques Lévy, notre vice-président, est décédé jeudi 2 septembre. Nous sommes quelques-uns à avoir pu participer à son inhumation en dépit du peu de temps que nous avons eu à partir de la connaissance de son décès.

Jacques Lévy était un homme d’action et de réflexion qui a participé

à l'animation de la vie nîmoise grâce à ses multiples conférences, expositions et grâce aussi à l'organisation de l'Automne musical.

Élu en 2001 et reçu le 15 février 2002 par Yvon Pradel, au sein de notre compagnie, Jacques Lévy a fait preuve de ses qualités d'historien de l'art et de spécialiste du judaïsme.

Son savoir a été sollicité, ailleurs, et au delà de nos frontières : il donnait en effet chaque année une série de conférences en Italie.

Jacques Lévy restera au sein de l'Académie et de la communauté juive de Nîmes, une personnalité d'exception.

Quand le temps sera venu, il appartiendra au successeur à son fauteuil de lui rendre l'hommage auquel il a droit.

Observons une minute de silence à la mémoire de notre confrère et ami.

Adoption du procès verbal de la séance du 25 juin :

Nombre de votants : 26

Abstentions : 5

Pour : 21

ANNONCES

Suite à la disparition de notre confrère Jacques Lévy, vice président de notre Compagnie, de nombreux consœurs et confrères ont assisté aux obsèques qui se sont déroulées au cimetière Saint-Lazare de Montpellier. Le président Jean-Marc Roger n'a pas pu assister aux obsèques mais a rédigé un éloge funèbre qui a été lu par le secrétaire perpétuel. Notre Compagnie a présenté ses condoléances attristées à ses trois fils et à la communauté juive.

L'éloge funèbre de Monsieur Jacques Lévy est inséré à la fin de ce compte-rendu.

Nous avons appris la disparition de Vincent Cavalier, frère de notre confrère Bernard Cavalier. Cette disparition soudaine est intervenue fin juillet et nous n'avons pas pu être aux côtés de notre confrère lors des obsèques qui se sont déroulées à Montpellier où Vincent Cavalier était un universitaire très connu dans la discipline des mathématiques, plus précisément en géométrie différentielle. Nous avons exprimé à notre confrère notre compassion et notre vive sympathie.

Nous avons également appris le décès de Monsieur Max Gourgas,

correspondant. Monsieur Max Gourgas était très connu et apprécié dans son village de Gallargues-le-Montueux dont il incarnait une forme de mémoire. En 1996, il avait édité le fruit de ses nombreuses chroniques sous le titre de « Promenades dans le passé Gallarguois ». Monsieur le président Jean-Marc Roger a assisté aux obsèques qui se sont déroulées au temple de Gallargues-le-Montueux le 27 juillet et a adressé à sa famille nos plus sincères condoléances.

COLLOQUE 2011 – CTHS

Du 2 au 7 mai 2011, le secrétaire perpétuel rappelle que le prochain congrès annuel du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques aura lieu à l'Université de Perpignan Via Domitia, sur le thème « Faire la guerre, faire la paix ».

Le programme peut être consulté au secrétariat.

INFORMATIONS

M. Claude Larnac, correspondant et spécialiste reconnu du Pont du Gard et de l'Aqueduc nous offre son dernier livre « Racontez-moi le Pont du Gard » paru chez Actes Sud. Ce livre est le fruit de plus de vingt années de travail et propose des réponses à de nombreuses questions soulevées lors de la construction de l'aqueduc. M. Claude Larnac a consulté de nombreux scientifiques dont notre confrère Guilhem Fabre. Ce livre enrichira notre bibliothèque puisque nous disposons de plusieurs communications sur le thème du Pont du Gard, de Monsieur Trélis en 1810, de M. Eugène Brun en 1865 et plus près de nous de M. Marcel Fabre en 1939.

Les journées du patrimoine ont remporté un vif succès rue Dorée grâce à la mobilisation de M^{mes} Hélène Deronne et Micheline Poujoulat, membres résidants, qui ont présenté l'histoire de l'hôtel de l'Académie et de notre Compagnie. Je n'oublie pas de remercier vivement M. Jean-Louis Meunier, correspondant qui a assuré la totalité des visites du dimanche après-midi.

Notre confrère M. Gabriel Audisio, aujourd'hui excusé, a transmis les nouveaux livres qui viennent d'être reliés et frappés du sceau de notre Compagnie.

Présentation de l'orateur par le président Monsieur Jean-Marc Roger

Chère consœur,

Vous siégez parmi nous comme membre non-résidant depuis 2008 au fauteuil du professeur Philippe Joutard, après avoir été depuis 1999 correspondante.

Comment un professeur de l'enseignement secondaire est-elle devenue l'une des spécialiste de l'institution consulaire au point qu'Emmanuel Le Roy Ladurie, sollicité par vous pour la 4^e de couverture a regretté de ne pas avoir préfacé votre livre sur Gallargues-le-Montueux au XVI^e siècle l'estimant supérieur à bien des thèses.

Dans votre méthode de recherche vous avez privilégié le contexte historique global pour ensuite examiner au plus près la micro-histoire. Et cela grâce à votre maîtrise de la paléographie, à une connaissance de la langue d'oc et à une formation de latiniste.

C'est là un travail rigoureux d'historien. Mais chez vous ce travail se double d'une sensibilité aux lieux et aux gens restituant ainsi aux documents toute leur chair. C'est pourquoi vous savez donner à des détails apparemment banals une importance sociologique qui recrée toute l'atmosphère d'une époque.

Aussi sommes-nous curieux d'apprendre de vous ce qu'a pu vivre durant plusieurs années du début du XVII^e siècle la communauté de Calvisson prise dans le tourbillon des guerres de monsieur de Rohan.

Chère consœur nous vous écoutons.

M. le président donne ensuite la parole à Madame Anny Herrmann, membre non-résidant pour sa communication intitulée :

Calvisson : une communauté languedocienne parmi d'autres, prise dans la tourmente des guerres de M. de Rohan (1624-1629) d'après les délibérations de ses consuls.

Dans les biographies de M. de Rohan aussi bien que dans ses mémoires, Calvisson reste le nom d'un lieu au même titre que Montauban, Castres, Nîmes, Montpellier et tant d'autres, c'est-à-dire une de ces communautés majoritairement protestantes qui lui ont servi de points d'appui ou de sources d'approvisionnement en hommes et en biens

pour mener son combat contre le roi dont il avait senti la volonté de rogner les acquis de l'Édit de Nantes.

Dès 1620, Rohan, chef des armées réformées en Languedoc, lève l'étendard de la révolte. Malgré de nombreux revers, mais assuré de son bon droit de défenseur du « parti », comme il disait, il restera huit ans dans cette province pour guerroyer et tenir suffisamment en échec les armées royales, lancées à sa poursuite.

Quant aux Calvissonnais, s'ils ne le voient, pour leur malheur, qu'à la fin de son séjour, en mai 1629, au moment d'un des derniers combats, ils n'en ont pas moins, au cours de ces nombreuses années, répondu courageusement à ses exigences sans cesse renouvelées aussi bien qu'à celles des « ennemis » à savoir les troupes royales et leurs chefs redoutables.

Les registres des délibérations consulaires nous montrent comment les responsables de la communauté ne cessent de se débattre dans des situations inextricables, victimes de toutes les exactions que peut susciter une guerre civile et accumulant une dette colossale qu'ils n'arrivent plus à maîtriser. Autant de malheurs qui les pousseront progressivement à demander l'aide de M. le baron qui, bien que « papiste », ne la leur refusera jamais.

La séance est levée à 18h00

Éloge funèbre de Jacques Lévy

Notre ami, notre confrère Jacques Lévy nous a quittés, lui dont nous admirions les qualités humaines et l'immense culture. L'Académie de Nîmes, toute entière, est en deuil et fait silence face à la mort...

Jacques Lévy avait accepté en janvier de cette année la vice-présidence de l'Académie, son rôle étant d'intervenir en cas de défaillance du président, lui-même atteint par la maladie qui a emporté Jacques. Le sort a voulu que ce fût à lui de partir le premier, et qu'il

appartînt au Secrétaire perpétuel d'accomplir aujourd'hui devant vous cette tâche douloureuse, remplaçant le président Jean-Marc Roger aujourd'hui hospitalisé.

Cette fonction de vice-président devait conduire Jacques à accepter la présidence, qu'il s'était engagé à assurer l'année prochaine. L'Académie est donc doublement meurtrie, perdant non seulement l'un de ses membres les plus éminents, mais encore celui qui promettait de devenir un grand président.

La culture prodigieuse de Jacques Lévy a illuminé la vie de l'Académie durant plus d'une décennie. Son élection au siège du regretté docteur Simon s'est imposée naturellement, tant son activité dans de multiples domaines le désignait pour ce fauteuil. Inoubliables ont été ses communications, toujours empreintes de spiritualité, sur l'art et la musique, notamment son essai sur *Saint Sébastien ou les métamorphoses d'un mythe*.

Laissons la parole à Jacques dans le prologue de sa tentative d'explication, ô combien érudite, de *Vélasquez et l'énigme des Ménines* : « *Que peut-il y avoir de plus mystérieux que ce que l'on croit connaître ? C'est vrai pour les êtres ; ce n'est pas moins vrai pour les œuvres de l'esprit – et même pour celles de la main.* »

Nombreux membres de notre Académie se souviennent aussi de ses dialogues interconfessionnels, où il revendiquait son appartenance à la communauté judaïque, avec un tel talent que ses partenaires en étaient éblouis et que le public n'avait cessé de le questionner. Au-delà du contenu de ses interventions, Jacques Lévy était un grand orateur ; sa voix douce captait son auditoire, imposant un silence attentif et respectueux. Il en était toujours ainsi, que ce soit lors de ses communications ou de ses prises de position ou commentaires au cours de nos séances. Il a enrichi l'activité de notre compagnie, sans jamais se départir de sa discrétion naturelle. Il ne se contentait pas d'occuper le fauteuil auquel il avait droit, mais il entendait l'animer au profit de tous. Il ne se déroba jamais à nos sollicitations, notamment pour participer à des communications collectives dans le cadre de la Conférence des Académies de Province, contribuant ainsi au rayonnement de notre compagnie.

L'Académie a perdu l'ami engagé, dont la sérénité et la spiritualité forçaient le respect. Il était un homme de paix, profondément fidèle à ses convictions. Il fut et restera un exemple pour nous tous. L'Académie de Nîmes participe à votre douleur : à vous, sa famille, ses proches, ses amis, elle présente ses condoléances fraternelles dans le sens qui était le sien.

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames Deronne, Kuntz, Lassalle, Marès, Pallier, Poujoulat, Viala, Hermann, Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Costabel, Debant, Fabre, Fontaine, Fougères, Gardelle, Gouget, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Salenson, Sapède, Chalavet.

Excusés : Mesdames Leroy, Maurin, Teulon-Lardic, Messieurs Bruguerolle, Chabert, Chausse, Galtier, Grossi, Hugues, Jallatte, P. Marès, Valade, Delmas, Stephan.

Absents : Messieurs Emmery, Mounier.

Correspondants présents : Madame Agussol, Messieurs Bourrat, Chamboredon, Hooreman, Krebs, Larnac, Magdeleine, Matouk, Meine, Meunier, Morisot, Penchinat, Rigoulot, Souriou.

Adoption du procès verbal de la séance du 1^{er} octobre :

Nombre de votants : 25

Abstentions : 2

Pour : 23

Nous sommes heureux d'accueillir Madame Catherine Liger, nos confrères Aimé Bonifas et Victor Lassalle, membres honoraires.

INVITATIONS

Monsieur Jean-Louis Meunier, correspondant, a invité l'Académie à assister aux Journées Camus qui se sont déroulées à Lourmarin les 9 et 10 octobre derniers.

ANNONCES

Madame Catherine Liger nous informe de la parution de huit récits regroupés sous le titre « Nouvelles de l'exil » que notre regretté confrère Christian Liger avait rassemblés en vue de leur publication. Les Éditions « L'Atelier Baie » sont heureux d'annoncer la publication de ce recueil.

Nous avons reçu le dernier ouvrage de Monsieur Maurice Contestin, membre non-résidant : « Archéologues, collectionneurs et érudits du Midi rhodanien » aux éditions « La Shab ». Au siècle des Lumières le triangle d'or Avignon-Nîmes-Arles particulièrement pourvu en vestiges antiques compte nombre d'archéologues, d'érudits et de collectionneurs passionnés. Bibliothèques et cabinets scientifiques, riches en curiosités, entretiennent alors échanges et dialogues fructueux entre les membres de la République des Lettres méridionales comme J-F Séguier de Nîmes, E. Calvet d'Avignon ou bien F.de Courtois de Beaucaire évoqués dans cette publication consacrée aux bibliophiles beaucairois d'autrefois.

Madame Michèle Pallier, membre résidant, a représenté notre Compagnie à la Conférence Nationale des Académies qui s'est réunie à l'Académie Nationale de Metz du 6 au 8 octobre 2010. Le compte-rendu est annexé à la fin de ce document.

Présentation de l'orateur par le président Monsieur Jean-Marc Roger

Chers confrères et consœurs, chers amis,

Permettez-moi de présenter debout Christian Salenson, membre résidant, vicaire général du diocèse de Nîmes, dont la valeur spirituelle avait très tôt été reconnue par le regretté M^{gr} Cadilhac, alors votre évêque.

Cher Confrère, cher ami, cher frère,

Nous avons partagé ensemble trois moments académiques forts :

Notre première rencontre, un soir de l'été 1999, au cours de laquelle Hélène Deronne avait réuni quelques amis des trois groupes, parmi nous M^{gr} Dalverny; en bout de table, Christian Salenson, et face à face, Jean

Ménard, secrétaire perpétuel, et moi-même représentant le groupe protestant. Assis à ses côtés, nous avons été en quelque sorte fascinés, mais le mot est faible, par la personnalité de notre futur confrère (sa vie, son cursus ecclésiastique, ses idées), au point que nous formions au sein de ce groupe d'amis un noyau à part.

Puis vint votre réception au fauteuil du chanoine Fayolle, le 7 janvier 2000. Vous aviez été élu le 5 novembre 1999. J'ose prendre le ton de notre consœur Marcelle Viala, alors présidente, celui de la fraternité et du partage. Vous partagez en effet avec elle un sens profond de l'œcuménisme ainsi que l'amour des Cévennes⁶⁸. Vous rappelez que le christianisme n'est plus la seule religion importante. Il est donc nécessaire de faire se rencontrer tous les croyants... C'est autour du bassin méditerranéen qu'ont surgi, ont grandi et se sont développés les trois grands monothéismes. Vous évoquez votre émotion en 1962, au moment du Concile de Vatican II, convoqué par Jean XXIII, qui conforte votre pensée que devant Dieu tout homme vaut tout autre.

Enfin, votre communication sur le sort des moines de Tibhirine, *les Sept Dormants de l'Atlas*, mis en perspective avec la légende des *Sept Dormants d'Ephèse*, reprise dans le Coran (sourate 18), fut ressentie par nous tous comme un message de paix, que nous eûmes le bonheur d'entendre par deux fois. Vous évoquez l'hypothèse, reprise par le remarquable film de Xavier Beauvois *Des hommes et des dieux*, de l'instrumentalisation du religieux par le politique, qui coûta la vie des occupants du modeste monastère. Vous concluez votre belle communication en déclarant: « *L'espérance est là, qu'il est possible de se tenir à même hauteur de visage, dans une différence non plus gommée ou tolérée mais respectée et appréciée, à juste distance mais à portée de voix.*⁶⁹ »

Cher Christian, cette conclusion introduit en même temps votre communication d'aujourd'hui. Vous nous avez montré ce que le Concile œcuménique de Vatican II a permis, bien au-delà des textes officiels sans doute. Aujourd'hui, vous allez nous montrer l'émergence au cours des décennies de la pensée œcuménique qui a conduit à Jean XXIII.

⁶⁸. Je renvoie nos confrères et amis au bulletin n° 137, premier trimestre 2000, p. 8 à 27. Nos bulletins sont une mine d'informations sur la vie académique.

⁶⁹. Mémoires de l'Académie de Nîmes, tome 78, année 2004, publié en 2006, p. 101-114.

M. le président donne ensuite la parole à
Monsieur Christian Salenson, membre résidant,
pour sa communication intitulée :

La naissance du dialogue interreligieux au XX^e siècle.

Le brassage des cultures draine dans son sillage une pluralité religieuse qui marque désormais de façon durable les sociétés et qui n'est pas sans incidence sur la République et les Églises, chacune selon son registre propre. La convivance entre les religions est une des conditions de la paix et c'est par le terme de dialogue interreligieux que l'on désigne cette relation aux formes multiples. S'il a toujours existé des hommes de paix et s'il y a eu des époques plus favorables que d'autres, je me propose d'en montrer la (re)naissance au xx^e siècle dans nos sociétés européennes et son prolongement aujourd'hui. Du « parlement des religions » à la « Conférence de Seelisberg », jusqu'à son adoption par les institutions ecclésiastiques, à la faveur de personnalités qui eurent des initiatives déterminantes, le changement de comportement ne se fait pas sans que cela ne suscite des résistances tenaces.

Messieurs Audisio, Bonifas, Cavalier, Debant, Gardelle, Larnac, Rigoulot prennent tour à tour la parole.

La séance est levée à 18 h 10.

**Conférence Nationale des Académies
Académie Nationale de Metz
6 au 8 octobre 2010**

Madame Michèle Pallier, membre résidant.

J'ai représenté l'Académie de Nîmes à la Conférence Nationale des Académies, qui s'est tenue à Metz du 6 au 8 octobre dernier, à l'occasion du 250^e anniversaire de l'Académie Nationale de Metz.

Cette manifestation, sur le thème de « L'Urbanisme, image du pouvoir », a été particulièrement réussie, grâce à :

- une parfaite organisation,
- à l'intérêt des conférences, animées par des intervenants messins, mais aussi allemands et luxembourgeois, et à celui des visites (pour coller à l'actualité, le Centre Pompidou-Metz),
- à la beauté des lieux qui ont accueilli les diverses manifestations, le patrimoine très riche de Metz étant particulièrement mis en valeur,
- aux échanges très sympathiques entre Académies ; 30 académies (sur 31) étaient représentées, avec une forte représentation de Montpellier et d'Aix, pour citer celles qui nous sont les plus proches.

L'Assemblée générale de la Conférence nationale des Académies a été présidée par le Professeur Daniel Grasset, représentant en son absence, M. André Laronde, Président de l'Académie Delphinale, Président sortant, à qui succède, suivant les statuts, Madame Jeanne-Marie Demarolle, précédemment Président de l'Académie nationale de Metz, unanimement saluée.

Le Professeur Grasset a fait l'éloge du médecin-général Edmond Reboul, premier président de la CNA, puis, après avoir mis aux voix le rapport moral et le rapport financier, a rappelé que la réunion de la CNA, qui a lieu la 1^{ère} semaine d'octobre, se tiendrait en 2012 à Bordeaux, 2014 à Orléans et 2016 à Toulon.

Deux points ont été ensuite évoqués :
la contribution des Académies à la prochaine rencontre des Académies, les 7 et 8 novembre 2011 à l'Institut, sur le thème « la découverte de la terre ». 13 académies sur 31 ont répondu et M. Michel Woronoff a réitéré sa demande, les textes devant parvenir par internet, avant le 30 avril 2011.

La revue « AKADEMOS ». Catherine Lecomte, qui en est responsable, prépare un numéro consacré au médecin général Edmond Reboul et sollicite, aussi, la participation des Académies à la rédaction de cette revue.

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames Deronne, Marès, Pallier, Poujoulat, Viala, Hermann, Leroy, Teulon-Lardic, Messieurs Aventurier, Cavalier, Galtier, Gardelle, Gouget, Hugues, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade, Chalavet.

Excusés : Mesdames Kuntz, Lassalle, Maurin, Plouvier, Messieurs Audisio, Bruguerolle, Chabert, Chausse, Costabel, Debant, Fabre, Fontaine, Fougères, Grossi, Jallatte, P. Marès, Maubon, Salenson, Delmas, Stephan, Krebs, Meine.

Absents : Messieurs Emmery, Mounier.

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Béné, Bertrand-Fabre, Messieurs Bourrat, Chamboredon, Courtieu, Dugas, Krebs, Launay, Magdeleine, Maréchal, Martin, Matouk, Meunier, Moreau, Souriou, Ventura.

Monsieur Jean-Marc Roger, président de l'Académie, prend la parole et s'exprime en ces termes :

Chères consœurs, chers confrères, chers amis,

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre confrère Jean Charles Lheureux survenu à Rodilhan le 23 octobre dernier ; je salue la présence de son fils Jean François et lui renouvelle nos condoléances.

Il était apprécié de tous : homme de devoir, mais aussi chaleureux, plein d'humour et de modestie. Il n'aurait pas aimé que l'on parlât longuement de lui. Aussi évoquerons-nous brièvement quelques faits de son existence.

Sa conduite exemplaire pendant la guerre (il s'était engagé à 19 ans) et lors de son internement dans la forteresse de Graudenz « la forteresse de la mort lente », comme il l'a qualifiée dans le témoignage qu'il en a rédigé, lui valut les plus hautes distinctions.

Il débuta dans le journalisme en 1946, et d'échelon en échelon, devint directeur de l'agence nîmoise de Midi Libre.

Auteur d'une quinzaine d'ouvrages souvent consacrés à notre région, écrites parfois en collaboration avec son épouse, il a enchanté les vieux nîmois (et les autres !) par son livre « Au bon vieux temps des masets », couronné d'ailleurs en 1988 par le prix de la littérature régionaliste.

Il était sensible à la poésie, grand admirateur d'Apollinaire auquel il consacra une étude ou encore de Marc Bernard « un écrivain engagé » et publia en 1997 un recueil de poèmes « Des ronds dans l'eau » d'inspirations diverses.

L'Académie occupa une place importante dans sa vie : élu membre résidant en 1981 au fauteuil du docteur Cabouat, il fut vice-président en 1986, puis élu Secrétaire perpétuel en 1987.

Il assumait cette lourde charge jusqu'à ce que des problèmes de santé l'obligent à se retirer en 1989.

Le docteur Charly Sam Jallatte succéda à son fauteuil.

Mais de son « maset », comme il disait de Rodilhan, il restait en contact avec ses amis académiciens.

Nous nous souvenons tous de ces cartes de vœux accompagnées d'un poème.

Notre consœur, Marcelle Viala, m'a signalé un de ses poèmes adressé « aux académiciens nîmois » qui révèle à la fois son attachement à notre compagnie et son inlassable humour.

Je la remercie ainsi que Madame Lassalle pour leur aide précieuse.

Je cède la parole à notre consœur, Marcelle Viala qui a bien voulu accepter de nous lire un des poèmes de Jean Charles Lheureux.

IL FAUT CHOISIR

aux ACADEMICIENS MIMOIS

De mon île déserte où j'écris des « histoires »,
Je suis, non sans plaisir, vos travaux érudits ;
On me parle de vous, on me lit vos Mémoires :
Bien mieux que Robinson j'ai tous vos Vendredis.

Je sais qu'au fil des jours, au gré du dictionnaire,
Vous traitez de Tartuffe et aussi de Chichois,
De Montcalm, d'Amphoux, comme de l'histoire agraire,
Des cloches, de Franco... de Valéry : quel choix !...

Yeux fermés, je revois de souriants visages
Dont certains, malgré moi, sont près de s'effacer.
Ai-je oublié le temps où j'étais un Sauvage ?
Mais le temps est le temps et le temps est passé !

Je suis un peu jaloux de toutes vos trouvailles.
Il faut choisir : maset ou, de Conti, le quai.
Bonne année aux lettrés qui, douze mois, travaillent
Pendant que d'autres font un petit « péniqué » !

Monsieur le président Jean-Marc Roger demande à l'assemblée
d'observer une minute de silence.

Notre confrère Charly-Sam Jallatte qui a succédé à Monsieur Jean-Charles Lheureux, absent actuellement pour des raisons de santé, a transmis le courrier ci-après :

Je souhaiterais, aujourd'hui, rendre un ultime hommage à Jean-Charles Lheureux.

Homme de mérite, de courage et de devoir, Jean-Charles Lheureux était un philanthrope au sens étymologique le plus strict.

Son amour pour l'Homme lui a imposé un engagement permanent dans la lutte que livre chacun de nous pour survivre aux facteurs de sa détérioration.

Mais ce que je veux faire apparaître, aujourd'hui, c'est la chaleureuse convivialité qui nous a unis pendant de longues années.

Je n'oublierai jamais qu'en m'offrant pour siège au sein de notre Académie le fauteuil qu'il occupait jusque-là, il m'avait adressé un sonnet intitulé :

Sonnet pour le docteur Jallatte
qui m'a fait l'honneur de me succéder
à l'Académie de Nîmes

Madame Lheureux disait, en effet, « Mon mari voulait savoir qui le

remplacerait en son fauteuil. » et lui-même avait alors dévoilé un dernier trait de son caractère en écrivant : « J'ai été heureux quand j'ai su que c'était une personne possédant de l'humour. »

Cet humour vous a toujours soutenu. Dans la sinistre forteresse de Graudenz, en Pologne, vous avez connu la détention concentrationnaire, le froid, les coups, la famine, mais jamais le désespoir.

Votre humour était votre force, « J'arrivais à les faire rire » disiez-vous en parlant de vos camarades de détention.

Ce désir d'être proche des hommes, cet humanisme, nous l'avons retrouvé toujours aussi ardent dans les ouvrages que vous nous avez offerts par la suite.

Vous avez su trouver en chacun ce qui le rend unique, vous avez su écouter et vous avez su donner ; alors, Cher Monsieur Lheureux, acceptez aujourd'hui, encore une fois, toute l'immense estime que je garderai toujours pour vous au fond de moi.

La séance se poursuit avec l'approbation du compte-rendu de la séance du 15 octobre

Nombre de votants : 20

Abstentions : 4

Pour : 16

INVITATIONS

– **Mercredi 17 novembre à 16 heures** à Carré d'Art, notre confrère Guilhem Fabre, membre résident, Directeur de Recherche au CNRS nous invite pour la conférence intitulée :

« Aqueducs et bassins antiques entre Costières du Rhône Gardoises et Petite Camargue ».

– **Vendredi 19 et samedi 20 novembre**, à l'Université Paul Valéry à Montpellier : Monsieur Guy Dugas, correspondant de l'Académie et universitaire montpelliérain, nous invite au Colloque international intitulé « Adrien Salmieri et la culture italienne en Tunisie ».

– Le président de l'Académie d'Arles a transmis les invitations pour les conférences du dernier trimestre qui débutent

chaque dimanche après-midi à 18 heures Salle d'Honneur de l'Hôtel de ville.

ANNONCES

Nous avons reçu le Compte-rendu de la 1^{ère} réunion de préparation du forum des sociétés historiques et scientifiques du 16 septembre 2010 (en annexe du présent compte-rendu). Le programme provisoire du congrès qui se déroulera du 2 au 7 mai 2011 est également communiqué.

Notre confrère Daniel J. Valade a transmis à notre Compagnie l'ouvrage offert par M. Henri Briesse, président du club « La Peña Antonio Ordoñez » qui vient d'éditer ce livre à l'occasion du 50^e anniversaire de leur association et qui relate un demi-siècle de taumachie à Nîmes via le maestro d'exception qu'a été Antonio Ordoñez. Ce livre peut être consulté au 1^{er} étage.

Nous avons reçu :

- la Lettre des Académies du mois de septembre qui est disponible salle de Lordat.
- Les Annales 2008-2009 de l'Académie Cévenole ainsi que le programme 2010-2011 de leurs activités. Depuis le 18 septembre, l'Académie Cévenole a pris possession de ses nouveaux et magnifiques locaux situés dans le Pôle Culturel et Scientifique de Rochebelle.

Monsieur le Président Jean-Marc Roger accueille les représentants des Académies du département du Gard en ces termes :

Nous avons le plaisir d'accueillir les représentants des Académies du département : M. le président Robert Thillier de l'Académie Cévenole, M. le président Charles Reboul de l'Académie des Hauts Cantons, ainsi que M. Jean Jacques Verda président de l'Académie de Lascours.

L'exiguïté de nos locaux ne nous permet pas d'ouvrir cette séance à tous ceux qui l'auraient souhaité. Mais rassurez-vous, nous serons amenés à nous rencontrer très prochainement à l'occasion de la mise en route du Dictionnaire des Gardois connus et méconnus du xx^e siècle.

Bienvenue donc, chers amis, dans notre hôtel du 16 de la rue Dorée.

Présentation de l'orateur par le président Monsieur Jean-Marc Roger

Nous allons avoir le plaisir d'écouter la communication de notre ami Jean-Louis Meunier, correspondant de l'Académie de Nîmes.

Mais me direz-vous : que se cache-t-il sous cette chevelure blanche bien connue de tous ?

Notre ami est depuis cette année président de l'Institut Européen Séguier, à Nîmes, succédant à notre confrère, le professeur Gabriel Audisio. Jean-Louis Meunier est aussi président des Bibliophiles de Nîmes et du Gard et récemment des Rencontres méditerranéennes Albert Camus, à Lourmarin.

Jean-Louis Meunier a consacré sa vie à l'étude et à l'enseignement de la langue sous ses formes diverses (mots, images, sons...). Il a participé avec Hélène Deronne et Sabine Teulon-Lardic à la communication : « Peinture, littérature, musique, un écho baroque autour de la première moitié du XVII^e siècle européen », communication donnée à l'Académie en juin 2009.

C'est avec une grande émotion que nous allons vous écouter présenter l'œuvre poétique de notre regretté confrère Pierre-Marie Michel, membre résidant, homme de grande culture, au sourire rayonnant, avec lequel l'Académie a eu le privilège de travailler.

Et nous sommes honorés de compter aujourd'hui parmi nous M^{me} Pierre-Marie Michel, son épouse accompagnée de son fils ainsi que son frère, M. le professeur François-Bernard Michel, membre de l'Institut.

M. le président donne ensuite la parole à Monsieur Jean-Louis Meunier, correspondant pour sa communication intitulée :

Le regard et la joie. Pierre-Marie Michel, poète

Les lieux et le temps tiennent une place importante dans l'écriture poétique de Pierre-Marie Michel, et ils sont à la source même de deux attitudes face au monde : *le Regard*, celui sur les garrigues (titre d'un recueil publié en 1968), lieu de l'état sauvage et premier de la nature,

lieu où l'être humain se trouve confronté à lui-même, à l'autre et à l'essence des choses, et *la Joie*, celle que le temps distille au long des cycles dans la nature – géographique, minérale et végétale, mais aussi humaine – et qu'il ne cesse de comptabiliser dans une existence réduite à un moment du temps, dans ce cartulaire (autre titre d'un recueil). Or ce moment est la vie, intellectuelle, sensible et spirituelle de l'être confronté à la prégnance des éléments, à leur propre sensibilité, à leur éternel devenir au sein duquel l'homme trouve sa place et son propre devenir, quand celui-ci est empreint de la marque de la foi transcendante. Écriture poétique fondée sur la strophe-verset, sur le vers libre comme le sont les psaumes, sur la déférence à la poésie que Pierre-Marie Michel a toujours portée et magnifiée, dans le mouvement que la poésie suscite en l'être humain, mouvement à la fois porteur d'une attitude à l'égard d'autrui et d'un rapport confiant au langage de la poésie.

Monsieur le professeur Bernard Michel a vivement félicité l'orateur. Madame Deronne, Messieurs Matouk, Valade ont pris tour à tour la parole.

Comité des travaux historiques et scientifiques

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

110, rue de Grenelle 7553 7 Paris Cedex 07

tél. : 01 55 958910 site internet : www.cths.fr

136^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques,
Perpignan, 2-7 mai 2011 : Faire la guerre, faire la paix

Compte-rendu de la 1^{ère} réunion de préparation du forum des sociétés historiques et scientifiques du 16 septembre 2010 à l'UPVD.

Étaient présents :

- M. Claude Mordant, président du CTHS, président de la section Préhistoire et protohistoire, professeur émérite de protohistoire à l'université de Bourgogne, membre de l'UMR ARTeHIS ;
- Mme Simone Mazauric, présidente scientifique du 136^e congrès, présidente de la section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle, professeur émérite des universités en histoire des sciences ;
- M. Claude Mazauric, professeur émérite de l'université de Rouen, membre émérite du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions ;
- Mme Catherine Gros, déléguée générale du CTHS,
- Mme Francine Fourmaux, chargée de l'organisation des congrès du CTHS ;
- Mme Martine Camiade, maître de conférences habilitée à diriger des recherches en études catalanes, directrice de l'Institut catalan de recherches en sciences sociales ;
- M. Martin Galinier, agrégé d'histoire, professeur à l'université de Perpignan Via Domitia, directeur du Centre de recherches historiques sur les sociétés méditerranéennes (CRHiSM), doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines ;
- Mme Andrée Durieux, membre du Centre d'études et de recherches littéraires et scientifiques de Mende (CER) ;
- M. Antoine Guerrero, membre de l'Association pour le patrimoine de la vallée de la Rome (ASPAVAROME), de

l'Association archéologique des Pyrénées-Orientales (AAPO) et du Souvenir français du département des Pyrénées-Orientales ;

– M. Christian Lapointe, membre du Centre d'études et de recherches littéraires et scientifiques de Mende (CER) ;

– Mme Jacqueline Ménétrier, membre de l'Association culturelle Saint-Michel de Cuxa

– Mme Michèle Pallier, membre de l'Académie de Nîmes.

Le forum se déroulera du mercredi 4 mai midi au vendredi 6 mai midi.

Il se tiendra dans le hall de la Faculté de lettres et sciences humaines, bâtiment F sur le campus de l'université.

La presse locale sera invitée.

Chaque société disposera d'un stand composé d'une table, de chaises et de portants (et éventuellement de branchements pour ordinateurs et internet).

Programme provisoire

Mercredi matin à partir de 9 heures : installation

Inauguration à 11 h 30 : allocution de M. Mordant, de Mme Mazauric et apéritif

12h - 14h : déjeuner au restaurant universitaire

Le mercredi après-midi se tiendra une table ronde (propositions à titre indicatif)

Les sociétés locales : qui sont-elles et que font-elles ? Un exposé pourrait être donné par une société de chaque département du Languedoc-Roussillon :

– Lozère, CER : monuments commémoratifs des guerres

– Hérault, le canal du Midi, par une société de Béziers (?)

– Pyrénées-Orientales, Aspavarome : découverte et mise en valeur du trophée de Pompée du col des Panissars.

– L'association culturelle Saint-Michel de Cuxa propose de présenter ses activités, les journées Romanes et ses Cahiers (M. Aymat Catafau).

– Gard, Société d'histoire moderne : communication autour du colloque Guizot.

La numérisation et l'accessibilité des publications des sociétés savantes, exposé par des représentants de la BNF ; projet du CTHS pour les dictionnaires topographiques.

Le jeudi et le vendredi matin, des manifestations pourraient être organisées par des sociétés sur différents stands : signature d'un ouvrage par son auteur, compte-rendu d'actions, description de projets, présentation d'un site.

Le samedi 7 mai des excursions scientifiques seront proposées aux congressistes. Les sociétés qui le souhaitent pourraient faire découvrir des sites et/ou musées de la région en lien ou non avec la thématique du congrès.

Chacun s'est engagé à solliciter et relancer des confrères d'autres sociétés, celles de Montpellier notamment, ainsi que des sociétés naturalistes. Madame Camiade se charge de contacter celles de Gérone. Une prochaine réunion se tiendra en janvier.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames Deronne, Hermann, Kuntz, Lassalle, Marès, Pallier, Plouvier Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Debant, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Leroy, Maurin, Poujoulat, Teulon-Lardic, Messieurs Bruguerolle, Chausse, Costabel, Delmas, Fabre, Gardelle, Grossi, Jallatte, P. Marès, Maubon, Salenson.

Absents : Messieurs Emmery, Mounier.

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Bertrand-Fabre, Messieurs Chamboredon, Chillet-Pijac, Hooreman, Godlewski, Krebs, Magdelaine, Maréchal, Martin, Matouk, Meine, Meunier, Penchinat, Pincemaille, Simon, Trarieux.

Le compte-rendu de la séance du 5 novembre est lu et approuvé à l'unanimité moins cinq abstentions.

Le président Jean-Marc Roger donne successivement la parole à nos confrères Robert Chalavet, Pascal Gouget et notre consœur Paule Plouvier pour la présentation de trois candidats en qualité de membres non résidants dont les *curriculum vitae* ont été transmis avec la convocation de cette séance.

– Madame Danielle Bertrand-Fabre est parrainée par Madame Paule Plouvier, Messieurs Robert Debant et Robert Chalavet.

– Monsieur Jacques Meine est parrainé par Messieurs Bernard Cavalier, René Chabert et Pascal Gouget.

– Monsieur Carol Iancu est parrainé par Mesdames Christiane Lassalle et Paule Plouvier, Messieurs Charly-Sam Jallatte et Jean-Marc Roger.

ANNONCES

Nous avons reçu une lettre de remerciement de Monsieur le Préfet du Gard pour l'exemplaire des Mémoires 2009 que nous lui avons adressé. M. le Préfet nous informe également de sa participation à la séance publique de l'Académie dimanche 6 février 2011.

Notre président Monsieur Jean-Marc Roger vient d'être élu au rang de grand-père avec la naissance d'un petit garçon prénommé Émilien. Nous lui adressons ainsi qu'aux jeunes parents nos plus vives félicitations.

OUVRAGES PARUS :

« La maison des Cévennes ». Architectures vernaculaires au cœur du Parc National. Coédité par les Éditions du Rouergue et le Parc National des Cévennes, par notre confrère Daniel Travier, membre non résidant.

« Vélasquez une vie » de notre confrère Bartolomé Bennassar est paru aux éditions De Fallois.

INVITATION :

Judi 25 novembre à 18 heures – Salle municipale de Clarensac : Invitation de Monsieur René Méjean, correspondant et président de l'Association Maurice Aliger, à la table ronde : « Les Justes en Vaunage ». Le programme est affiché sur le tableau du 1^{er} étage et a été communiqué électroniquement.

Judi 25 novembre également à 18 heures – Salle de conférences de Carré d'Art - M. Jean-Louis Meunier, correspondant et président des Bibliophiles, nous convie à la communication de Sylvie Deparis intitulée : « Sylvie Deparis, plasticienne et bibliophile ».

Vendredi 26 novembre de 17 heures à 19 heures, à la librairie Teissier, notre confrère Bartolomé Bennassar présentera son nouveau livre « Vélasquez une vie » paru aux éditions De Fallois. Nous pourrons donc rejoindre notre confrère à l'issu de la séance administrative.

Présentation de l'orateur par le président Monsieur Jean-Marc Roger

Chère Consœur,

Nommée correspondant en 1997, dans la même promotion que notre secrétaire perpétuel, puis accueillie comme membre résidant en 2009 par Henri Hugues au siège laissé vacant par M^e Jean Ménard, vous participez au rayonnement de l'Académie de Nîmes en la représentant lors de multiples manifestations, aussi bien à Québec puis à Vestric et Candiac pour la commémoration du centième anniversaire de l'édification du double monument à Montcalm qu'à Metz à l'occasion de la Conférence Nationale des Académies de Province. À l'Académie de Nîmes, vous avez multiplié les communications en particulier sur Léonce Guiraud, Gaston Bouzanquet, Frédéric Bazille. mais également au sein d'académies voisines ou de sociétés savantes. Vous êtes un exemple pour nous tous, et je tenais à le souligner.

Vous allez nous entretenir aujourd'hui de deux peintres que tout semblerait opposer : Frédéric Bazille, le Montpelliérain protestant, et Henri Regnault, le Parisien catholique. Bazille fut, comme on le sait, l'un des précurseurs de l'impressionnisme, Regnault sera le peintre orientaliste couronné par le Prix de Rome. Tous deux seront réunis lors du Salon de 1869, et tous deux connaîtront une fin tragique durant la guerre de 1870.

Chère Consœur, vous avez la parole.

M. le président donne la parole à Madame Michèle Pallier, membre résidant, pour sa communication intitulée :

Frédéric Bazille (1841-1870) et Henri Regnault (1843-1971) : Deux météores dans le ciel de la peinture du XIX^e siècle

Ces deux jeunes peintres, morts au champ d'honneur pendant la guerre de 1870, l'un à Beaune la Rolande, l'autre, à la bataille de Buzenval Montretout, ont un parcours bien différent.

Frédéric Bazille, né à Montpellier, dans une famille de la bourgeoisie protestante, entré en peinture malgré l'opposition de sa famille, fait partie du groupe des futurs impressionnistes, Monet, Renoir, Sisley, Pissarro,

qu'il rencontre dans l'atelier de Charles Gleyre. Il partage leurs recherches sur la peinture de plein air, leur angoisse des toiles acceptées ou refusées au Salon, mais participe aussi à la vie culturelle parisienne. Il sera particulièrement inspiré par la lumière languedocienne, et peindra ses plus belles toiles – La Robe rose, La Vue de Castelnaud, La Réunion de famille – dans le cadre de la propriété familiale de Méric, mais sa mort prématurée l'empêchera de donner la pleine mesure de son talent.

Henri Regnault, né à Paris, dans une famille d'intellectuels, suit un parcours plus académique : élève à l'École des Beaux-Arts, exceptionnellement doué pour les arts, il obtient le Prix de Rome de peinture d'histoire en 1866. Pensionnaire de la Villa Médicis, d'où il fera chaque année, ses envois réglementaires mais peu académiques, il partira pour l'Espagne qui déchaînera son enthousiasme, avant de trouver véritablement l'inspiration à Tanger où il vit à l'orientale et projette de s'installer définitivement.

Héroïsés par leur mort glorieuse, c'est le même monument : « La Jeunesse » du sculpteur Henri Chapu, qui, à l'École des Beaux Arts à Paris, et au cimetière protestant de Montpellier, va perpétuer leur souvenir.

Une très belle présentation iconographique a été projetée et commentée par notre consœur en fin d'exposé.

SÉANCE DU 3 DECEMBRE 2010

Cette séance est présidée par Monsieur Jean-Marc Roger

Sont présents : Mesdames Leroy, Marès, Pallier, Poujoulat, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Contestin, Costabel, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Pradel, Roger, Salenson, Sapède, Stephan, Valade,.

Excusés : Mesdames Deronne, Hermann, Kuntz, Lassalle, Maurin, Plouvier, Teulon-Lardic. Viala, Agussol, Messieurs Bruguerolle, Chalavet, Chausse, Debant, Delmas, Fabre, Fontaine, Gardelle, Grossi, Jallatte, P. Marès, Maubon, Puech, Bourrat, Chamboredon, Krebs, Meine.

Absents : Messieurs Emmery, Mounier.

Correspondants présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Messieurs Launay, Matouk, Meunier, Penchinat, Simon, Ventura.

Le compte-rendu de la séance du 5 novembre est lu et approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions.

VICE-PRÉSIDENCE : Madame Hélène Deronne est élue à l'unanimité. Vifs applaudissements de l'assemblée.

M. le président Jean-Marc Roger donne la parole à M. Pascal Gouget qui accueille M. Hugues Romano, correspondant, en ces termes :

Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous accueille en cette assemblée.

Vos obligations professionnelles et familiales ont quelque peu retardé cette présentation mais vous m'aviez confirmé que vous n'étiez pas indifférent à l'Académie.

Natif d'Arles et domicilié à Codognan, vous êtes docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux de Montpellier et médecin ophtalmologiste. Vous vous intéressez à l'imagerie médicale et en particulier à l'angiographie fluorosceïnique.

Vous êtes marié, père de deux grands enfants et grand-père d'une petite Ève.

En dehors de votre activité professionnelle mais étroitement liée à celle-ci, vous trouvez le temps d'écrire et de peindre.

J'ai été très intéressé par le premier texte que j'ai lu de vous, votre essai intitulé *Sous le regard de la Joconde* »; sous ce titre sibyllin se cache une fiction qui relate la révolution de la théorie de la vision telle qu'a pu la vivre Léonard de Vinci.

Ce n'était pas votre premier livre.

Dans *L'œil des dieux*, vous avez étudié comment la lumière et la vision apparaissent dans la théogonie grecque : ce qui vous donne l'occasion d'évoquer le devin Tirésias, Homère, le poète aveugle, et de continuer avec l'œil du Cyclope, l'œil d'Athéna et l'œil de Méduse.

Cette étude se poursuit et se précise dans votre troisième ouvrage *La cécité et ses représentations*, dans lequel vous parcourez 2 500 ans de littérature ou de faits de société en rapport avec la cécité. Le voyage reprend là où s'arrêtait « L'œil des dieux » avec une méditation sur l'œil du poète. Puis suivent 28 étapes, allant de saint Paul à Jorge Luis Borges. Dans chacune de ces études l'accent est mis sur la manière dont la société considère les aveugles et sur le lent combat pour leur reconnaissance comme êtres humains à part entière.

Vous vous intéressez aussi à l'art roman, un sujet fort à l'honneur en cette académie.

Partant de vos multiples pôles d'intérêt, je suis sûr vous aurez bien des richesses à nous faire découvrir.

Soyez le bienvenu parmi nous.

Monsieur Hugues Romano remercie vivement Monsieur Pascal Gouget en ces termes :

Je suis né à Arles il y a un peu plus d'un demi-siècle. J'étais adolescent au début des Rencontres Photographiques d'Arles ce qui m'a permis de voir nombre de photographies de très grande qualité et de me familiariser avec la technique photographique. J'ai commencé à

m'intéresser à la peinture à peu près à la même époque. Tout ceci explique une grande « boulimie » d'images de toutes sortes.

J'ai suivi une scolarité sans grand problème clôturée par des études de Médecine. Interne, j'ai décidé de me spécialiser en Ophtalmologie, mais alors que mes camarades rêvaient de chirurgie, je m'orientais plutôt vers l'imagerie médicale oculaire.

Parallèlement, je continuais passionnément ma quête d'images artistiques. J'ai alors pensé que tout artiste devait un jour se poser la même question : « comment mes œuvres sont-elles vues, comment fonctionne « l'œil » du public face à une œuvre artistique ? ».

J'ai commencé à rechercher des écrits d'artistes concernant leurs idées sur la vision, et n'ai pas été déçu puisque de tels textes existent en nombre ! Tout cela m'a amené à m'intéresser à l'histoire de l'Art mais aussi des sciences et Techniques, à la Théologie et à la Philosophie.

Après m'être intéressé au monde grec, et plus particulièrement à Homère (le poète aveugle !) et Hésiode, puis à Léonard De Vinci, je m'oriente de plus en plus vers trois axes privilégiés :

La notion d'image dans le monde de la cécité.

La lisibilité des œuvres d'art, et principalement des chapiteaux romans.

Et bien sûr toujours la notion de visibilité des œuvres peintes.

COMPTE-RENDUS D'INVITATIONS

Jeudi 25 novembre, à l'université Paul Valéry, Mademoiselle Vanessa Ritter, correspondant, a soutenu sa thèse de doctorat en égyptologie intitulée : « Les enseignements méconnus du Nouvel Empire : Contribution à l'étude de la littérature sapientiale de l'Égypte ancienne ». Le jury international, après délibération, a décerné le titre de docteur de l'université avec la mention « Très honorable ».

Résumé : Si les textes sapientiaux de l'Égypte ancienne écrits au Moyen Empire sont relativement bien connus, la situation de ceux rédigés durant l'époque ramesside (XIX^e-XX^e dynasties) est bien différente. En effet, mis à part l'Enseignement d'Any et la Lettre de Hori, attestés par de nombreuses sources,

le texte d'une trentaine de compositions éducatives, dont les copies nous sont parvenues essentiellement sur des ostraca provenant du célèbre site archéologique de Deir al-Médîna, restait encore à établir et à interpréter. L'intérêt de leur étude réside également dans l'unité de temps et de lieu qui préside à leur création et à leur copie.

L'objectif de cette thèse est donc dans un premier temps de rassembler ces textes méconnus et d'en proposer une édition synoptique augmentée de parallèles nouvellement identifiés. La seconde partie de l'ouvrage est constituée des traductions commentées de ces Enseignements suivies d'un essai analysant ces œuvres sous divers angles : intitulés égyptiens, thèmes récurrents, structures formelles. Enfin, une part importante est accordée à l'établissement du lexique spécifique à ce corpus : graphies hiéroglyphiques, significations, occurrences de chaque terme dans les différentes sources. »

Jeudi 25 novembre à 18 heures, l'association Maurice Aliger a organisé une soirée à la mémoire des justes en Vaunage à Clarensac à laquelle plusieurs membres de notre compagnie ont assisté.

On observe dans cette partie du département la plus forte densité de ceux qui au péril de leur vie ont lutté pour sauver des hommes persécutés et parmi eux un nombre très important de juifs.

Cette manifestation, conçue et animée par notre président Monsieur Jean Marc Roger, a connu un succès considérable tant par le nombre et l'attention du public que la qualité des intervenants (d'une part les enfants des Justes qui ont témoigné de leur vécu, d'autre part les analyses des historiens et des représentants de la communauté, en particulier les délégués régionaux de la fondation Yad Vashem.

INVITATION :

Vendredi 10 et samedi 11 décembre à 20 heures, au théâtre Christian Liger, notre consœur Sabine Teulon-Lardic nous informe du prochain concert de l'orchestre de Nîmes : Johann Sébastien Bach : *Concerto pour deux pianos en ut mineur*.

OUVRAGES REÇUS :

Les mémoires 2010 de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne sur le thème « Les protestants de l'Aisne ».
Le bulletin 2009 de l'Académie du Var.

Présentation de M. Gabriel Audisio par le président Monsieur Jean-Marc Roger

Monsieur,

C'est avec un grand plaisir que nous allons écouter votre communication intitulée *Plantes et saints : la pharmacie de Llivia, XVIII^e siècle*.

Mais auparavant, je souhaiterais rappeler les grandes étapes de votre cursus universitaire, ignorées ou oubliées par certains membres de notre assistance. Marc Bloch, Lucien Febvre et l'Ecole des Annales ont orienté votre choix vers l'étude d'une période mal connue, à cheval sur deux siècles, la deuxième partie du XV^e et la première du XVI^e. Rappelons que Lucien Febvre fut le spécialiste du XV^e siècle et de l'histoire des mentalités.

Vous obtenez l'agrégation en 1969 et entreprenez vos recherches en vue de votre thèse dès 1972 sous la direction du professeur Robert Mandrou. Après son décès, le professeur Philippe Joutard prit le relais. Vous soutenez votre thèse consacrée aux Vaudois du Luberon à Aix-en-Provence en 1984. Professeur des universités, vous poursuivez vos recherches en vue de la publication de cette dernière, sous le titre *Les Vaudois : histoire d'une dissidence XI^e-XVI^e siècles*. La sortie prévue en 1989 dut être reportée en 1998, cette thèse vous a valu immédiatement une reconnaissance internationale et l'attribution du prix Droin de Luys, décerné par l'Académie des Sciences morales et politiques.

C'est cette année-là que vous fûtes reçu à l'Académie de Nîmes au siège laissé vacant par l'accès à l'honorariat de notre confrère Jacques Larmat.

Observons que l'universitaire provençal s'était installé à Nîmes

depuis dix ans en 1988, l'année des inondations. Notre confrère Paul Maubon, vice-président, remplaçant notre regrettée consoeur, Madame Jeanine Reynaud, vous accueille chaleureusement.

Depuis que vous siégez parmi nous au sein du groupe des Indépendants, vous avez multiplié vos activités de recherches, vos publications – on en compte plus de cent quarante – votre participation à des colloques internationaux, mais surtout à la fondation de l'Institut européen Jean-François Séguier, dont vous venez de céder la présidence.

Il est évident que cet organisme vous doit beaucoup. Qui d'autre que vous aurait pu mener un tel chantier à ce niveau d'excellence ?

Cher Confrère, je vous cède le micro pour votre communication.

M. le président donne la parole à Monsieur Gabriel Audisio, membre résidant, pour sa communication intitulée :

Plantes et saints : la pharmacie de Llivia, XVIII^e siècle

Dans la cité de Llivia, enclave espagnole en France, dans les Pyrénées, se situe une pharmacie du 18^e siècle, aujourd'hui devenue musée. Entre autres objets et curiosités exposés, se trouve une grande armoire, sous vitrine, présentant 24 boîtes en bois. Elles présentent sur leur face antérieure un portrait peint en couleur dont plusieurs portent une auréole et, au-dessous, une inscription latine abrégée semblant indiquer la plante médicinale que comportait la boîte.

L'hypothèse de recherche a été de vérifier si le personnage représenté était un saint thérapeute et, si oui, si le saint et la plante étaient bien tous deux supposés guérir la même maladie ou affection. Si c'était le cas, ne serait-ce pas un bel exemple du lien entre le naturel et le surnaturel opéré sans difficulté par les mentalités de jadis ?

C'est cette enquête, dont l'issue n'était en rien certaine, que Gabriel Audisio a souhaité faire partager à ses confrères de l'Académie qui pourront constater que, s'il n'y a pas d'Histoire sans hypothèse de recherche, la vérification de celle-ci et le succès de l'entreprise ne se trouvent pas forcément à l'arrivée.

L'exposé était accompagné par la projection des photographies de Llivia et de sa pharmacie.

Notre confrère nous informe qu'il a adressé une lettre au maire de Llivia pour s'étonner de la fermeture depuis plusieurs années du musée de l'ancienne pharmacie de Llivia et lui demander quand est prévue sa réouverture. Il souhaite que l'Académie adresse également un courrier pour appuyer cette démarche.

Madame C. Marès, messieurs Roger, Cavalier, Galtier, Valade, Matouk, Romano, Salenson, Stephan, Meunier prennent tour à tour la parole.

La séance est levée à 18h15.

Achevé d'imprimer en septembre 2011
sur les presses de

Mondial Livre
Nîmes

pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée – 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la Ville de Nîmes
et du Conseil Général du Gard



Dépôt légal : 3^e trimestre 2011

Le gérant de la publication : Alain AVENTURIER

